

M. Hucey

TOME N° 5

(Tome n°1: Généralités sur les ABEILLE, tableaux des descendants du 1° ABEILLE et familles ABEILLE célèbres.

Tome n°2: Annuaire des ABEILLE remis à plus tard.

Tome n°3: Fac-similé de récits manuscrits d'Henri ABEILLE et de sa fille Marguerite POUCEL.

Tome n°4: Généalogie historique ABEILLE de la 1° à la 10° génération incluse. Soit de 1550 à 1944.)

LES CHIEUSSE DE COMBAUD

de COMBAUD ROQUEBRUNE : de C. R.

CHIEUSSE de VILLEPEYS : C. de V.

Table des matières.

- Généalogie de la famille "CHIEUSSE" abrégée en 3 tableaux ..Pages : 1,1 / 1,3
 - Table alphabétique des noms des conjoints cités.....Page : 2
 - Table des générations et des descendants par filiationPage : 3

 - IntroductionPages: 4/6
 - Définition des tables de descendance, la numérotation utilisée, les abréviations, les sources, les illustrations.Page : 4
 - Le patronyme, orthographe, étymologie, lieu d'origine, les armes.....Pages: 4/5
 - La noblesse, les preuves.....Pages: 5/6
 - Les CHIEUSSE et COMBAUD non rattachés.....Page : 6
 - Les tables des descendants CHIEUSSEPages:7/22
 - Les principaux événements qui ont jalonné la vie de ces personnes, (Généalogie historique) depuis le 1° connu jusqu'à la X° génération incluse.....Pages:23/
-

Je remercie particulièrement:

- Madame Guy de COMBAUD ROQUEBRUNE (XII.2.1.) qui a eu l'amabilité de me confier, entre autres, la bulle du Pape PAUL V, document inestimable.
 - Monsieur Guy de COMBAUD ROQUEBRUNE (XIII.3.11.)
 - Monsieur et Madame Michel de COMBAUD ROQUEBRUNE (XIII.5.12.)
- Sans qui je n'aurais pas pu écrire cette chronique de la Famille de COMBAUD



Généalogie de la famille "CHIEUSSE" abrégée en 3 tableaux.

TABLEAU N°1

1.1. Bérenguiet CHIEUSSE <i>h23</i> ca.1550 - ap.1620 <i>1560/Av.1610</i> x. Anne BOYER x ca 1579 <i>>1561 ->16172</i> x. Jehanne d'ARBAUD <i>x 08 03 1610</i> x - I I I			
1.1.3. HONORé (du 1 ^{er} lit) - ca.1587 - ca.1666 <i>Abbé</i> Commandataire de l'Abbaye du THORONET	1.1.6. <i>h25</i> JEAN (du 1 ^{er} lit) 1595 - ca.1652 x. <i>1616</i> Eléonore d'ANDRÉ I I I	- 1.1.10. HONORé (du 2 ^{er} lit) 1612 - ca.1672 x. Magdelaine de SICOLLE x I I I	
IV.6.1. HONORé ca.1627 +av.1706 x. Isabeau d'EMENJAUD I I I	IV.6.2. <i>h27</i> FRANÇOIS 1626 - 1703 x. <i>1647</i> Claire "de" BARRY I I I	IV.10.8. CHARLES ca.1648 - 1722 x. Marthe de MOURIES x I I I	IV.10.10. JOSEPH 1659 - ? x. Elisabeth SASSY "de VILLEHANTE" I I I
Postérité éteinte dans les mâles.	V.2.6. <i>h32</i> ANDRÉ CHIEUSSE de COMBAUD 1654 - ca.1706 x. <i>1680</i> Honorade de RAIMONDIS Dame de COMBAUD ----- I I I	V.8.15. <i>P85</i> HONORé <i>C de V</i> 1675 - ca.1720 x. Claire VI.6.2. CHIEUSSE de COMBAUD I I I I	Postérité inconnue après celle de ses enfants.
VI.6.1. <i>h35</i> FRANÇOIS C. de C. ROQUEBRUNE 1681 - 1748 x. <i>1705</i> Françoise de CARLES DE BARTHOLLES ! VOIR TABLEAU N° 2.	VI.15.4. <i>h35</i> FRANÇOIS C. de VILLEPEYS x 1709 - ? x. Marie BRUNEL de VILLEPEYS ----- ! VOIR TABLEAU N°3.		



Généalogie DE LA FAMILLE "CHIEUSSE" ABRÉGÉE EN 3 TABLEAUX.

TABLEAU N° 2. (de COMBAUD ROQUEBRUNE)

VII.1.8. <i>h44</i> LOUIS ANDRÉ <i>causal. Marie</i> 1719 - 1795 x. 1748 Marie Anne d'ESCALIS I <i>enfants dont</i> I			
VIII.8.2. <i>h44</i> LOUIS FRANÇOIS 1750 - 1828 x. 1783 Marie Thérèse GABON. 1763-1840 I I I	VIII.8.6. MARIE AdÉLAÏDE 1758 - 1843 x. François Louis Michel* de VALLAVIEILLE I Postérité>	VIII.8.12. MARIE BONAVENTURE ALEXANDRE 1770 - 1809 x. Anne Ursule REVERDIT I I I	VIII.8.14. MARIE DésIRÉE 1776 - 1858 x. François Esprit Emmanuel* BERLIER de VAUPLANE I Postérité>
IX.2.1. <i>h55</i> ANDRÉ MARIE HONORÉ <i>2 sans fin + b.a.</i> 1784 - 1857 x. 1822 Victoire Josephine "Jenny" BÉRARD "du PITHON" I (1801-1880) I I		IX.12.9. EUGÈNE* MARIE NARCISSE 1807 - 1888 x. Augustine marie pauline* PAUL dit AUGUSTE I I I	
X.1.3. <i>10 + 10</i> EUGÈNE* LOUIS FRANÇOIS 1826 - 1869 x. Angèle Marie Josephine FAUCHIER-MAGNAN I I I I	X.1.4. <i>h64</i> GABRIELLE ALIX* 1828 - 1875 x. 1847 Jean Victor Henri* ABEILLE I <i>enfants dont 2 filles</i> Postérité dont: Les POUCEL et les CROZET et G. LADEVIE <i>JANCEY de</i> I <i>FIN</i>	X.9.7. LOUIS MARIE FRANÇOIS de PAULE 1846 - 1929 x. Marie Emilie Gabrielle RENOM de LA BAUME I I I I	
XI.3.1. MARIE* THÉRÈSE JOSEPHINE 1862 - 1915 x. Jacques Adolphe M.P. Fr. de P. de CASTERAS VILLEMARTIN Postérité> D'où les ROZEC	XI.3.2. JEAN* LOUIS A. M. J. A. 1863 - 1910 x. Fanny* Désirée Marguerite THÉNARD Postérité> dont GUY XIII.3.11. "Généalogiste" de la famille.	XI.3.3. MADELEINE* MARIE MARG. ROSALIE 1865 - 1944 x. Pierre Louis Marie Joseph SALTEUR de LA SERRAZ	XI.7.4. JOSEPH MARIE EUGÈNE SIDOINE 1880 - 1960 1°x. Reyne d'ESPINASSY de VENEL 2°x. Marthe Emilie BONFILS Postérité> Dont MICHEL XIII.5.12. "Généalogiste" de la famille.



Généalogie de la famille "CHIEUSSE" abrégée en 3 tableaux

TABLEAU N°3 (CHIEUSSE de VILLEPEY)

VII.4.16.
 ESPRIT JOSEPH FRANÇOIS
 1751 - 1830

x.
 Charlotte Elisabeth
 de SEGOND de SEDERON

I
 I

VIII.16.17.
 FRANÇOIS CHARLES EDOUARD
 1780 - ?

x.
 Françoise Charlotte Dorothée
 GARNIER de FONTBLANCHE

I
 I
 I
 I

IX.17.11.
 CHARLES MAXENCE
 1824 - 1899
 x.
 Louise Catherine Claire Blanche
 CURCUNI
 Postérité
 éteinte dans les mâles

IX.17.14.
 ANATOLE AMÉDÉE CLAIRE XAVIER
 1833 - 1920
 1°x. Honorine LUCE S.P.
 2°x. Baptistine Marguerite
 MAURIN

I
 I
 I

X.14.15.
 CHARLES* ROBERT Désiré
 1881 - 1973

1°x.
 Marie Elise* Juliette FOURCADE >
 2°x.
 Albine Paule* FOURCADE >

I
 I
 I
 I

Du 1° lit
 XI.15.8.
 ROGER* VITAL
 MARC
 1913 - ?

x.
 Simone Ernestine
 FESQUET

Postérité >

Du 2° lit
 XI.15.9.
 FRANCIS* ELISÉE
 CLÉMENT

+ S.P.



TABLE ALPHABETIQUE DES NOMS DES CONJOINTS CITES. (Dans l'ordre usuel.)

N°	NOM	Page!	N°	NOM	Page
XII.8.6.-	E. ABBES	20	VIII.8.2.-	M.T.GABON	16
X.1.4.-	H. ABELLE	18	VIII.16.17-	F.GARNIER de FONTBLANCHE	16
XII.4.4.-	R. d'ALLARD	20	IX.10.5.-	J.GIRARDIN	17
XIII.1.3.-	G.d'ANGLEJAN CHATILLON	21	XIII.1.4.-	A.M.GUERRA	21
1.1.6.-	E. d'ANDRÉ	9	XIII.3.8.-	M. d'HALLUIN	21
V.2.14.-	E. d'ANDRÉ	12	XIII.1.5.-	J. HUMAN	21
1.1.-	J. ARBAUD	9	IX.17.12.-	B. ...	
IV.6.2.-	C.BARRY (de?)	9		LA CROPTE de CHANTERAC (de)	17
XII.4.5.-	P.BARTHE	20	X.11.10.-	E. ...	
XII.2.2.-	A.BELLESCHIZE (REGNAULD de)	20		LA CROPTE de CHANTERAC (de)	18
XII.4.5.-	Ch.BELSUNCE (de)	20	XIII.1.6.-	P. LéON-DUFOUR	21
IX.2.1.-	J.BÉRARD "du PITHON"	17	IX.17.14.-	H. LUCE	17
IV.10.7.-	C.BERLIER	9	IX.17.14.-	B. MAURIN	17
VIII.8.14.-	E. BERLIER de VAUPLANE	16	XII.2.1.-	G.MENTHON St.BERNARD (de)	20
XI.7.4.-	M. BONFILS	20	XIII.3.9.-	A. MICHEL	21
XIII.1.1.-	L. BORDEAUX-MONTRIEUX	21	IV.10.8.-	M. MOURIES (de)	9
XIII.3.7.-	Ch. BOSCALIS de REALS	21	XIII.5.12.-	J. ORDIONI	21
X.14.14.-	E. BOUIRON	18	IX.12.9.-	M.P. PAUL dit AUGUSTE	17
1.1.-	A. BOYER	9	XIII.5.13.-	Ph. ...	
X.9.5.-	Fr. BOYER de CAMPRIEU (de)	18		PEGUILHAN de LARBOUST de THERMES	21
VI.15.4.-	M. BRUNEL de VILLEPEYS	12	IX.10.7.-	n. PROVENÇAL	17
XIII.5.12.-	M. BURGARD	21	V.2.6.-	H. RAIMONDIS (de)	
VI.6.1.-	Fr. CARLES (de BARTHOLLES de)	12		(Dame de COMBAUD.)	12
XIII.3.10.-	B. CASPAR	21	X.9.7.-	M.RENOM de LA BAUME	18
VIII.8.10.-	C. CASTEL de BEYNES	16	VIII.8.12.-	A.U. REVERDIT	16
XI.3.1.-	J.CASTERAS VILLEMARTIN (de)	20	IX.10.4.-	P. REYNOARD	17
V.8.17.-	B. CHABERT	12	XIII.1.2.-	S. RONDOT	21
V.1.2.-	J.J. CHIEUSSE	12	X.9.9.-	A. ROSTAN	18
VI.6.2.-	C.CHIEUSSE de COMBAUD (de)	12	XI.3.3.-	L.SALTEUR de LA SERRAZ	20
VI.15.5.-	J.COCOREL	12	IV.10.10.-	E.SASSY "de VILLEHANTE"	9
XI.7.6.-	J.COLONNA d'ISTRIA	20	VII.4.16-	Ch.SEGOND de SEDERON (de)	14
IX.17.11.-	L.CURCUNI	17	1.1.10.-	M. SICOLLE (de)	9
X.9.6.-	J.DEMARGNE	18	XIII.3.11.-	C. SORNAY	21
IV.6.1.-	I. d'EMENJAUD	9	1.1.11.-	H. TRABAUD	9
VII.1.8.-	M.A. d'ESCALIS	14	XI.3.2.-	F. THÉNARD	20
XI.7.4.-	R. d'ESPINASSY de VENEL	20	VIII.8.6.-	M. VALLAVIEILLE (de)	16
VII.1.1.-	Fr. d'EYSSAUTIER	14	XII.2.3-	R.VILLENEUVE ESCLAPON (de)	20
IX.17.13.-	E.FABRE DEMOLLINS	17	X.14.13.-	J.VISSEROT	18
X.1.3.-	A.FAUCHIER	18			
XI.15.8.-	S.FESQUET	20			
V.1.1.-	L.FLAYOSC	12			
X.14.15.-	A.FOURCADE	18			
X.14.15.-	M.FOURCADE	18			



TABLE DES GENERATIONS ET DES DESCENDANTS PAR FILIATIONS.

Génération:	1	Page	23
-----:	2	----	23
-----:	3	----	23 à 26
-----:	IV	Filiation: 6	----	27 à 30
-----:	IV	-----: 10	----	30 à 31
-----:	V	-----: 1	----	31
-----:	V	-----: 2	----	31 à 34
-----:	V	-----: 8	----	34 à 35
-----:	V	-----: 10	----	35
-----:	VI	-----: 6	----	35 à 38
-----:	VI	-----: 15	----	38 à 39
-----:	VII	-----: 1	----	39 à 43
-----:	VII	-----: 4	----	43 à 44
-----:	VIII	-----: 8	----	44 à 54
-----:	VIII	-----: 16	----	54 à 55
-----:	IX	-----: 2	----	55 à 58
-----:	IX	-----: 10	----	58 à 59
-----:	IX	-----: 12	----	59 à 60
-----:	IX	-----: 17	----	60 à 62
-----:	X	-----: 1	----	62 à 67
-----:	X	-----: 9	----	67 à 68
-----:	X	-----: 11	----	68
-----:	X	-----: 14	----	69

A partir de la XI^e génération, les renseignements administratifs sont seuls indiqués

Génération:	XI	Filiation: 3	Page	70
-----:	XI	-----: 7	----	70 à 71
-----:	XI	-----: 15	----	71
-----:	XII	-----: 2	----	72
-----:	XII	-----: 4	----	72 à 73
-----:	XII	-----: 8	----	73
-----:	XIII	-----: 1	----	73 à 74
-----:	XIII	-----: 3	----	74 à 75
-----:	XIII	-----: 5	----	76
-----:	XIII	-----: 6	----	76
-----:	XIV	-----: 8	----	75
-----:	XIV	-----: 9	----	75
-----:	XIV	-----: 10	----	75
-----:	XIV	-----: 11	----	75
-----:	XIV	-----: 12	----	76



INTRODUCTION

- Les tables ou tableaux.

Les premières pages sont consacrées à l'énumération de tous les CHIEUSSE de COMBAUD sous forme de tables verticales depuis JEAN.I., le premier connu, jusqu'à la XIV^e génération incluse. La X^e est celle d'EUGÈNE.X.1.3. et d'ALIX,X.1.4., qui a épousé Henri ABEILLE. (IX.6.1., tomes 1 & 4) D'où l'ascendance CHIEUSSE de COMBAUD des descendants de ce dernier.

A chaque page de table correspondra une page avec les dates et les conjoints. Les pages suivantes seront consacrées à l'histoire des personnages en fonction des documents retrouvés dont un très grand nombre m'ont été communiqués par Guy de COMBAUD XIII.3.11., ainsi que par M. & Mme. Michel de COMBAUD XIII.5.12. le tout accompagné de quelques illustrations.

- La numérotation utilisée. (Système d'ABOVILLE simplifié.)

Chaque personne reçoit, dans l'ordre de sa naissance, un chiffre que l'on fait précéder du N^o de son père. Le nombre de chiffres correspond au nombre de générations.

A partir de la 4^e génération, le 1^o nombre, en chiffres romains, indique la génération à laquelle la personne intéressée appartient.

Le 2^o nombre, en chiffres arabes, est le N^o personnel du père.

Le 3^o nombre, en chiffres arabes, est le N^o personnel de l'intéressé.

- Les abréviations.

CHIEUSSE de COMBAUD: C.de C. - Prénom principal: * - Naissance: ° - Naissance illégitime: (°) - Baptisé: b - Parrain: p - Marraine: m - Sans alliance: s.a. - Union illégitime: -x- - Contrat de mariage: cm - Mariage: x - Remariage: 2° - Divorcé:)(- Postérité: > - Sans postérité: s.p. - Testament: Test. - décédé: + - Environ: ca. (circa) - Avant: av - Après: ap - Archives Nationales: A.N. - Archives Communales / Municipales: A.C. / A..M. - Bibliothèque Nationale: B.N.

- Les sources.

Sont indiquées par les N^o entre parenthèses. Table en fin de volume.

- Les illustrations.

Sont indiquées par les N^o entre parenthèses précédés d'un "I". Table en fin de volume.

- LE PATRONYME.

CHIEUSSES ou CHIEUSSE de COMBAUD. (4 à 11), pas d'étymologie pour CHIEUSSE dans le dictionnaire des noms et prénoms de FRANCE. (1). Patronyme commun dans le VAR.

Louis André VII.1.8. avait demandé à d'HOZIER en, ca 1777, d'ajouter un "S" à CHIEUSSE (12,3 page 12) pour se différencier des CHIEUSSE de VILLEPEY, cet "S" devrait donc logiquement être utilisé par les COMBAUD.

COMBAUD: COMBE-COMBAUD (LIMOUSIN, AUVERGNE) est l'"homme de la combe" (1), patronyme assez courant.

CHIEUSSE est le patronyme d'origine. Combaud, vient s'ajouter à la suite d'une union, comme on le verra par la suite.

La Seigneurie de COMBAUD se situe sur la Commune de TRIGANCE, actuellement sur le lieu-dit de "CANJUERS".

- LIEU d'ORIGINE.

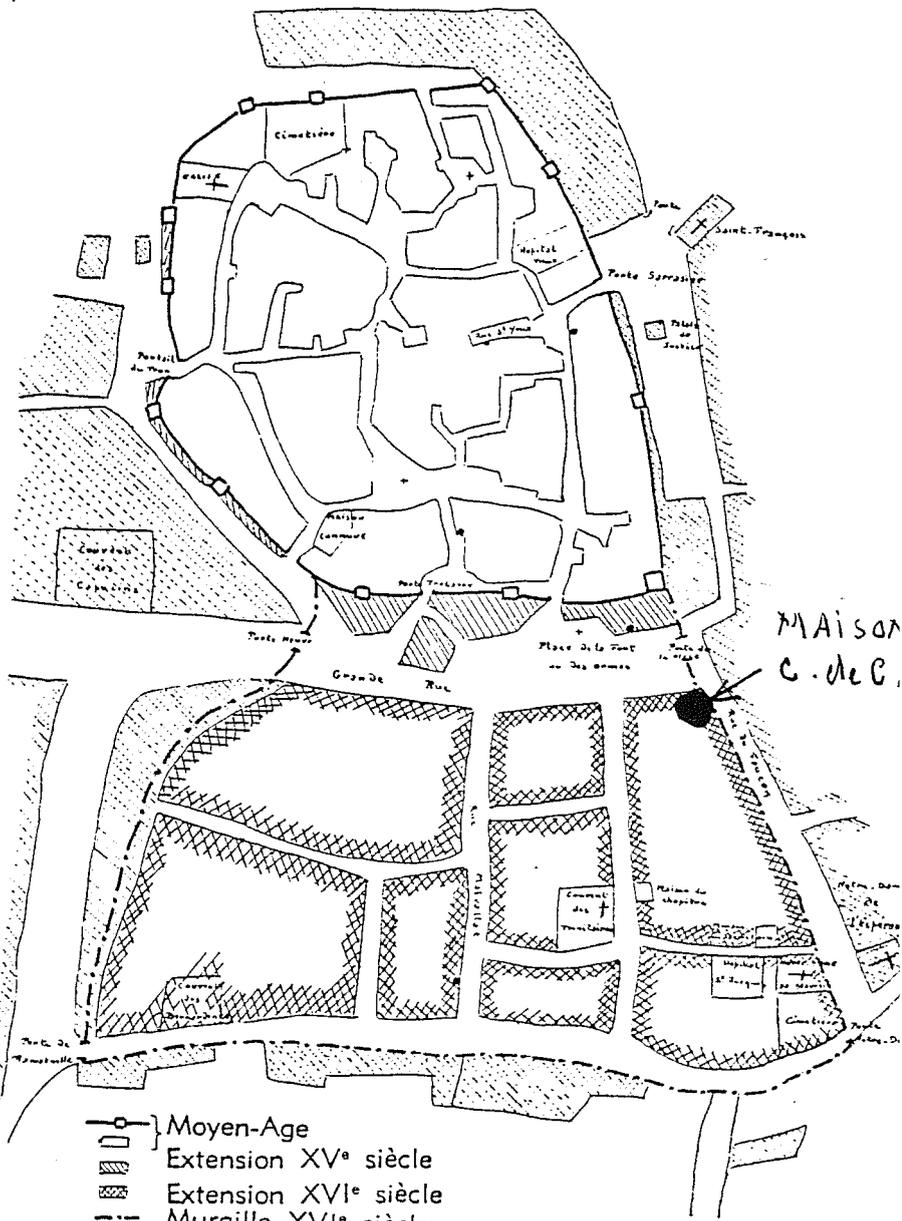
On trouve les C. de C. à LORGUES (VAR) depuis 1610. Ils devaient y rester, en nom, jusqu'en 1869 et à la "MARTINETTE" encore plus tard.

Dans le très bon livre: "LORGUES, cité franche de PROVENCE" (2) on trouve de nombreuses citations des C. de C., entre autres, à propos de l'administration de

— beaucoup aussi des NOUVE, alliés aux GÉRARD en 1298



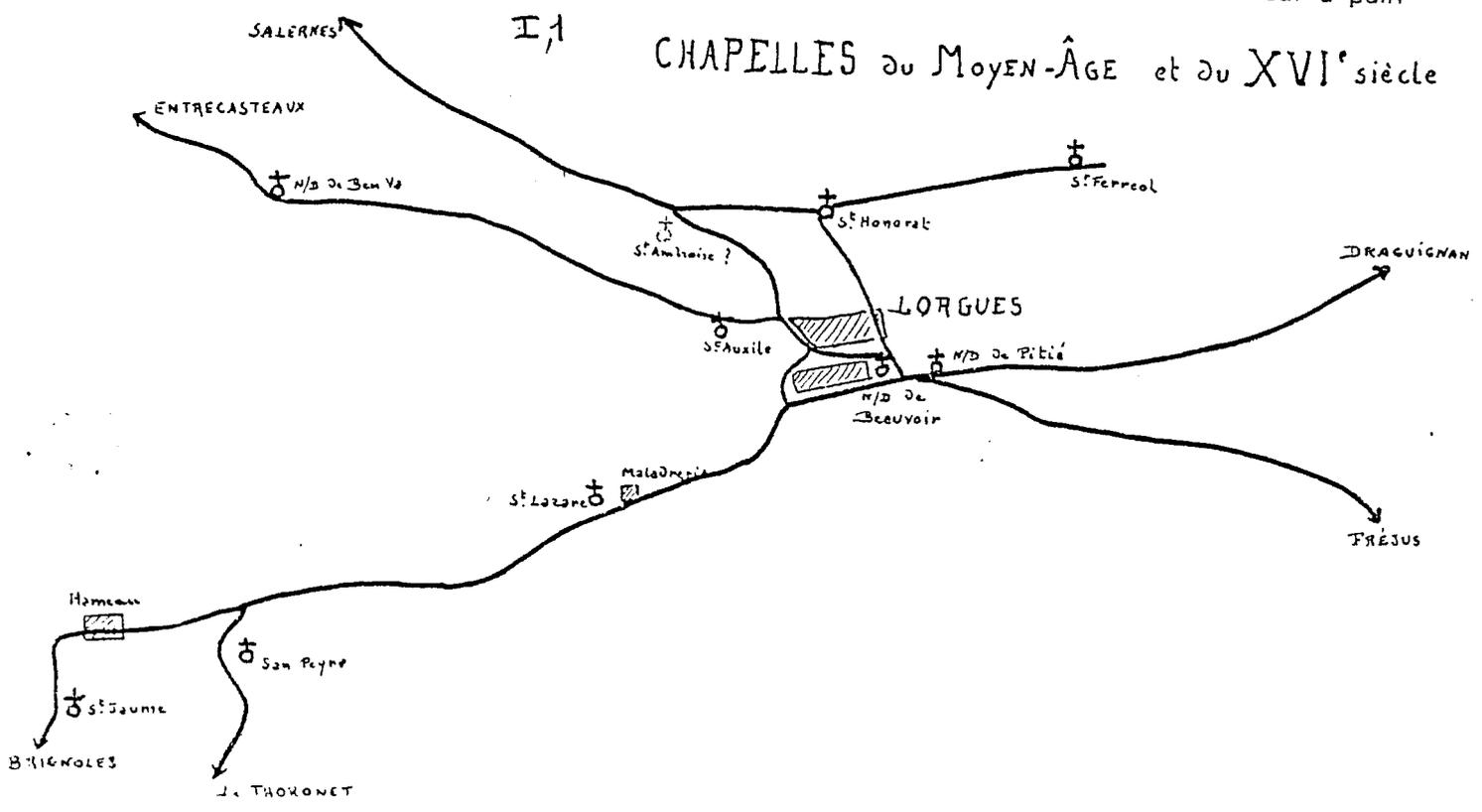
I,2

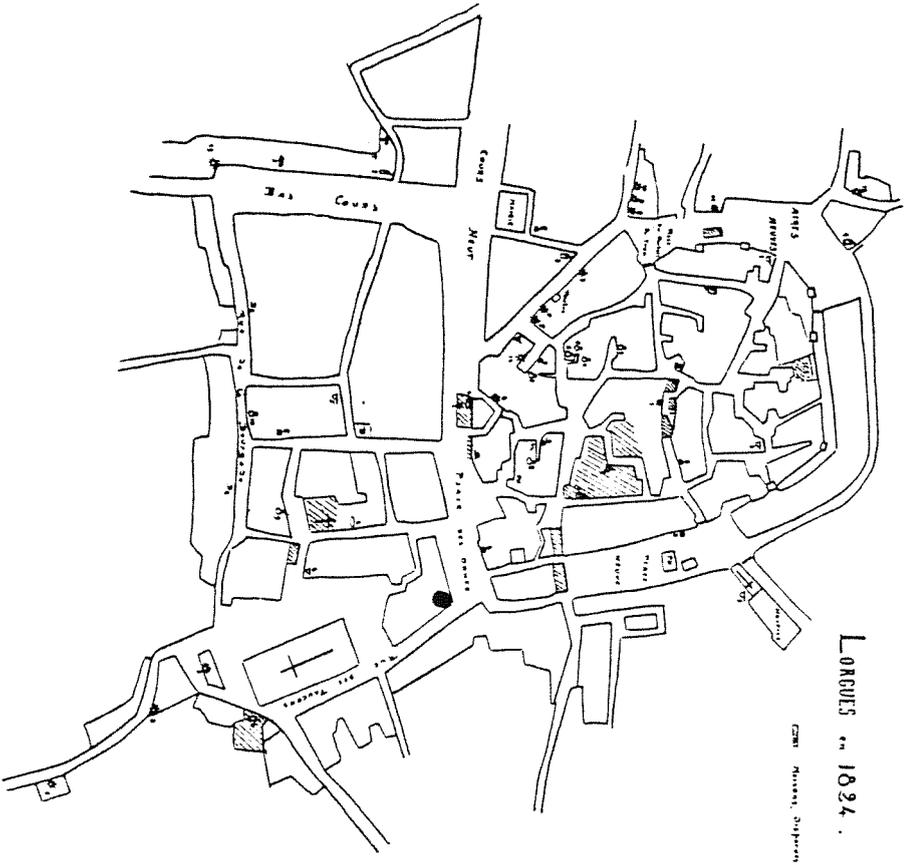


- } Moyen-Age
- ▨ } Extension XV^e siècle
- ▩ } Extension XVI^e siècle
- - - } Muraille XVI^e siècle
- ▨ } Extension XVII^e siècle
- + } Fontaine ou puits
- } Four à pain

I,1

CHAPELLES du MOYEN-ÂGE et du XVI^e siècle





LEGENDS

Moulins à huile

1. de la Conque, à eau, 1771 - André VIAN
2. Saint-Lambert, à eau, 1750 - Auguste PERREYMOND
3. Clinbène, à eau, 1761 - Louis GROS et Caroline HERMELIN
4. Trebarry, à eau, 1620 - Honoré CHIEUSSE DE COMBAUD
5. Le Laurier, à sang, 1733 - MOURRE
6. Le Poirier, à eau, 1739 - Louis GROS
7. Chichoulier, à sang, 1752 - Bernard PAILLE
8. Le Tambour, à sang, 1645 - André SIMON
9. Mingerrier, à sang, 1723 - J.-B. CODOU
10. Le Figuier, à sang, 1733 - Charles François ARNAUD
11. Saint-Martin, à eau, 1776 - Féliçien BONNEFOI
12. San de Belet, à eau, 1776 - André SIMON (de Joseph)
13. La Sincly, à sang - Alfred COURCHIEF
14. La Tour, à sang
15. Le Grand Caquer, à rescence, 1776

Fours

1. Four Communal
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.
- 13.
- 14.
- 15.

Distilleries

1. Hippolyte VAILLE
2. Louis COURDOUAN
3. Denis AINAUD
4. Jean MATTHEU

Pressoirs

1. Pierre GROS
2. Jacques CRAVIER
3. Louis GROS
4. Auguste PERREYMOND
5. Auguste FAYOT

Jarrières

1. Jean Joseph VIGNE
2. Laurent LATIL
3. DOUDON
4. Etienne LAUGIER dit Parpeloux
5. J.-B. AINAUD
6. Jacques DAUMUS
7. J.-B. MOUREE dit Paisible
8. VIAN
9. Antoine BARBIER
10. Hierma MINGAUD

Tissage

1. LAMBERT
2. TRESTOURNEL
3. PEISSEL
4. TRESTOURNEL

F. DE drap

1. Ferreol BOYER
2. Ferreol BOYER
3. Marc VACQUIER

Chapelier

1. Louis BOYER

Bergerie

- 1.

Abattoir

- 1.

Tannerie

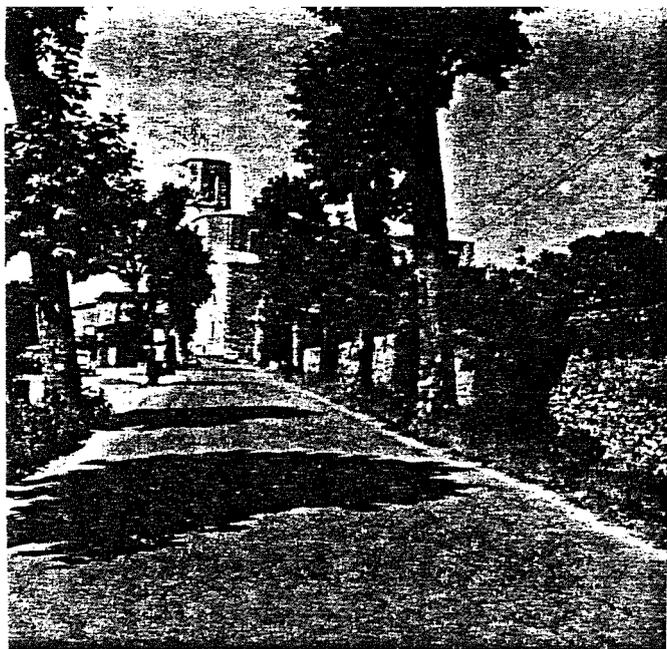
- 1.

Bains

- 1.

Pharmacie

- 1.



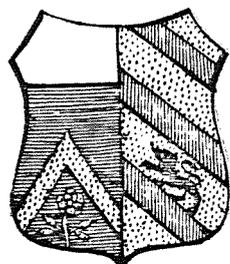
I,4 L'église prise du cimetière.



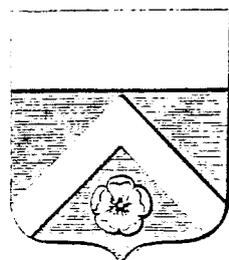
I,5 la rue du faucon - Au fond N.D. de l'Esprit.



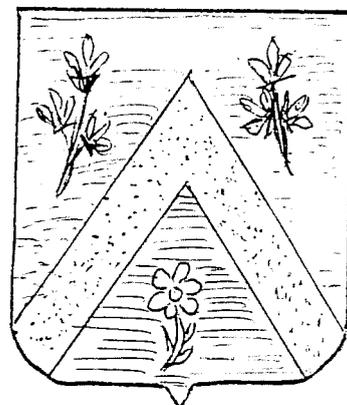
I,6 Vue générale de LOAGUES en revenant de "la Martinette".



I,7



I,8



I,9



I,10



I,11



I,12

Peut-être Marie Anne
d'ESCALIS ?

→

de la Commune et de l'église.

Ces 3 plans de LORGUES (I.1,2 & 3), qui en sont tirés, donnent une idée de la Cité à travers les siècles et, montre l'emplacement de la maison de famille, toujours là, qui appartient maintenant à Mr. Jean ROZEC, veuf de Myriam CASTERRAS VILLEMARTIN, petite-fille de Jacques, époux de MARIE C. de C. XI.3.1. qui était la fille aînée d'EUGÈNE. X.1.3. Mr. ROZEC possède toutes les archives familiales.

L'histoire de LORGUES est fort intéressante et le village, très pittoresque, mérite d'être visité.

Les CHIEUSSE de VILLEPEYS (7) descendent de Honoré. 1.1.10. et sont restés à LORGUES jusqu'en 1833. Les terres de VILLEPEYS se trouvent sur la Commune de ROQUEBRUNE sur ARGENS, sur la route de St. AYGULF.

La "MARTINETTE", propriété rurale des C. de C. dont il sera question par la suite, n'apparaît qu'en 1710 où l'évêque de FREJUS accorde un "permis de construire" une chapelle dédiée à St. JOSEPH et, JOSEPH. IV.6.4., Sgr. de St. MARTIN et de MARTIGNY, en est le propriétaire. Le domaine est alors appelé "La bastide d'ARGENS", le nom de la "MARTINETTE" apparaît dans le livre de raison de Louis François VIII.8.2. du 16 fructidor an 7. (02.09.1799)

Dans l'église de VALENSOLE (BASSES ALPES), sous l'autel du St. ESPRIT (dépot de chaises en 1956), se trouve la tombe de Marie Fortuné Rogatien VIII.8.10.

- Les ARMES. (3 - 7 - 10.)

François de CHIEUSSES. (IV.6.2.), conseiller du ROY et juge royal de LORGUES porte: "d'azur à 1 chevron d'or accompagné en chef de 2 lis chacun fleuri de 3 fleurs d'argent tigés et feuillés d'or et en pointe d'une rose d'argent tigée et feuillée d'or" (3. Page 171, N°9.) (I,9) Ces armes ne sont plus utilisées.

Charles de CHIEUSSE. (IV.10.8.), avocat en la Cour, porte comme ci-dessus. (3. Page 177, N°31.)

Jean CHIEUSSE, courtier royal. IV.6.5.? porte: "d'azur à 1 chevron d'or accompagné en chef de 2 lis tigés et feuillés d'argent grenés d'or, et en pointe d'une rose aussi d'or tigée et feuillée de même" (3. Page 558, N°116).

De C. de C., seigneur de ROQUEBRUNE, porte: "Au I, d'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un rosier du même et 1 chef d'argent plein; au II, d'or à 3 bandes de gueules, brochant sur 1 lion d'azur" (I,7)

De CHIEUSSE de VILLEPEYS (6) porte: "D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un rosier du même, et en chef, de 2 tiges de lys d'argent fleuries en 3 pièces, feuillées d'or, au chef d'argent plein" (4)

Enfin, un dernier blason: "D'azur à 1 chevron d'or accolé en pointe d'une rose tigée et feuillée de même; au chef d'argent" (I.8) (5).

Depuis déjà longtemps les armes I,7 & I,8, sont utilisées indifféremment dans la famille. Les armes I,7 avaient été composées par Louis André VII.1.8. avec les armes de son épouse, pour se distinguer des C. de VILLEPEY. La demande d'enregistrement avait été faite à d'HOZIER qui lui avait répondu qu'elles ne pourraient être portées que par ses enfants.

-La NOBLESSE - Les PREUVES. (12.1,2 & 3)

Devant le nombre important de personnes qui voulaient se faire passer pour nobles, afin d'en tirer certains avantages, LOUIS XIV avait demandé à la noblesse de présenter leurs preuves. Il avait chargé Pierre d'HOZIER, 1592-1660, généalogiste nommé juge d'armes, d'effectuer les contrôles nécessaires et de conserver les dossiers afin de pouvoir en tirer un armorial et un nobiliaire. Les d'HOZIER se sont succédé jusqu'en 1830.

Il existe un dossier important, de 39 P. sur les C. de C. à la B.N. Ce dossier est assez décevant, comme d'ailleurs le sont les autres documents de ce genre. Ce sont, en effet, des répétitions d'"on-dit" sans preuves. et d'invraisemblances, de vieux actes sont bien cités sans qu'il soit possible, pour la plupart,



de les rattacher entre eux. Il en est ainsi pour 2 actes de 1582 et 1593 : un cm. et un Test. qui ne peuvent être réunis à notre ascendance.

FRANÇOIS. VI.6.1. avait été condamné à payer 200 L. de francfief pour sa terre de COMBAUD. Contrainte du 16.10.1728. Art. 41. C'est à la suite de ce commandement qu'il constitue un dossier pour prouver sa noblesse et être dispensé d'avoir à payer cette somme.

FRANÇOIS dit être noble d'extraction et qu'il a déjà prouvé sa noblesse en 1708 lors de la recherche des faux nobles. A l'appui de ses dires, il donne la copie de certains actes tels que:

Le cm. du 04.10.1582 d'ANTOINE de C. écuyer de la ville de LORGUES, fils d'autre ANTOINE et de Madeleine de BOYER avec noble Madeleine de VINTIMILLE, fille de noble BALTHAZAR, en son vivant baron du REVEST et de Jeanne de VILLENEUVE.

Le Test. du 26.11.1593. d'Antoine de C., écuyer de la ville de LORGUES, qui a 2 fils: Bérenger et Huguet. Sans autres précisions, il est impossible de les rattacher à qui que ce soit.

Le 10.08.1755. il est signifié à LOUIS, ANDRÉ. VII.1.8. qu'il est dispensé de donner d'autres preuves et, il lui est donné satisfaction.

Confirmation du ROY le 25.09.1755 avec arrêt de la Cour du 24.11.1755. Le tout enregistré le 16.05.1764!

Le 14.10.1762. (12,2) Le Syndic du Corps de la noblesse de PROVENCE atteste que LOUIS, ANDRÉ possède fief et a toujours été noble.

L'Assemblée générale des Communautés du Pays de PROVENCE convoquée à LAMBESC en octobre 1772 doit nommer un représentant de la noblesse pour assister aux comptes du Pays. LOUIS, ANDRÉ est nommé à ce poste.

L'achat de la charge de Gouverneur de LORGUES par FRANÇOIS. IV.6.2. figure dans le dossier (12,1), ainsi que les Armes (I.8 & I.9), y figure également un cm. du fils d'un JACQUES, Sgr. de TAULANE, époux de Marguerite de CHABERT, sans autres précisions.

En 1771, d'HOZIER demande à la famille de nouvelles preuves comme on le verra au chapitre de FRANÇOIS. VIII.8.2.. Le généalogiste considère que les preuves fournies à son père sont de complaisances et sans valeur.

Mais finalement il donne le certificat de noblesse demandé.

Aucun titre de noblesse n'apparaît dans le dossier et, CHAIX d'EST ANGE (6) dans l'importante rubrique consacrée à la famille C. de C. , dit qu'elle n'est pas titrée.

L'abbé Paul GUEYRAUD (+), éminent généalogiste marseillais, m'a apporté des informations importantes car, il descendait des CHIEUSSE et des ANDRÉ et, avait écrit sa thèse de doctorat d'histoire sur cette dernière famille. Ses recherches, très sérieuses, ne lui permettaient pas de remonter avant Jean, le père de Bérengier 1.1. et encore, sans preuves formelles.

Les CHIEUSSE et COMBAUD non rattachés à notre ascendance.

-Personnages à identifier: (I.10, 11 & 12), il s'agit peut-être de la même femme et du même homme. Le tableau I.12 est chez ma mère.

-Une famille de COMBAUD, Sgr. de LARBOUR, a été retrouvée dans un dossier généalogique acheté par Jean de COMBAUD chez "St. HÉLION".

De mon côté, j'ai retrouvé le tombeau d'une partie de cette famille au milieu du chœur de la paroisse de St. EUSTACHE à PARIS. (13) Elle n'a rien à voir avec nous. Mais je la cite pour sa belle épitaphe.

2 COMBAUD y reposent avec leurs épouses et leurs beaux-parents. Il s'agit de GILBERT de C. *1536 +1616. x à Marie de POMMEREU et de leur fils CHARLES +1630 x à Marie de PAJOT + le 10.06.1633.

Voici l'épitaphe de GILBERT: "Ci-git Gilbert de COMBAUD, beau-père, Seigneur des CLAYES et du POINTET, Capitaine et Gouverneur d'AIGUEPERSE, Conseiller et Secrétaire du ROY en ses finances. Garde des Rolles et Grand Audiencier de FRANCE, Bailly de MONTPENSIER a servi consécutivement 6 ROIS. Mort à PARIS plus comblé d'honneur que de biens à 80 ans, l'an 1616."

-Les CHIEUSSE vus précédemment et : JOSEPH C. , trésorier de la Communauté de LORGUES en 1623. - BALTHAZAR C. , régent des écoles de LORGUES. - ESPRIT C. , 3^e Consul & adjoint en 1652. - HENRI C. , 1^{er} Consul & Maire en 1683. (2)



Parmi les non rattachés à notre famille, on peut citer encore:

-Bernardin "de" CHIEUSSE *1656 + LORGUES 1738.

x Thérèse "de" BOVIS.

Viguiier et capitaine pour le Roi par lettres de 1686

-Ses armes: "D'or au sautoir de gueule coupé de sinople à un loup d'argent"

D'où: A- Joseph Juconde de CHIEUSSE + LORGUES 1757. Viguiier.

x , sans dispense de parenté en 1706 à Marguerite V.1.2. de CHIEUSSE
+ à LORGUES en 1738 à 55 ans.

B- Marguerite de CHIEUSSE + LORGUES en 1778 à 89 ans.

C- Catherine de CHIEUSSE + FLAYOSC en 1769.

x le 15.06.1705 à LORGUES à

François BÉRARD, fils de Pierre et de Jeanne de PASQUET

Postérité: Pierre et les BÉRARD de MONTALET, d'où actuellement

M. Pierre de BÉRARD, avec qui je suis en relation à PARIS.

Les BÉRARD seront étudiés avec les MAGNAN dans le tome 6.

Descendance de A: Marguerite * en 1711 à LORGUES. - Baptiste Félix * en 1712
à LORGUES. - Catherine * en 1714 à LORGUES . x? en 1742 à Gaspard MEIFFREDY
bourgeois du Val. - Louise * en 1717 à LORGUES. - André * en 1719 à LORGUES. -
Elisabeth 1720/1726 à LORGUES. (14)

Observation.

Malgré le grand soin que j'ai pris à transcrire avec exactitude toutes les informations recueillies, principalement auprès de Guy de COMBAUD, et à la suite de mes propres découvertes faites au cours de nombreuses recherches, il est fort probable que vous serez amenés à relever quelques erreurs.

Je vous prie de bien vouloir m'en excuser, et je vous serais très reconnaissant de me les signaler ainsi que toutes informations complémentaires importantes.

Je répondrai toujours aux questions posées mais je vous demande de les accompagner d'une enveloppe timbrée à votre adresse.

Pour ceux dont cet ouvrage est le 1^{er} auquel ils souscrivent, je signale que 3 ouvrages consacrés aux ABEILLE sont parus; Mêmes caractéristiques que celui-ci. Renseignements sur demande.

G.L.



TABLE DES 4 PREMIERES GENERATIONS "CHIEUSSE".

Voir page 9 les dates et les conjoints.

L'ascendance "ABEILLE" est soulignée.

		! MARGUERITE	
		! 1.1.1.	
		! HONORADE	
		! 1.1.2.	
		! HONORé	! HONORé>
		! 1.1.3.	! IV.6.1.
		! MADELEINE	! FRANÇOIS>
		! 1.1.4.	! -----
		! ANTOINE	! IV.6.2.
		! 1.1.5.	! CLAIRE
		! JEAN>	! IV.6.3.
		! -----	! JOSEPH
		! 1.1.6.	! IV.6.4.
JEAN>	! BERENQUIER>	! AUGUSTIN	! JEAN
-----	! -----	! 1.1.7.	! IV.6.5.
1.	! 1.1.	! JULIE	
		! 1.1.8.	
		! SCIPION	! ANNE
		! 1.1.9.	! IV.10.6.
		! HONORé>	! ELEONORE
		! 1.1.10.	! IV.10.7.
		! ANNE	! CHARLES>
		! 1.1.11.	! IV.10.8.
			! Page 9 >
			! JOSEPH
			! IV.10.9.
			! JOSEPH>
			! IV.10.10.



LES 4 PREMIERES GENERATIONS "CHIEUSSE".

Avec les dates et les conjoints. table correspondante page 8.

1	JEAN	°ca 1525 +>

1.1.	BERENGUIER	°ca 1550 +ap.1620	

		1°x ca 1579	Anne	BOYER>
		2°x 1610	Jehanne	d'ARBAUD>
1.1.1.	MARGUERITE	° 1580	
1.1.2.	HONORADE	° 1583	
1.1.3.	...	HONORé	°ca 1587 +ca 1666	S.A. S.P.
1.1.4.	MADELEINE	° 1589	
1.1.5.	...	ANTOINE	° 1592	
1.1.6.	...	JEAN	° 1595 +ca 1652>

		x 1616	Eléonore	d'ANDRÉ	
1.1.7.	...	AUGUSTIN	° 1599	
1.1.8.	...	JULIE	° 1602	
1.1.9.	...	SCIPION	° 1611	... S.A. S.P.
1.1.10.	..	HONORé	° 1612 +ca 1672	
		x 1645	Magdelaine	de SICOLLE	
1.1.11.	..	ANNE	°ca 1617 +	S.P.
		x 1635	Honoré	TRABAUD, Sr. de TAULANNE	
IV.6.1.	..	HONORé	°ca 1627 +av 1706.	Page 10 >
		x 1674	Isabeau	d'EMENJAUD	
IV.6.2.	..	FRANÇOIS	° 1626 + 1703.	Page 10 >

		x 1647	Claire	"de" BARRY	
IV.6.3.	..	CLAIRE	°ca 1629 +	S.A. S.P.
IV.6.4.	..	JOSEPH	°ca 1630 + 1711	S.A. S.P.
IV.6.5.	..	JEAN	°ca 1631 + 1666	S.A. S.P.
IV.10.6.	..	ANNE	° 1651	
IV.10.7.	..	ELéONORE	° 1653 +>
		x 1675	César	BERLIER	
IV.10.8.	..	CHARLES	°ca 1648 + 1722	Page 11 >
		x 1668	Marthe	de MOURIES	
IV.10.9.	..	JOSEPH	° 1657 +	S.P.
IV.10.10.	..	JOSEPH	° 1659 +	Page 11 >
		xca 1678	Elisabeth	SASSY "de VILLEHANTE"	



TABLE DES V*, VI* & VII* GENERATIONS "CHIEUSSE". (1* partie)
 Voir pages 12, 13 & 14 les dates et les conjoints.

	! ELEONORE	! CLAIRE
	! V. 1.1. Page 12.	! VII. 1.1. Page 14.
	!	!
HONORé	! MARGUERITE	! MARC ANTOINE
IV. 6. 1.	! V. 1.2.	! VII. 1.2.
	!	!
	! ANNE	! JOSEPH ZONGUE
	! V. 1.3.	! VII. 1.3.
	!	!
	!	! JEAN FRANÇOIS
	!	! VII. 1.4.
	! BALTHAZARD	! FRANÇOIS
	! V. 2.4.	! -----
	!	! VI. 6.1. Page 13.
	! ANNE	!
	! V. 3.5.	!
	!	! HONORé GABRIEL
	! ANDRÉ	! VII. 1.6.
	! -----	!
	! V. 2.6.	! MADELEINE
	!	! VII. 1.7.
	!	!
	! BALTHAZARD	! LOUIS ANDRÉ
	! V. 2.7.	! -----
	!	! VII. 1.8.
	! JACQUES	!
	! V. 2.8.	! CLAIRE
	!	! VI. 6.2.
	!	! JEAN LOUIS
	!	! VII. 1.9.
FRANÇOIS	! AMBROISE	! BARTHÉLEMY
-----	! V. 2.9.	! VI. 6.3.
IV. 6. 2.	!	!
	! MAGDELAINE	!
	! V. 2.10.	!
	!	! HONORé JACQUES
	! MAGDELAINE	! VII. 1.10.
	! V. 2.11.	!
	!	! MARIE ANNE MARGUER.
	!	! VII. 1.11.
	! FRANÇOIS	!
	! V. 2.12.	! FRANÇOISE
	!	! VII. 1.12.
	!	!
	! ELEONORE THÉRÈSE	!
	! V. 2.13.	!
	!	!
	! MARIE	!
	! V. 2.14.	!



TABLE DES V°, VI° & VII° GENERATIONS "CHIEUSSE". (2° partie.)
 Voir pages 12 & 13 les dates et les conjoints.

	!	!	!
	!	!	! JOSEPH HONORé
	!	!	! VII.4.13. Page 14.
	!	!	!
	!	!	! CHARLES JOSEPH
	!	! FRANÇOIS>!	! VII.4.14.
	!	! VI.15.4. Page 13. !	!
	!	!	! ELISABETH FRANÇOISE
	!	!	! VII.4.15.
	!	!	!
	!	!	! ESPRIT J. FRANÇ...>
	!	!	! VII.4.16.
	!	!	!
	!	!	! FRANÇOISE
	!	!	! VI.15.5.
	!	!	!
CHARLES>	!	! HONORé>!	! MARTHE
IV.10.8.	!	! V.8.15. Page 12. !	! VI.15.6.
	!	!	!
	!	!	! THÉRÈSE
	!	!	! VI.15.7.
	!	!	!
	!	!	! ELISABETH
	!	!	! VI.15.8.
	!	!	!
	!	!	! HONORé
	!	!	! VI.15.9.
	!	!	!
	!	!	! JOSEPH
	!	!	! V.8.16.
	!	!	!
	!	!	! MADELEINE
	!	!	! V.8.17.
	!	!	!
	!	!	! HONORé
	!	!	! V.10.18. Page 13.
	!	!	!
	!	!	! JOSEPH
	!	!	! V.10.19.
	!	!	!
	!	!	! JEAN JOSEPH
JOSEPH>	!	!	! V.10.20.
IV.10.10.	!	!	!
	!	!	! CHARLOTTE
	!	!	! V.10.21.
	!	!	!
	!	!	! GABRIELLE
	!	!	! V.10.22.
	!	!	!
	!	!	! JEAN CHARLES
	!	!	! V.10.23.
	!	!	!



LA V^e GENERATION "CHIEUSSE" (A suivre page 13)

Avec les dates et les conjoints, table correspondante pages 10 & 11.

V.1.1. ...	ELEONORE	*ca 1680 +
	x 1705 Louis	FLAYOSC
V.1.2. ...	MARGUERITE	*1683 + 1738>
	x 1706 Joseph Juconde	CHIEUSSE
V.1.3. ...	ANNE	*ca 1685 + 1711
V.2.4. ...	BALTHAZARD	*1650 +
V.2.5. ...	ANNE	*1652 +
V.2.6. ...	ANDRÉ <i>acte ff. 32/33</i>	* 1654 +ca1706>
	x 1680 Honorade	de RAIMONDIS, Dame de COMBAUD
V.2.7.	BALTHAZARD	*1656 +
V.2.8. ...	JACQUES	*ca 1658 + S.A. S.P.
V.2.9.	AMBROISE	*ca 1659 + S.A. S.P.
V.2.10 ...	MAGDELAINE	*1661 + av 1663
V.2.11. ...	MAGDELAINE	*1663 +
V.2.12. ...	FRANÇOIS	*1665 +
V.2.13. ...	ÉLEONORE THÉRÈSE	*1667 + S.A. S.P.
V.2.14. ...	MARIE	*1669 +ap 1710>
	x ca 1686 Esprit	d'ANDRÉ
V.8.15. ...	HONORÉ JOSEPH	* 1675 +ca 1720>
	x 1704 Claire VI.6.2.	de CHIEUSSE de COMBAUD
V.8.16. ...	JOSEPH	*ca 1677 + 1740
V.8.17. ...	MADELEINE	*ca 1678 +>
	x 1696 Balthazard	CHABERT



LES V° & VI° GENERATIONS "CHIEUSSE" (Suite et fin de la V°)
Avec les dates et les conjoints, tables correspondantes page 11.

V.10.18. ... HONORÉ ° ?

V.10.19. ... JOSEPH ° ?

V.10.20. ... JEAN JOSEPH ° ?

V.10.21. ... CHARLOTTE ° ?

V.10.22. ... GABRIELLE °ca 1680 + 1752 S.A. S.P.

V.10.23. ... JEAN CHARLES ° ? † S.A. S.P.

VI.6.1. ... FRANÇOIS ° 1681 + 1747>
n° 208
texte H 35237

 x 1705 Françoise de CARLES de BARTHOLLES

VI.6.2. ... CLAIRE °ca 1683 + 1720>
 x 1704 Honoré Joseph V.8.15.... de CHIEUSSE

VI.6.3. ... BARTHÉLEMY °1685 +

VI.15.4. .. FRANÇOIS ° 1709 +>
 x 1744 Marie BRUNEL de VILLEPEYS

VI.15.5. .. FRANÇOISE °ca 1710 +....
 x 1729 Jean COCOREL

VI.15.6. .. MARTHE ° 1711 + 1730

VI.15.7. .. THÉRÈSE, PAULE ° 1713 +

VI.15.8. .. ELISABETH ° 1714 +

VI.15.9. .. HONORÉ ° 1716 + 1742



LA VIII^e GENERATION " CHIEUSSE".

Avec les dates et les conjoints, table correspondante pages 10 & 11.

VII.1.1.	...	CLAIRE	° 1706 +	
		x 1733 François	d'EYSSAUTIER	
VII.1.2.	...	MARC ANTOINE	°ca 1708 + 1734.	S.A. S.P.
VII.1.3.	...	JOSEPH, ZONGUE	° 1711 + en b. a.	
VII.1.4.	...	JEAN FRANÇOIS	° 1714 + 1797	S.A. S.P.
VII.1.5.	...	JEAN-BAPTISTE	° 1715 + en b. a.	
VII.1.6.	...	HONORÉ GABRIEL	° 1716 + en b. a.	
VII.1.7.	...	MADELEINE	° 1717 +	
VII.1.8.	...	LOUIS, ANDRÉ ¹⁷¹⁶	° 1719 + 1795.	page 15...>
		----- x 1748 Marie anne	d'ESCALIS	
VII.1.9.	...	JEAN LOUIS	° 1720 +	
VII.1.10.	..	HONORÉ, JACQUES	° 1713 + en b. a.	
VII.1.11.	..	MARIE ANNE MARGUERITE	° 1721 +	
VII.1.12.	..	FRANÇOISE	° 1722 + 1806	S.A. S.P.
VII.4.13.	..	JOSEPH HONORÉ	° 1745 + av 1757	
VII.4.14.	..	CHARLES JOSEPH	°ca 1747	
VII.4.15.	..	ELISABETH FRANÇOISE	°ca 1749 +1785	S.A. S.P.
VII.4.16.	..	ESPRIT, JOSEPH, FRANÇOIS	° 1751 + 1830.	page 15...>
		x 1777 Charlotte, Elisabeth.....	de SEGOND de SEDERON	



TABLE DES VIII^e, IX^e & X^e GENERATIONS "CHIEUSSE".
 Voir pages 16,17 & 18 les dates et les conjoints.

Texte H. 42
1718
X Marie Anne d'ESCALIS
N° 106

	!	CAMILLE MARGUER.
	!	X.1.1.
!	!	MAR. LOUISE CLÉM.
!	!	X.1.2.
!	!	EUGÈNE>
!	!	X.1.3.
!	!	GABRIELLE ALIX* ...>
!	!	X.1.4.
!	!	ANATOLE M. J.
!	!	X.9.5.
!	!	MARIE LOUISE ZOé
!	!	X.9.6.
!	!	LOUIS MARIE
!	!	FR. de PAULE>
!	!	X.9.7.
!	!	GUSTAVE M. JOSEPH
!	!	X.9.8.
!	!	FRANÇOISE M. Th.
!	!	X.9.9.
!	!	MARIE AYMÉE
!	!	X.11.10.
!	!	MARGUERITE
!	!	X.11.11.
!	!	CLAIRE LéONIE
!	!	X.14.12.
!	!	MARIE JEANNE
!	!	X.14.13.
!	!	CLÉMENTINE FRANÇ.
!	!	X.14.14.
!	!	CHARLES ROB.>
!	!	X.14.15.

N° 52
N° 26

LOUIS FRANÇOIS .>| ANDRÉ M. HONORÉ.....>|

VIII.8.2. | IX.2.1.

MARIE VICTOIRE | ALIX MARIE

FRANÇ. MAXIME | ANNE FRANÇOISE

FRANÇ. J. ALPHONSE

MARIE ADÉLAÏDE | MARIE CLAIRE

MARIE GABRIEL | MARIE ZÉNOBIE

LOUIS ANDRÉ>|

VII.1.8. | VICTOR JUSTINIEN | LOÏSE

AMBROISE HIPPOL. | n.....

MARIE FORTUNÉ ..>|

MARIE JEANNE | ERASME

M. BONAVENTURE ..>|

ANDRÉ DARUIS | M. FR. BERNARD

MARIE DésIRÉE

ESPRIT JOSEPH | ELISABETH | FRANÇOISE

FRANÇOIS>| FRANÇOIS CH.>|

ELISABETH HONOR. | ANATOLE>|

LOUIS | CHARLES ROB.>



LA VIII^e GENERATION "CHIEUSSE".

Avec les dates & les conjoints. Tableau correspondant page 15.

VIII.8.1.	.. MARIE ANNE ELISABETH*	° 1749	+ca 1764
VIII.8.2.	.. LOUIS FRANÇOIS ^{n° 52} ..	° 1750	+ 1828
	x 1783 Marie Thérèse	GABON.	
VIII.8.3.	.. MARIE VICTOIRE*	° 1751	+
VIII.8.4.	.. FRANÇOIS MAXIME*	° 1755	+ 1828. S.A. S.P.
VIII.8.5.	.. FRANÇOIS JOSEPH ALPHONSE	° 1757	+ 1757
VIII.8.6.	.. MARIE ADÉLAÏDE*	° 1758	+ 1843
	x 1778 François Louis Michel* ..	de VALLAVIEILLE.	
VIII.8.7.	.. MARIE GABRIEL	° 1760	+(Fusil.)Niv.An II
VIII.8.8.	.. VICTOR JUSTINIEN	° 1761	+(Fusil.)Niv.An II
VIII.8.9.	.. AMBROISE HIPPOLYTE	° 1763	+ 1764
VIII.8.10.	.. MARIE FORTUNÉ ROGATIEN	° 1767	+ 1833
	x ca 1808 Catherine Hortense ...	CASTEL de BEYNES.	
VIII.8.11.	.. MARIE JEANNE	° 1768	+ en b.a.?
VIII.8.12.	.. MARIE BONAVENTURE ALEXANDRE	° 1770	+ 1809
	x 1801 Anne Ursule	REVERDIT.	
VIII.8.13.	.. ANDRÉ DARUIS LOUIS CONSTANTIN	° 1772	+
VIII.8.14.	.. MARIE DésIRÉE	° 1776	+ 1858
	x 1796 Fr. Esp. Emmanuel* ...	BERLIER de VAUPLANE.	
VIII.16.15.	.. MARIE JOSEPHINE MADELEINE	° 1778	+
VIII.16.16.	.. ELISABETH LUCIE	° 1779	+
VIII.16.17.	.. FRANÇOIS CHARLES EDOUARD	° 1780	+
	x 1807 Fr. Charl. Dorothee ..	GARNIER de FONTBLANCHE.	
VIII.16.18.	.. ELISABETH HONORINE	° 1781	+ 1783

Texte pp. 44
à 48



LA IX^e GENERATION "CHIEUSSE".

Avec les dates et les conjoints. Tableau correspondant page 15.

IX.2.1. ...	ANDRÉ MARIE HONORÉ	° 1784 + 1857	>
	x 1822 Victoire Jos. "Jenny".	BÉRARD "du PITHON".	
IX.2.2. ...	ALIX MARIE	° 1785 + 1786.	
	(Jumelles)		
IX.2.3. ...	ANNE FRANÇOISE	° 1785 + 1786.	
IX.10.4. ..	MARIE CLAIRE FRANÇOISE DésIRéE ...	° 1803 + ap 1886	
	x ca1830 Paul Joseph Marie	REYNOARD	
IX.10.5. ..	MARIE ZéNOBIE	° 1809 + 1864	
	x 1834 Joseph Jean-Baptiste .	GIRARDIN.	
IX.10.6. ..	LOÏSE	°ca 1810 +	
IX.10.7. ...	n.....	°ca 1812 + ap 1886.	
	x ca 1830 n.....	PROVENÇAL.	
IX.12.8. ..	ERASME MARIE	° 1804 + 1879. S.A. S.P.	
IX.12.9. ..	EUGÈNE* MARIE NARCISSE	° 1807 + 1888	>
	x 1842 Marie Pauline	PAUL dit AUGUSTE	
IX.12.10. ..	MARIE FRANÇOIS* BERNARD	°ca 1810 + ap 1860 S.A. S.P.	
IX.17.11. ..	CHARLES MAXENCE	° 1824 + 1899.	>
	x 1857 Louise Cath. Cla. Bl.	CURCUNI	
IX.17.12. ..	FRANÇOISE FéLICITé MATHILDE	°ca 1825 + 1897	>
	x 1845 Bonaventure* Paul	de LA CROPTÉ de CHANTERAC.	
IX.17.13. ..	LOUISE POLYXÈNE	° ca1823 + 1882	S.P.
	x ca1844 Eugène	FABRE DEMOLLINS.	
IX.17.14. ..	ANATOLE AMéDÉE CLAIRE XAVIER	° 1833 + 1920	
	1°x ca1860 Honorine	LUCE + 1873 ..	S.P.
	2°x 1881 Baptistine Marguerite	MAURIN	>
IX.17.15. ..	LOUIS CÉSAR GUILLAUME	° ca1815 + 1830	S.A. S.P.



LA X^e GENERATION "CHIEUSSE".

Avec les dates et les conjoints. Tableau correspondant page 15.

X.1.1. ...	CAMILLE MARGUERITE	° 1823 + 1823	
X.1.2. ...	MARIE LOUISE CLÉMENCE	° 1825 + 1826	
X.1.3. ...	EUGÈNE* LOUIS FRANÇOIS	° 1826 + 1869	>
	x 1860 Angèle* Marie Josép.	FAUCHIER.	
X.1.4. ...	GABRIELLE ALIX*	° 1828 + 1875	>
	x 1847 Jean Victor Henri* ..	ABEILLE.	
X.9.5. ...	ANATOLE MARIE JOSEPH	° 1844 + 1912 .	S.P.
	x 1883 Marie Claire Françoise	BOYER de CAMPRIEU .	
X.9.6. ...	MARIE LOUISE ZOé	° 1845 + 1928	
	x 1869 Justin	DEMARGNE	
X.9.7. ...	LOUIS MARIE FRANÇOIS de PAULE ...	° 1846 + 1929	>
	x 1877 Marie Emilie Gabrielle	RENOM de LA BAUME.	
X.9.8. ...	GUSTAVE MARIE JOSEPH	° 1848 + 1906.	S.A. S.P.
X.9.9. ...	FRANÇOISE MARIE THÉRÈSE	° 1853 + 1920	
	x 1879 Augustin	ROSTAN.	
X.11.10. .	MARIE AYMÉE CHARLOTTE	° 1858 +	
	x 1884 Edouard Charles Albert	de LA CROPTE de CHANTERAC.	
X.11.11. .	MARGUERITE	° 1860 + 1885.	S.A. S.P.
X.14.12. .	CLAIRE LÉONIE	° 1880 + 1974.	S.A. S.P.
X.14.13. .	MARIE JEANNE	° 1883 + 1962	S.P.
	x 1921 Justin Siméon	VISSEROT.	
X.14.14. .	CLÉMENTINE FRANÇOISE	° 1885 + 1957	S.P.
	x)(Fern. Paul Ant. Emile	BOUIRON.	
X.14.15. .	CHARLES ROBERT DésIRé	° 1881 + 1973	
	1°x 1912 Marie Elise Juliette	FOURCADE.+ 1918.....>	
	2°x 1919 Albine Paule	FOURCADE.>	



TABLE DES XI^e, XII^e & XIII^e GENERATIONS "CHIEUSSE".
 Voir pages 20 & 21 les dates et les conjoints.

	! MARIE THÉRÈSE	! BERANGÈRE
	! JOSEPHINE	! XIII.1.1.
	! XI.3.1.	!
	!	! FRANÇOISE
EUGÈNE	>! JEAN LOUIS ANDRÉ>!	>! XIII.1.2.
X.1.3.	! XI.3.2.	! XII.2.1.
	!	! MARIE JEANNE
	! MADELEINE MARIE	! XIII.1.3.
	! XI.3.3.	! XII.2.2.
	!	! JEAN
	!	! XIII.1.4.
	!	!
	!	! ELISABETH
	!	! XIII.1.5.
	!	!
	!	! ROSELINE
	!	! XIII.1.6.
	!	!
	! BERANGER ARNOULD >!	! GHISLAINE
	! XII.2.3.	! XIII.3.7.
	!	!
	!	! ANTOINE>
	!	! XIII.3.8.
	!	!
	!	! BRUNO>
	!	! XIII.3.9.
	!	!
	!	! JACQUES>
	!	! XIII.3.10.
	!	!
	!	! GUY>
	!	! XIII.3.11.
	!	!
	! JOSEPH MAR. EUG. >!	! MADELEINE M.L.
	! XI.7.4.	! XII.4.4.
	!	!
	!	! HUBERT H.L.Y. ...>
	!	! XII.4.5.
LOUIS MAR. FRANÇ.>!	!	! DIANE
X.9.7.	! RAYMOND EDOUARD	! XIII.5.13.
	! XI.7.5.	!
	!	! ISABELLE
	!	! XIII.5.14.
	!	!
	! MARIE MÉLANIE	! SOPHIE
	! XI.7.6.	! XIII.5.15.
	!	!
	! MADELEINE HENRIETTE	!
	! XI.7.7.	!
	!	!
	! ROGER VITAL >!	! BERNARD J.P. >!
	! XI.15.8.	! XII.8.6.
CHARLES ROBERT >!	!	! MARC ALEXANDRE
X.14.15.	!	! XIII.6.16.
	!	!
	!	! HÉLÈNE M.P.
	!	! XII.8.7.
	!	!
	! FRANCIS	!
	! XI.15.9.	!



LES XI° ET XII° GENERATIONS "CHIEUSSE"

avec les dates et les conjoints. Table correspondante page 19.

XI.3.1.	MARIE* THérèse JOSEPHINE	* 1862 + 1915	>
	x 1886 Jacq. Adolp. M. P. Fr. de P.	de CASTERAS VILLEMARTIN	
XI.3.2.	JEAN* LOUIS A. M. J. A.	* 1863 + 1910	>
	x 1902 "Fanny" Désirée Marg.	THÉNARD	
XI.3.3.	MADELEINE*MARIE MARG. ROSAL.	* 1865 + 1944	>
	x 1890 Pierre Louis M. J.	SALTEUR de LA SERRAZ	
XI.7.4.	JOSEPH M. EUG. SIDOINE.	* 1880 + 1960	
	1°x 1909 Reyne	d'ESPINASSY de VENEL + 1924	>
	2°x 1927 Marthe Emilie	BONFILS	
XI.7.5.	RAYMOND EDOUARD PAUL M.	* 1882 + 1893	S. A. S. P.
XI.7.6.	MARIE MELANIE CÉSARINE	* 1884 + 1961	S. P.
	x 1924 Jean Antoine Pascal ...	COLONNA d'ISTRIA	
XI.7.7.	MADELEINE HENRIETTE MARIE.	* 1884 + 1923	S. A. S. P.
XI.15.8.	ROGER VITAL MARC	* 1913 +>
	x 1946 Simone Ernestine B. A.	FESQUET	
XI.15.9.	FRANCIS	* 1921 + 1940	S. A. S. P.
<hr/>			
XII.2.1.	GUILLAUME LOUIS ANT. "GUY"	* 1904 + 1944	>
	x 1927 Ghislaine M. F.	de MENTHON St. BERNARD	
XII.2.2.	ELISABETH	* 1903 +>
	x 1926 André	REGNAULD de BELLESCIZE +	
XII.2.3.	BERANGER ARNOULD	* 1907 +>
	x 1934 Roseline	de VILLENEUVE ESCLAPON	
XII.4.4.	MADELEINE MARIE LOUISE	* 1913 +>
	x 1937 Raoul	d'ALLARD	
XII.4.5.	HUBERT HENRI LOUIS YVES DIEUDONNé .	* 1918 +	
	1°x 1941 Charlotte	de BELSUNCE) (1971.	>
	2°x 1971 Paule	BARTHE	>
XII.8.6.	BERNARD JEAN PAUL	* 1947 +>
	x 1975 Elisabeth	ABBès	
XII.8.7.	HéLèNE M. PAULE DésIRéE	* 1950 +	



LA XIII^e GENERATION "CHIEUSSE"

avec les dates et les conjoints. Table correspondante page 19.

XIII.1.1.	BÉRANGÈRE MARIE BERNADINE	° 1928 +	>
	x 1946 Louis	BORDEAUX-MONTRIEUX	
XIII.1.2.	FRANÇOISE	° 1930 +	>
	x 1950 Stanislas	RONDOT +	
XIII.1.3.	MARIE JEANNE	° 1932 +	>
	x 1957 Bernard Georges*	d'ANGLEJAN CHATILLON	
XIII.1.4.	JEAN	° 1934 +	>
	xca 1962 Anna Maria	GUERRA	
XIII.1.5.	ELISABETH "BOBETTE"	° 1938 +	>
	x 1960 Jacques	HUMAN	
XIII.1.6.	ROSELINE	° 1940 +	>
	x 1962 Pierre	LéON- DUFOUR	
XIII.3.7.	GHISLAINE	° 1934 +	>
	x 1967 Charles Henri	BOSCALS de REALS	
XIII.3.8.	ANTOINE	° 1937 +	>
	x 1977 Marie Isabelle	d'HALLUIN	
XIII.3.9.	BRUNO	° 1939 +	>
	x 1975 Annick	MICHEL	
XIII.3.10.	JACQUES	° 1961 +	>
	x 1972 Bernadette	CASPAR	
XIII.3.11.	GUY	° 1948 +	>
	x 1977 Catherine Marie Josephe	SORNAY	
XIII.5.12.	MICHEL GUY MARIE HUBERT	° 1942 +	>
	1°x 1967 Jacqueline M.H.	ORDIONI + 1971	>
	2°x 1976 Monique Ernestine Y. M.	BURGARD	
XIII.5.13.	DIANE MARIE MARTINE.....	° 1944 +	>
	x 1969 Philippe	PEGUILHAN de LARBOUST de TERMES	
XIII.5.14.	ISABELLE MARIE THÉRÈSE.....	° 1957 +	>
	x		
XIII.5.15.	SOPHIE THÉRÈSE MARIE	° 1973 +	>
	x		
XIII.6.16.	MARC ALEXANDRE	° 1976 +	>
	X		



TABLE DE LA 14^e GENERATION "CHIEUSSE".

ANTOINE>! BENOIT DIEUDONNé *17.10.1984 SURESNES (92)
 XIII.3.8. ! XIV.8.1.

BRUNO>! BÉRENGER MAURICE *08.01.1976 OULLINS (69)
 XIII.3.9. ! XIV.9.2.
 !
 ! JACQUES *30.05.1977 OULLINS (69)
 ! XIV.9.3.

JACQUES ! TATIANNE LAURE MARIE *22.11.1973 COLMAR (68)
 XIII.3.10. ! XIV.10.4.
 !
 ! FANNY BRIGITTE LAURENCE MARIE *16.12.1975 COLMAR (68)
 ! XIV.10.5.
 !
 ! HUGUES ALAIN MARIE *05.08.1979
 ! XIV.10.6. VITRY le FRANÇOIS (51)

GUY ! FRANÇOIS MARIE JEAN *08.01.1983 BOGOTA
 XIII.3.11. ! XIV.11.7. (COLOMBIE)
 !
 ! OLIVIER MARIE LÉONARD MICHEL *29.11.1986 BOGOTA
 ! XIV.11.8. (COLOMBIE)

MICHEL ! BÉRENGÈRE *07.06.1968 TOULOUSE (31)
 XIII.5.12. ! XIV.12.9.
 !
 ! EMMANUEL *17.03.1971 TOULOUSE (31)
 ! XIV.12.10.



GÉNÉALOGIE HISTORIQUE DES "CHIEUSSE."1. JEAN

ca 1525- * à DRAGUIGNAN ? (VAR)

Si son existence est certaine à LORGUES (VAR) en 1578 où il figure sur le cadastre et en 1588 où il est Consul (14), sa filiation avec BÉRENGUIER, qui suit, n'est pas prouvée mais probable d'après l'abbé Paul GUEYRAUD (15).
d'où, probablement 2 fils : BÉRENGUIER et HUGNET, rien sur ce dernier.

1.1. BÉRENGUIER

Praticien - Procureur - Consul - Bourgeois.

ca 1550- * à DRAGUIGNAN.

1574- Le 01.10. Désigné comme "Praticien", il est reçu procureur du Roy à DRAGUIGNAN et demeure alors 38, rue de l'Observance. (16 - 17 & 18.)
Il devait y rester jusqu'en 1610.

ca 1579- Son 1° x avec Anne BOYER + av. 1610.

Nombreux enfants dont 8 sont connus: Marguerite - Honorade - Honoré - Madeleine - Antoine - Jean - Augustin - Julie.

1610- Il a perdu son épouse. Il est élu 1° consul à DRAGUIGNAN.

1611- Le 08.03. Son cm. à DRAGUIGNAN (19) avec sa 2° épouse: Jeanne d'ARBAUD + ap. 1617. Veuve en 1° noce de Jean JUGÉARD.

Elle était fille de Marcellin (Sgr. de St. Jean de BRESC.) et de Blanche de BARRAS. (Famille du conventionnel.)

3 enfants sont connus: Scipion - Honoré - Anne.

A sa sortie de charge, il se retire dans sa maison de LORGUES, place de La FONT ou des ORMES. Il est alors qualifié de "bourgeois."

1619- Le
é"; à"; son test., enregistré à AIX ? (20)

1620- Le 12.09. Il intente un procès (20) & (I, 14) à Jeanne de GUILHOU ou GUILHON, veuve de Marcellin ARBAUD, Sr. de BRESC, son beau-frère.

Il demande que lui soient rendus des biens dotaux de sa femme, soit : "Une vigne et olliviers situés au cartier de la TRINITAT ?, un jardin au cartier de TARADEAU, plus un pré au chemin de VILLACROZE appelé Prè de la Rivière et finalement une vigne et olliviers au cartier de BARONNE."

Le tout pour une valeur de 8.000 L.

Ce serait pendant sa vie que certaines terres de la bastide d'ARGENS, appelée plus tard "La MARTINETTE." sont entrées dans le patrimoine familial.

1632- Av. juin sa + à LORGUES.

D'après l'abbé GUEYRAUD (15), il aurait eu de ses deux mariages 21 ou 22 enfants.

Anne - Scipion - Honoré

1.1.1. MARGUERITE.

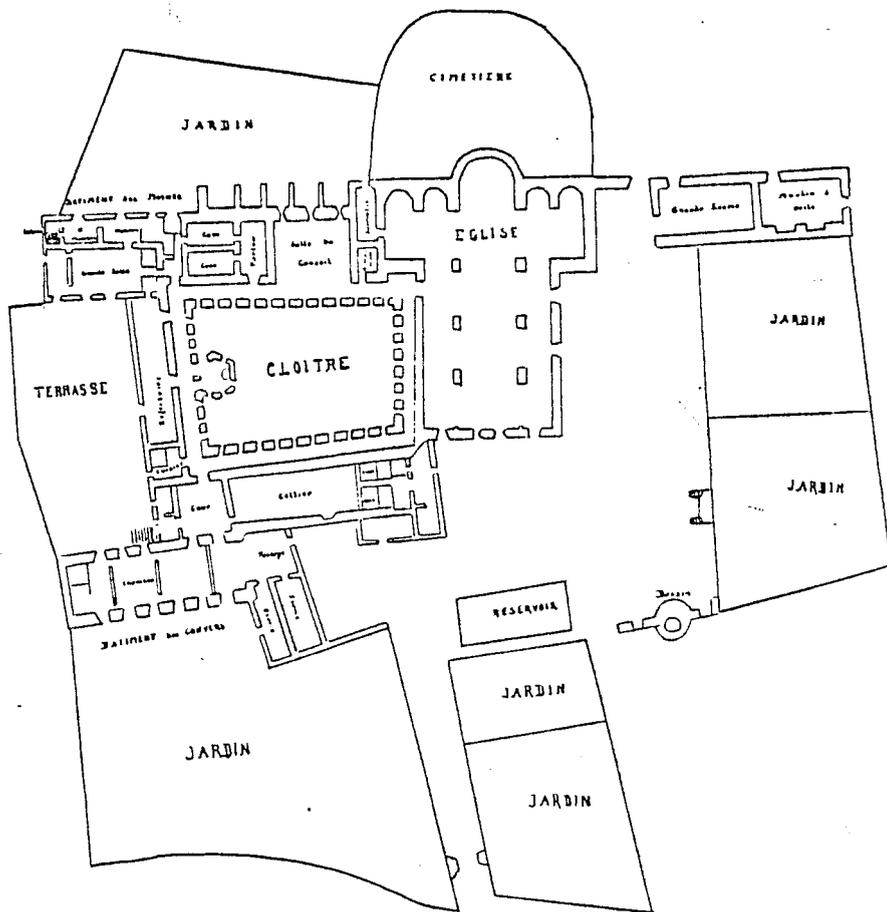
1580- Le 19.06. * à DRAGUIGNAN, issue du 1° x de son père. (22)
Aucune autre trace.





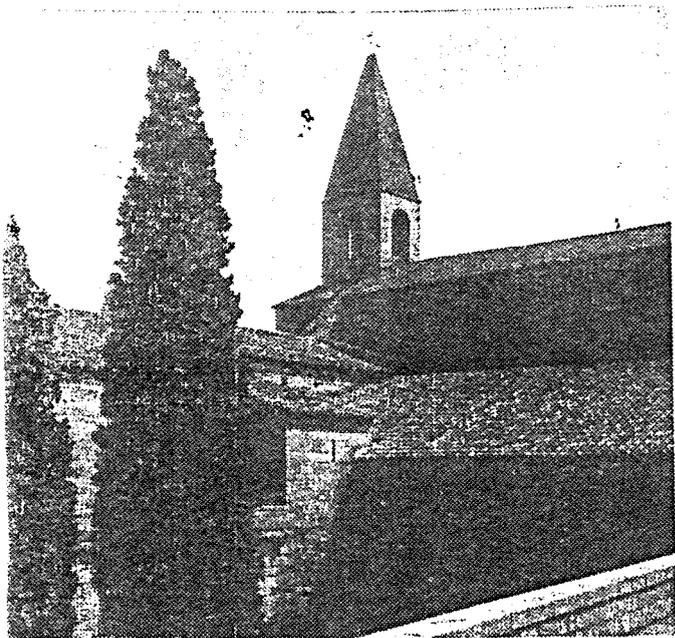
I, 14

In la cause de brigandage de
 brigandage de Lesques main p...
 de Bure p... doct...
 de Damoytelle Johanne Crubaud
 Stuaudro ex p... de Reges de
 rohan pour Damoytelle Johanne
 de Bulhon... de sa main...
 avec le juré de luy de l'haud...
 de l'haud... que p...
 de l'haud... que l'haud...
 que fait lad... a ladit
 de l'haud... de l'haud...
 de l'haud... de l'haud...
 de l'haud... de l'haud...
 de l'haud... de l'haud...
 de l'haud... de l'haud...

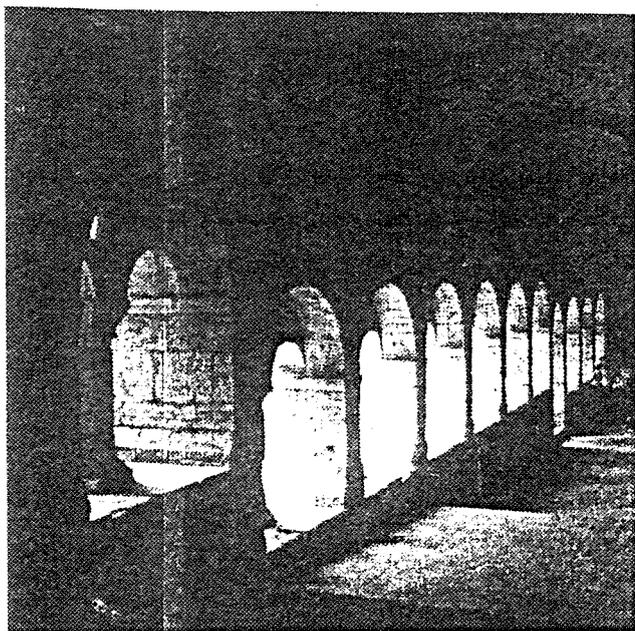


ABBAYE DU THORONET XVIII^{ème} SIÈCLE
Plan du Rez-de-Chaussée

I, 15, 1

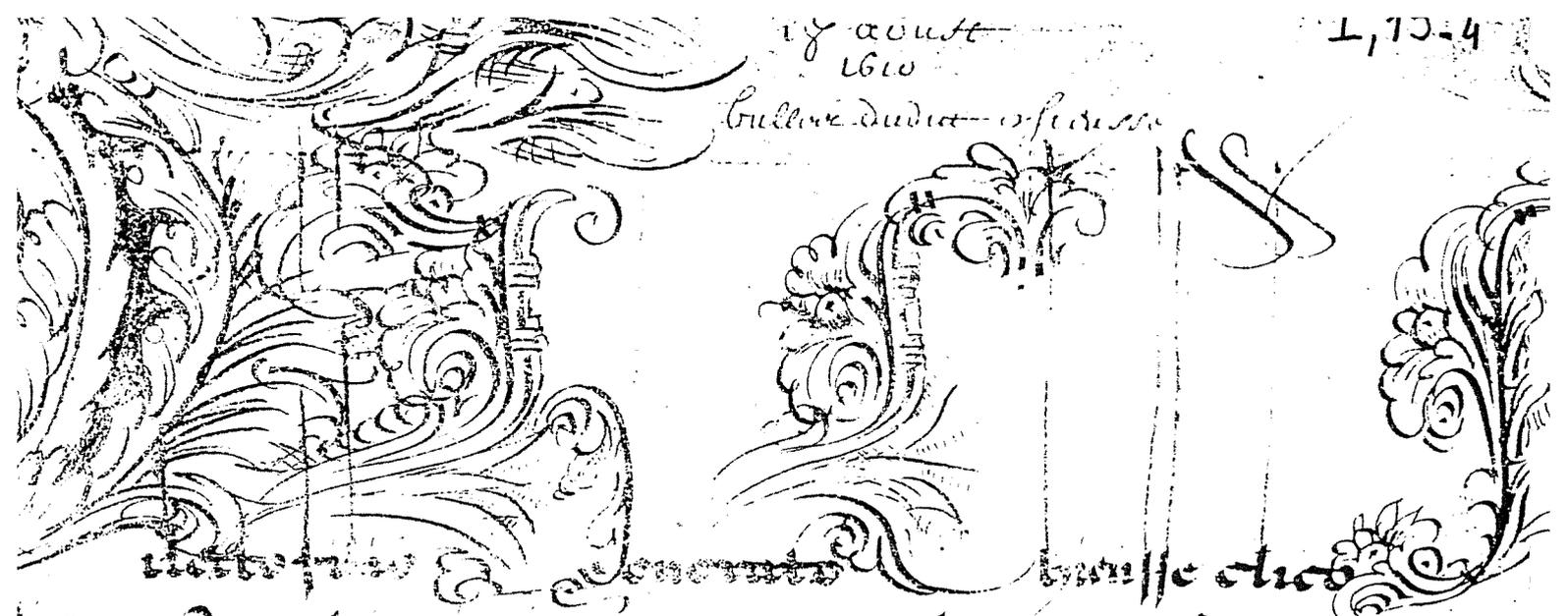


I, 15, 2



I, 15, 3

Bulle de dudict... confirmacione



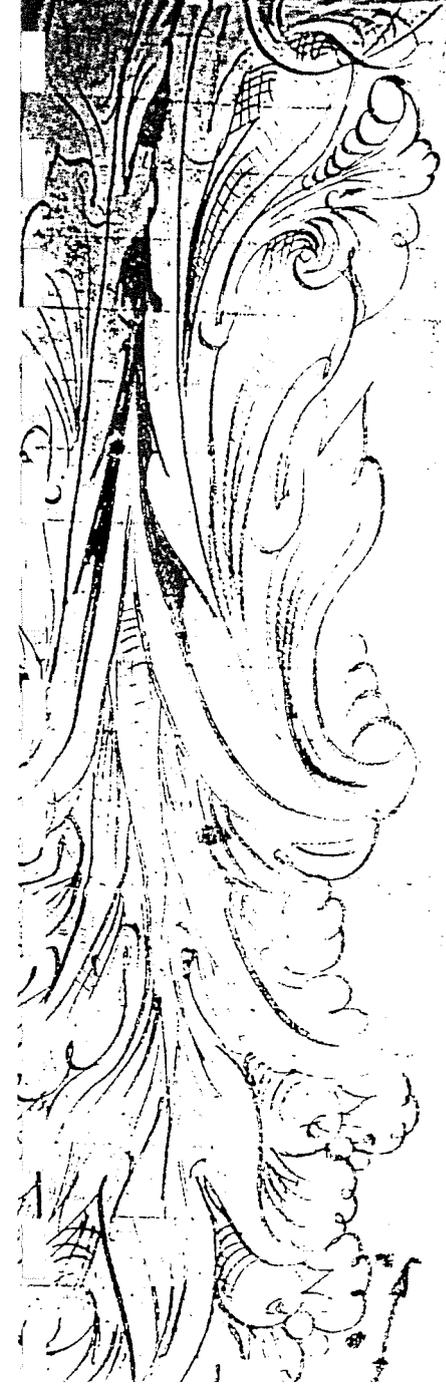
Unter dem Comento... brousse clico

les que les cations instruments diplomes ne s'ententent et
 agrument susceprunt vltimant de subventionne auxilio
 une p'cedentier d'ice quel d'ictue filius Leonardus de
~~manuallibus ducum mambrie...~~ et libere celli
 Nos in quos manibus etiam b'rie d'ictue filius Jam
 cessit Nosq; tandem p'cedentieru cessionem Duranie ad
 v'ic jure clausa resultat presentibus pro expresse habita
 in vigesimo tertio trinitatis Anno duntaxat con
 cessi vobis ad hoc per suas l'ras nominant et commodum
 uniusq; persona seu per liberam cessionem cuiusvis de illu
 acet etiam si tanto tempore duntaxat qd sine p'visione in
 x quavis causa ad sedm eandem p'cedentier vel qualiter p'cedentier
 um etiam presentibus haberi volumus pro expresse p'cedentier
 v' firmu n'ost' consilio ap'lica ante commendamine cur
 tantibus felice recordationis Confici p' d'um p'cedentier
 aius firmitate alia v'cedentier p'cedentier et consuetudinibus
 m'cedentier p'cedentier diligenter laudat de p'cedentier
 autem qd p'cedentier h'nci v'cedentier in dicto monasterio
 re filios Comendatue eiusdem congrue supportantur ouen
 mentali si v'cedentier commune v'cedentier mansa fuerit t'cedentier
 v'cedentier seu ornamentoz amptionem vel fulcimentum au
 aius singulis impartita de residuis fructibus redd
 bonasterio Abbate qui pro tempore fuerint de illis t'cedentier
 v'cedentier et t'cedentier



anthe ep[iscopu]s et n[ost]ro i[n]venit d[omi]n[u]m

circumscripta ecclesie et monasterio sine
quibuslibet et in fine opportunitatibus
Flouqua ale de Thronete C[on]suetudin[um] et



commendam ipsam locabit in de h[ab]itu
pretendit iur[is] h[ab]it[us] etiam p[ro]p[ri]e et lib[er]e
ille quene qualis informatio etiam co
pate regi et salubriter dirigebant q[ui] t
p[ro]tecto iudicium ap[osto]licu[m] s[ub] d[omi]ni p[ro]p[ri]e
monasterium p[ro]p[ri]um quomodo et ex
s[an]cto publico et t[er]ribus p[ro]p[ri]e factam
ap[osto]licam t[er]mine d[omi]nolita existit et illa
possessorio vel quasi molestia omne s[an]c
tendum regendum et gubernandum
et t[er]ribus p[ro]p[ri]e comitudo Lond
iuramento confirmatione ap[osto]lica vel q
dirigente duo actus duo p[ro]p[ri]um q
p[ro]p[ri]e s[ub] d[omi]ni i[n]venit d[omi]n[u]m volumi
latum nominatim s[ed] illius ac dilec
t[us] Abbatiale p[ro]p[ri]a et s[an]ctima Co
nasterium in r[est]auracionem illius fa
tae omnibus alijs deductis oneribus
libere et licite valeat sicut ip[s]e sine
tamen quomodo illius h[ab]it[us] r[est]auracione

une pour
mors de z

diverses
de ma

de charge

de mentionner
par Mosson

Henri Ruccha

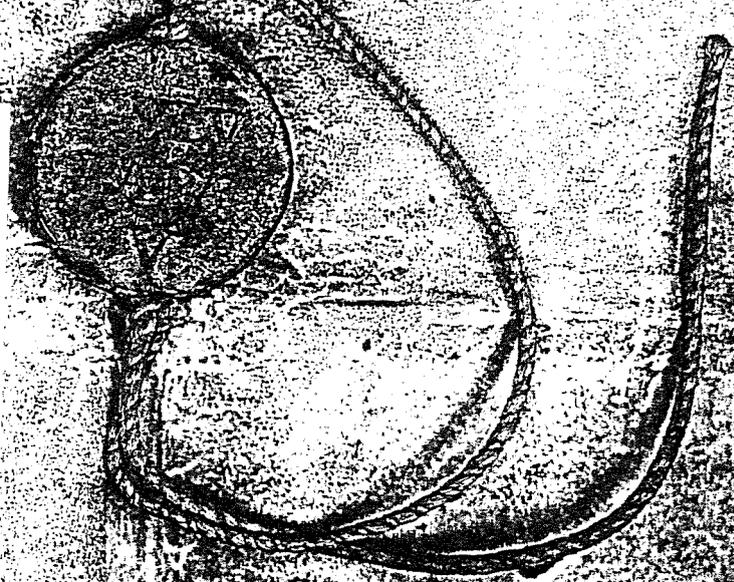
A. Maccary

R. Legros

le sceau en plomb →

Avers: 2 Têtes de Saints
de profil, probable-
ment ST Pierre et
ST Paul séparés par
une grande croix et
les lettres P. P. (?)

Revers: +
PAVLVS
PAPA
V



San mis pax tene dize at 20 die
 du moie de may Jusque a l'origine de
 l'epre de l'insinuation de l'equite d
 l'empereur de l'epre de l'epre ala
 Berenguer thicisse pdeu e for d'ysam
 Je m' honore e siusse d'ura de 2a lu
 qui e l'epre de l'epre de l'epre de l'epre

200

11
 11

l'epre de l'epre
 de l'epre

27. 1. 1610

115.0

Lettre
du
prieur
de
Saint
Jehan

En la grace de Dieu Roy de
France
Luy en sa sainte Lettre
de mon ordonnance
de luy obtenu de
de l'estrain
Maxim
Lad
de l'ad
de l'ad

vingt

La chambre

San Mis
2e
par
don
me
2

ACCORD DONNÉ PAR LOUIS XIII A HONORÉ CHIEUSSE 1.1.3.
POUR L'EXÉCUTION DE LA BULLE OCTROYÉE PAR LE PAPE PAUL V.

Il s'agit de Camille BORGHÈSE 1605-1621. L'année de son pontificat (la 6^e) est précisée sur la bulle en latin.

Cet accord, sur parchemin (I, 15, 6), est attaché à la bulle.

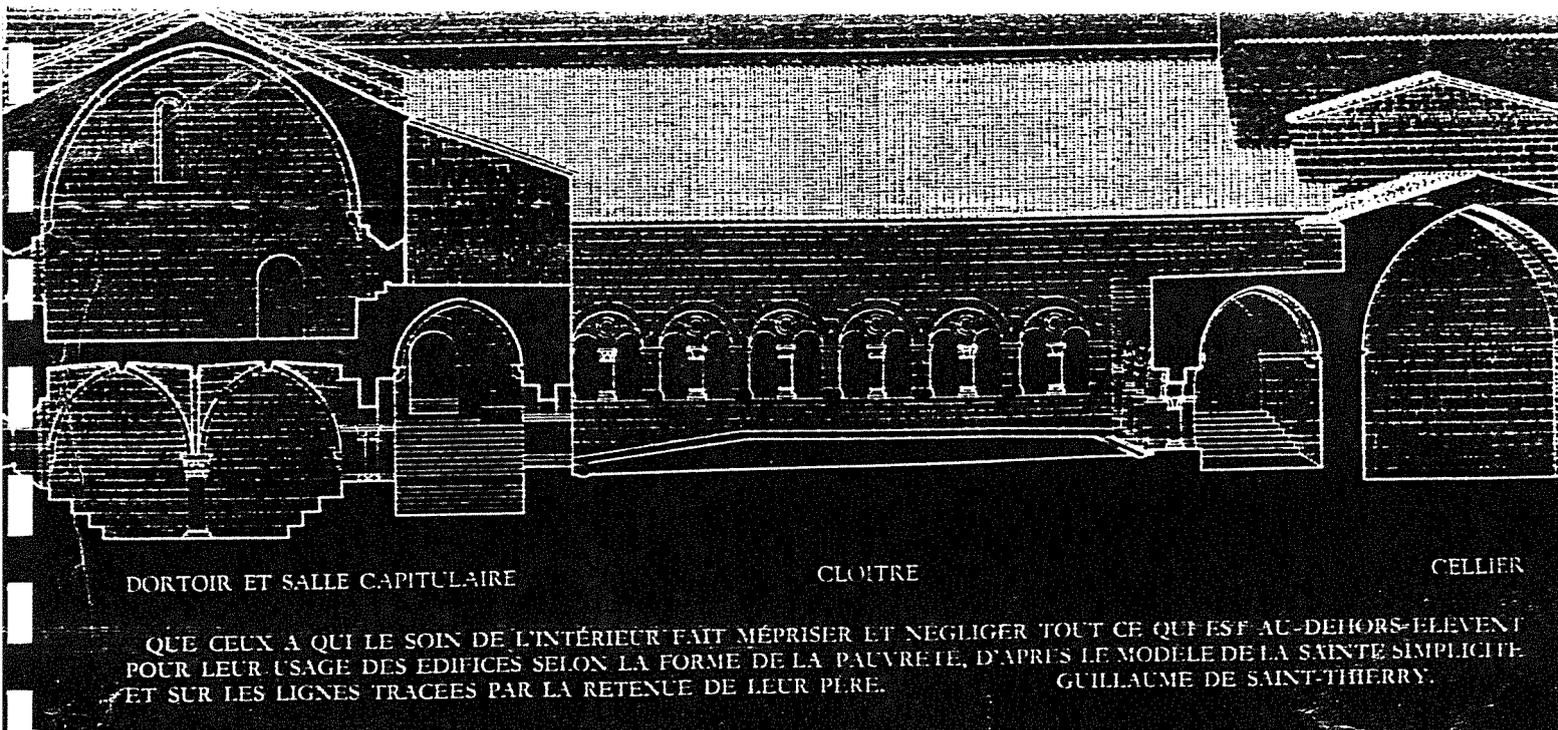
"LOUIS par la grâce de DIEU ROY de FRANCE et de NAVARRE comte de PROVENCE et FORCALQUIER et terres adjacentes. A tous ceux qui cette présente lettre verront salut, veu par nos amis et féaux conseillers ... par nous y ordonné en temps de vacation la requeste à elle présentée par Messire Honoré CHIEUSSE, y constitué d'avoir lettre... placet... pour l'exécution de la Bulle apostolique cy donnée soit par lui obtenue de notre Saint Père le Pape portant provision en sa faveur de l'Abbaye de Notre Dame du Thoronet de l'ordre de CITEAUX suivant la ... à lui faite par Messire Jean de SOUSSAN (?) cy devant payable... mars quinto decimo calendar septembre millesimo sextentissimo decimo (15 sep. 1610.). Veu aussi la réponse et ... la dite requeste a été montrée n'empêchant ... sans abus et autre requeste faite à Messire ... frère, ... son ordonnance du jour et datte ... a octroyé au dit Messire Honoré CHIEUSSE l'an de la dite bulle selon sa forme et teneur et sans abus en témoin de quoi avons fait mettre notre sceau en la dite Chambre le vingtseptième jour de septembre l'an de grâce mil six cent dix et de notre règne le premier.

PAR LA CHAMBRE.

Il s'agit du Roi LOUIS XIII qui a été couronné quelques mois avant. HENRY IV ayant été assassiné le 14 mai 1610.

L'INSINUATION DE CETTE PIÈCE FIGURE SOUS CE TEXTE:

L'an mil six cent onze et le dixième jour du mois de may insinué et enregistré dans insinuations ... de cette ville de FREJUS à la requeste de Messire Bérenguer CHIEUSSE père et soit disant (?) ... de Messire Honoré CHIEUSSE prieur de l'Abbaye du THORONET et mon ... qui en personne a requis acte qui lui a été consédé par moi soussigné.



En la Camp de m. j. honou
Egiluffe abbi Comandatoj. v. de
labbay du Monast. d. mand. by
admes de promiff. du genniz. May
mil six cent quatre vingt et un
Condemp. de la forme de six cent
y Contient deux part

Contre

Messieurs Jergent de Boniffier filz de
Lamolle d. Gand. & c.

Arresté le 10 du Mois de Mars l'année 1640
de Lamolle by le Grand J. de ladite
de ladite promiff. avec le Grand J. de
et le Grand J. de ladite filz de Lamolle
a payer audit filz de Lamolle l'année
fourme de six cent quatre vingt et un
by ladite promiff. demand. et Cont.
par ledit filz de Lamolle au profit
et sans d. sans fait au Grand J.
Grand J. de ladite filz de Lamolle
quarante

M. de la Roche
Richard
M. de la Roche
M. de la Roche

1.1.2.

HONORADE.

1583 .Le 24.07. ° à DRAGUIGNAN, issue du 1° x de son père. (22)
Aucune autre trace.

1.1.3.

HONORÉ.

Abbé commandataire de l'abbaye royale du THORONET. (VAR)

1587 ° hors de DRAGUIGNAN à cause de la peste qui sévissait alors dans la Cité. Une grande partie de la population émigre cette année là. (16)
Issu du 1° x de son père. (22)

1610- Il est moine à l'abbaye du THORONET depuis l'âge de 23 ans. (I,13 - I,15. 1,2,3,4,5,6.)

Cette abbaye de l'Ordre de CITEAUX (Ordre fondé en 1075 par ROBERT, bénédictin et abbé de MOLESME.) est considérée comme la plus pure de l'art CISTERCIEN.

Commencée en 1160 par les moines de l'abbaye de FLORIEYÉS, (Fondée en 1136.) abbaye qu'ils sont obligés de quitter à cause d'un sol trop pauvre pour les nourrir, ils s'installent au THORONET en 1176.

L'abbaye a été heureusement sauvée de la ruine par Prosper MÉRIMÉE qui la signale à l'attention de RêVOIL (1822 / 1900, architecte de la cathédrale de MARSEILLE.). FORMIGÉ (1845 / 1926, architecte des monuments historiques.) y a également travaillé.

La plaquette illustrée sur l'abbaye ne mentionne qu'un seul abbé: Honoré CHIEUSSE, notre ... oncle.

Je recommande vivement la visite de cette merveille.

1610- Le 27.08. une bulle du pape lui attribue la crosse et la mitre avec le titre d'abbé commandataire de l'abbaye. Nomination confirmée par LOUIS XIII. (23)

1635- Le 07.08. il assiste comme témoin au mariage de sa soeur ANNE.

1640- Le 02.01. il signe le remboursement d'une somme de 600 L. prêtée par l'abbaye à la ville de LORGUES. (I,16)

Il réussit aussi à apaiser un procès entre son abbaye et la ville de LORGUES qui durait depuis plus de dix ans. (22)

1652- le 30.04. test. (22) Il lègue à Honoré IV.6.1. - A Jean IV.6.5. - et à Joseph IV.6.4. de CHIEUSSE, frères et neveux, fils à feu JEAN, son frère, (+ quelques jours avant.) 6.000 L. à chacun d'eux. Les intérêts de cette somme seront gérés par leur mère Eléonore d'ANDRÉ qui leurs versera le tout dès qu'ils auront atteint leur majorité, soit l'âge de 25 ans.

Il nomme pour son héritier général son 4° neveu FRANÇOIS IV.6.2., qui est conseiller du ROY et juge royal de LORGUES.

Ca 1666- Sa + . Pas de preuve.

1.1.4.

MADELEINE.

1589- le 30.07. ° à DRAGUIGNAN, issue du 1° x de son père (22).
Sans autre trace.



Au procez d'entre Jean Chicusse

Escuyer de la ville de Bourges, fils aîné
de feu Berenguier.

Contre Messieurs Scipion & Honoré Chicusse, frères,
Cadais de Jean de la Roche Berenguier.

Le Combleur a fait voir par son testament que ledit Scipion & Honoré Chicusse, ses enfants d'un second mariage dudit feu Berenguier père com-
mune des parties (par les fondations de sa seconde femme qui se
font en faveur clandestinement à quatre lieues loing de la maison) va
l'ont par lequel eussent les droits de la succession, et contre la ley de
la ville de Bourges donnée aux parents de la Demoiselle d'André mariée avec
le Combleur. Il a fait voir par son testament ledit Scipion & Honoré ses
frères, par son préciput de sa succession, auant son décès, de sa
héritage, sans encore leur avoir de son préciput vne maison, lar-
ge, & meublé, de prix de plus 3000 livres, ils voudroient encore faire
contribuer ledit Jean qui est donataire d'un tiers par son mariage, au tiers
du legs de son père fait par ledit Berenguier à Anne sa fille du second
mariage, Messieurs Scipion & Honoré.

Cette prétention est injuste & contraire à l'expresse vo-
lonté du testateur, lequel après avoir ordonné toute chose ordinaire que le-
dit Jean donataire d'un tiers contribuât au tiers des charges de son hé-
ritage, il déclare quant & quant après qu'en ce qui est des legs il entend
qu'ils soient payez par ledits Scipion & Honoré ses héritiers.

Vous ledit testateur s'en est encore formellement expliqué par vne
clause expresse, lors qu'après avoir confirmé audit Jean sa dite donation,
il se luy laisse que trois livres, attendu (dit-il) qu'il est avantage à ses frè-
res, et quel avantage peut avoir ledit Jean par dessus ledits frères autre
que celui de ne contribuer point avec eux au paiement dudit legs, at-
tendu que ledits Scipion & Honoré ont tout le surplus de l'héritage, ont
été avantagez à leur aîné par ledit préciput, de plus de huit mil livres,
après quoy c'est vne donation volontaire, & qui s'oppose à l'intention du
testateur de le vouloir faire contribuer au tiers dudit legs de huit cens
livres, considéré que quand le testateur ne se seroit pas si clairement ex-



1.1.5.

ANTOINE. *1^{er} mariage*

1592- Le 12.09. ° à DRAGUIGNAN, issu du 1° x de son père. (22)
 Sans autre trace.

1.1.6.

JEAN. *1595-ca 1652* *1^{er} mariage*

Bourgeois - Ecuyer - Consul et Maire.

Il est le premier à avoir des prétentions de noblesse, lorsqu'il est désigné comme "écuyer" dans un procès et dans le cm. de sa soeur ANNE.

1595- ° & b. le 28.05. à DRAGUIGNAN. (20) *1^{er} mariage*
 par. Jean SASSI, avocat du ROY. mar. Anne

1616- le 10.01. cm. à LORGUES avec Eléonore d'ANDRÉ + ca 1652.
 Fille de BALTHAZARD et de Marguerite de CHATEAUNEUF.

1628- Se porte garant d'un emprunt de 4.500 L. souscrit par la Ville. (22)

1633- le 31.08. il achète au sieur FAUCHIER une partie de la maison donnant sur la rue du Faucon à LORGUES, actuellement place des Ormeaux. (22)

1635- le 07.08. il est témoin au cm. de sa soeur ANNE.

ap.1635- Procès contre ses deux demi-frères ; SCIPION et HONORÉ qui suivent. (I,17) Avec l'aide de leur mère, Jeanne d'ARBAUD, ils ont soustrait des biens qui venaient de leur père pour une somme de plus de 8.000 L.

1639- il est 1° consul et maire de LORGUES. (2)

1652- le 06.04. son test. chez Mtre. Esprit IMBERT, not. royal à LORGUES.

Il est désigné comme "Escuyer" (12,1.2 & 3.)

Il lègue à chacun de ses enfants : HONORÉ, JEAN et JOSEPH 3.000. L., que "sa chère femme, sa légataire universelle" leur donnera dès leur majorité à 25 ans, elle devra les entretenir jusque là.

Sa + . Il doit mourir quelques jours après, puisqu'il est déjà mort quand son frère HONORÉ rédige son testament le 30.04.1652.

Ses enfants: Honoré - François - Claire - Joseph - Jean .

Ap. 1652- Test. de son épouse (22). Elle désire être inhumée dans l'église collégiale avec son mari. Elle lègue 300. L. aux R.P. SERVITES - 9. L. à l'église collégiale. - 6. L. à l'hôpital et 3. L. à HONORÉ et FRANÇOIS.

1.1.7.

AUGUSTIN.

1599- Le 15.07. ° à DRAGUIGNAN, issu du 1° x de son père. (22)
 Aucune autre trace.

1.1.8.

JULIE.

1602- Le 05.05. ° à DRAGUIGNAN, issue du 1° x de son père. (22)
 Aucune autre trace.



1.1.9.

SCIPION.

Avocat à la Cour d'AIX.

1611- Le 14.02. ° à DRAGUIGNAN, issu du 2° x de son père. (22)

ap.1635- Procès avec son frère aîné au sujet d'une captation d'héritage.

1643- Il est consul et maire de LORGUES. (2)

1657- Il est à nouveau consul et maire de LORGUES. (2)

1667- Il fait un don à son frère HONORÉ pour que les Capucins puissent s'installer à LORGUES. (22)

1.1.10.

HONORÉ.
-----Avocat à la Cour d'AIX. FONDATEUR de la branche des CHIEUSSE de VILLEPEY.

1612- Le 16.07. ° & b. à DRAGUIGNAN.

ap.1635 procès avec son frère aîné au sujet d'une captation d'héritage.

1645- Le 03.04. son x avec Madeleine de SICOLE. (22)
Fille de Jean, écuyer, et de Dorothee CHABAUD de TOURETTE.

1654- 1° consul et maire de LORGUES. (2)

1662- ----d'----

1664- Le 30.09., avec son neveu IV.6.1., il fait parti des 4 délégués de LORGUES qui vont offrir une aide à la ville de TOULON frappée de la peste.

1666- 1° consul et maire de LORGUES. (2)

1667- ----d'----

1672- Sa mort.

Ses enfants: Anne - Eléonore - Charles - Joseph - Joseph.

1.1.11.

ANNE.

ca.1617- Sa ° à DRAGUIGNAN ?

1635- Le 07.08. son x avec Honoré TRABAUD, sieur de TAULANE.
Fils de Jean et de Louise ESCOFFIER de TAS...
Son oncle HONORÉ, bénédictin, assiste à son mariage ainsi que ses deux frères et ses trois demi-frères.

sa + probablement peu de temps après son mariage, sans postérité.

Sa succession fait également partie du procès en captation d'héritage intenté à ses deux frères par JEAN, son demi-frère.





Lorgues 30
AVG. 1692

maillardet
Deid
Mars
Du 31 mars 1692 au
28 juil. 1693

11/1354

Nous Francois de Chieusse Conseiller du Roy et
Juge Royal en la Judicature de cette ville de Lorgues avons
signé le present Registre contenant cent soixante feuilles
cotes et parattés pour servir a la paroisse de l'Eglise collegiale
de cette ville de Lorgues pour enregistrer les baptêmes
Mariages, et sepultures qui seront faits par Les. Sacristain
Cure de lae. paroisse pendant cette année dont le present
servira de minutes entre les mains du. Cure pour la
conservation desd. Registres de baptêmes, mariages et sepultures
conformement a l'ordonnance de Sa Majesté de l'année
1667. et de son Edit du mois d'octobre 1691. fait
a Lorgues ce vingt six mars mil six cens quatre vingt deux

[Handwritten signature]

1^o page du registre des baptêmes - mariages et décès de Lorgues
du 31.03.1692 au 28.09.1693 - Paraphé par François de CHIEUSSE

façade actuelle de la maison de LORGUES.

I, 20



façade du Ormeaux.

IV.6.1.

HONORÉ.

Avocat en la Cour d'AIX. 1° consul et maire.

ca.1627- sa * . Etait encore mineur en 1652. (22)

1674- Le 09.01. son x à DRAGUIGNAN. avec Izabeau d'EMENJAUD.
cm. Rey, notaire à DRAGUIGNAN.Fille de Jean, Sgr. de NÉOULES et de CHATEAUVIEUX et de Anne de RAPHÉLIS. *Sc Bronner G*

1676 & 1678 - 1° consul et maire de LORGUES. (2)

av.1706- Sa + à LORGUES.

Ses enfants: Eléonore - Marguerite - Anne.

IV.6.2.

FRANÇOIS. *1696-1703*

Conseiller du ROI - Juge royal.

1626- Le 27.06. son b. et sa * à LORGUES.

p. Frère Bernardin MINGAUD, de l'Ordre de Saint JEAN de Jérusalem.
m. Clère d'ANDRÉ, sa tante. (22)

1646- Le 12.11. (I,18) "Noble Pierre VITALIS, juge royal de la ville de LORGUES, demeurant à AIX, présent à PARIS place Dauphine en la maison de la Coupe d'Or, remet au ROY sa démission au profit de noble François CHIEUSSE" Qui est donc nommé juge royal et conseiller du Roi.

1647- Le 11.11. son cm. à CUERS. Il est qualifié sur l'original de: "Mre. (messire) François CHIEUSSE juge royal de la ville de LORGUES." Sur une copie postérieure mais non datée, signée GRISOLLE, "écuyer, conseiller secrétaire du ROY Maison Couronne de FRANCE en la Chancellerie près la Cour des Comtes Aydes et Finances d'AIX." Il est qualifié de: "Noble et conseiller du ROY et juge royal..." et un "S" figure à CHIEUSSE.

De même sur l'original où son père est qualifié d'écuyer, la même copie reprend ce terme et ajoute "Noble."

La future; Clère de BARRY, fille de feu sieur Joseph BARRY et de damoiselle Claire de CABRE de cette ville de CUERS.

Là encore, toujours la même copie ajoute, : "Noble." et la particule devant le nom du père.

Il est probable que le "de" devant le nom de la fille et devant celui de sa mère signifie seulement; "fille de BARRY ou fille de CABRE." Comme c'est l'usage dans tout le Midi à cette époque.

Témoins du coté du futur: Jean, son père. - Mtr. Jacques d'ANDRÉ, conseiller du ROY au Parlement de PROVENCE, son oncle maternel.

Témoins du coté de la future: Dame Marguerite de BOUGES, aïeule maternelle. - Jacques et Antoine BARRY, bourgeois, son oncle et grand-oncle paternels. (Détail amusant: Toujours sur la même copie, la particule "de" est ajoutée devant "BARRY" et le terme "Bourgeois" est supprimé!) - Joseph AUDIBERT, docteur en médecine, son oncle maternel et curateur.

Le futur reçoit 18.000 L.: 12.000 de son père et 6.000 de son oncle HONORÉ, abbé de l'abbaye du THONORET.

En cas de décès, il donne à sa femme 1.000 L. avant tout partage.

Elle, donne à son mari dans les mêmes conditions, 500 L. plus ses bijoux et robes. (I,21) (25).

1649- le 20.01. La FRONDE, déclenchée à Paris contre MAZARIN, gagne la PROVENCE. LORGUES décide de consulter la population. (On n'a pas attendu la



En nom de dieu soit il; sachent tous pre-
sents, et advenir, que en l'année mille set cent
deux; ce les Vint et septiesme octobres; sous le re-
gne du tres chrestien prince Louis quatorze Roy
de France, et de Navarre heureusement vivant.
Comme soit que les hommes vivants dans ce monde
n'ayent rien de plus affeur que la mort, et toute-
foys rien de plus incertain que l'heure dicelle. Je
Francois de Chierste conseiller du Roy, et Juge ro-
yal de ceste ville de Longues, me voyant dans un
age aduancé, qui me donne lieu de penser a
la disposition de mes biens entre mes enfans, afin
que parmy eux après ma mort, il n'arrive au-
cune contention, en la dite disposition, comme est
l'air de mon esprit, et jugement, ne pouvant moy
mesme écrire mon testement, pour distribuer
par iceluy des biens, qu'il y a en la divine bonté
me donner; J'ay pris le Pere Monier proucurier
de l'Ordre de la sainte trinité, commissaire du
Convent de dictons de ceste ville de Longues mon
bon amy, le vouloir deservir de sa propre main
en le mandant auant, et de le signer avec
moy de tous le chaque page, et premierement
mettant moy la signe de la sainte croix, comme
fidelle chrestien, recommande mon ame a nostre

Joseph Monier present

révolution pour consulter le peuple.) Les consuls Honoré COMMANDAIRE, Jacques DELAMER et Henri COLLE convoquent l'Assemblée Générale de la Ville dans l'église du couvent de la TRINITÉ en présence du juge royal FRANÇOIS C. et du procureur du ROY Pons MOURIÉS. Les 2.000 personnes présentes se prononcent pour le ROY. (2)

1655- Le 31.08. il achète une autre partie de la maison de LORGUES, place des Ormeaux, à Melchior GROUGARD, conseiller du ROY, chevalier, trésorier général de PROVENCE, pour 2.250 L. (I,20) (22)

C'est probablement vers cette époque qu'il fait enregistrer ses Armes. (I,9)

1680- A l'occasion de la construction d'une chapelle destinée aux Capucins, la Ville lui réclame 5.000 L. correspondant aux arrérages d'un capital que lui avait légué son oncle l'abbé HONORÉ de l'abbaye du THORONET.

1692- Il paraphe la 1^e page du registre paroissiale de LORGUES pour l'enregistrement des: b. - x. - et +. du 31.03.1692 au 28.09.1693.

Sur ce document la particule précède son nom.

1702- Le 27.10. son test. rédigé sous sa dictée, de la main du père MONIER Provincial de l'Ordre de la Très Sainte TRINITÉ, Ministre du dit Ordre à LORGUES et son ami. (22 & 26) (I,22)

Résumé:

-Souhaite que son corps soit porté en l'église des Révérends pères Servites et enseveli dans la tombe de feu Messire Balthazar d'ANDRÉ, son oncle Prieur de St. MARTIN, situé sous la chaire d'où l'on prêche.

-Que son corps soit accompagné: du Chapitre de l'église collégiale, des ordres religieux de la Ville et des compagnies des Frères Pénitents Blancs et Gris, ainsi que de 13 pauvres à qui il sera donné à chacun "une canne de cordeillas" (?)

-Il laisse à Madame Claire de BARRY, "Ma bien aimée épouse et au Sieur André de C. mon fils aîné et héritier d'organiser mes funérailles au despens de mes biens."

-Il juge que son épouse a assez de biens venant de sa dot pour s'entretenir honorablement suivant sa qualité et qu'ainsi elle souhaite que ses enfants qu'elle aime tendrement puissent profiter de ses biens à lui.

-Cependant, en plus de sa dot et de ses avantages nuptiaux, il lui laisse un appartement à choisir dans sa maison "Garni d'hiver et d'été." pour en jouir sa vie durant, avec tous les meubles et linge qu'elle voudra prendre dans la maison pour son usage particulier.

-Lègue à son fils, le Sieur abbé, 6.000 L. à lui donner incontinent après sa mort, à prendre sur la terre et bastide qu'il possède au quartier de La SALETTE. Si leur valeur n'est pas suffisante, que ce qui manque soit pris sur les dépendances de cette bastide.

Lui lègue également une chambre garnie d'hiver et d'été, comme celle qu'il a déjà, et ceci pendant sa vie durant.

-Lègue à la révérente soeur THÉRÈSE C., ma fille religieuse professe au couvent de Ste. URSULE de LORGUES une pension annuelle, sa vie durant, de 15 L. à laquelle mon épouse ajoute 15 L.

-Tous ces legs seront remis dans son héritage après la mort des bénéficiaires.

-Il demande à son héritier de prendre soin et de fournir les petites nécessités courantes au R.P. AMBROISE, prédicateur capucin son fils, comme il lui en a été donné jusqu'ici.

-Lègue à sa fille MARIE de C., femme de Mtr. ANDRÉ, avocat en la Cour, 3 L. (DE rente) en plus de sa dot.

-Lègue au luminaire du très SAINT SACREMENT de l'autel de l'église cathédrale de LORGUES: 10 L.

-Au SAINT ROSAIRE de l'Hôpital de la Miséricorde: 10 L. à chacune des dites luminaires.

-Aux pères de la très Ste. TRINITÉ et aux révérends pères SERVITES: 10 L.

-10 L. à chacun de leurs couvents de cette Ville.

-Aux chapelets des Pénitents Blancs et Gris: 10 L.

-Et tout le reste de mes biens à mon héritier général ANDRÉ de C. sieur de



COMBAUD mon fils aîné. Lui recommande d'avoir soin que la messe fondée par messire François ANDRÉ "mon oncle" à l'autel de Ste CATHERINE soit célébrée et continuée à être dite tous les dimanches de l'année.

Le capital de la fondation qui est de 300 L. se trouve sur la Communauté de cette Ville.

Il sera remis 1 sol pour chacune d'elles à donner au marguillier de l'autel de Ste. CATHERINE pour le service.

(Je me suis étendu sur ce testament pour 2 raisons:

- La 1^o parce qu'il est le reflet parfait d'un testament de cette époque.
- La 2^o parce qu'il mentionne pour la 1^o fois ,dans la descendance,"de COMBAUD"

1703- Sa + à LORGUES .(27)

Ses enfants: BALTHAZARD - ANNE - ANDRÉ - BALTHAZARD - JACQUES - AMBROISE - MAGDELAINE - MAGDELAINE - FRANÇOIS - ELÉONORE THÉRÈSE - MARIE.

IV.6.3. CLAIRE (CLÈRE)

Religieuse de Saint BERNARD. (22)

ca.1629- ° à LORGUES.

1666- Le 30.04. reçoit de son frère JEAN par testament une pension de 10 à 12 L. par an ,sa vie durant.

ap.1666- Sa +.

IV.6.4. JOSEPH.

Lieutenant colonel. Chevalier de St. LOUIS. Sgr. de St. MARTIN et de MARTIGNY. Gouverneur de LORGUES.

ca.1630- Sa ° à LORGUES. Il est encore mineur en 1652.
Il ne s'est probablement pas marié.

1663- 1^o consul à LORGUES (2)

Il commence sa carrière militaire dans les Mousquetaires.

1697- Le 17.01. Il achète pour 11.000 L. la charge de Gouverneur de LORGUES où il se rend assez impopulaire en raison de son caractère autoritaire. Cette charge lui confère la noblesse. (12)

Il est alors capitaine au régiment d'HAUTEFORT.

1703- Le 27.04. Il est nommé lieutenant colonel.

1705- Il cède sa charge de Gouverneur à son neveu ANDRÉ V.2.6.

1707- Il se distingue au siège de BORMES et de TOULON, que le Prince EUGÈNE vient tenir.

1710- Il fait construire une chapelle dédiée à St. JOSEPH sur le territoire de la bastide d'ARGENS dont il est propriétaire. Cette bastide devait devenir "La MARTINETTE" vers 1796.

1711- Le 06.12. Sa +. sp. Le 07 il est inhumé dans l'église collégiale du PUY en VELAY.

Il était sur le point d'être nommé Brigadier des Armées du ROY. (22)



IV.6.5.

JEAN.

ca.1635- Sa * à LORGUES. Etait mineur en 1652.

1660- Le 20.07. Une enquête est faite pour son entrée à MALTE.

Il est reçu la, même année, comme frère servant d'arme dans la Confrérie de St. JEAN de MALTE.

1666- Le 30.04. il teste. en faveur de sa mère, sous condition qu'après son décès son héritage revienne à ses frères. (23) Il lègue 10 à 12 L. à sa soeur CLAIRE, religieuse.

IV.10.6.

ANNE.

1651- Sa * le 29.04. à LORGUES.

Aucune autre information.

IV.10.7.

ELÉONORE.

1653- Sa * le 05.10. à LORGUES.

1675- Le 27.01. son x à ... Avec César de BERLIER, * en ca. 1652.

+ le 10.05.1734. Fils de JOSEPH et de Marguerite de CARRATÉRY. (22)

C'est un ancêtre de la famille BERLIER de VAUPLANE, dont il sera question par la suite.

IV.10.8.

CHARLES.

Avocat, maire. (Ses armes page 5.)

ca.1648- Sa * à LORGUES.

1668- Le 12.02. son x à LORGUES à Marthe MOURIES + à LORGUES le 09.09.1704.
Fille d'HONORÉ et de Anne COMMANDAIRE.

1673- Recteur des Pénitents Blancs.

1681 / 1687 1° consul et maire de LORGUES, (2) et peut-être en 1700.

1697- Le 30.06. Condamné comme faux noble par jugement de défaut rendu à AIX par CARDIN-LEBRET, 1° Président du Parlement. (12,4)

1711- Confirmation de la condamnation de 1667. (12)

1722- Le 14.02. sa +. à LORGUES. Inhumé dans l'église nouvelle. (22)

Ses enfants: HONORÉ JOSEPH V.8.7.- JOSEPH V.8.8.- MADELEINE.V.8.9.

IV.10.9.

JOSEPH.

1657- Sa * le 05.01.à LORGUES et sa + en bas âge.



IV.10.10.

JOSEPH.

Bourgeois de LORGUES.

1659- Sa * le 12.06. à LORGUES.

1678- Son x à Elisabeth SASSY "de VILLEHANTE"

1733- Dans le testament de son épouse du 21.12., les aînés de ses enfants sont dits absents depuis quelques années et ont droit à 3. L. chacun. Ses filles à 1.000. L. chacune. (Not. du test. Mtre. Honoré Vincent ALLAMAN.)
Son épouse est enterrée dans la nouvelle paroisse en la tombe du ROSAIRE.

Ses enfants: HONORÉ V.10.18.- JOSEPH V.10.19- JEAN JOSEPH V.10.20.- CHARLOTTE V.10.21.- GABRIELLE V.10.22.- JEAN CHARLES V.10.23.

V.1.1.

ELÉONORE.

ca.1680- Sa * à LORGUES ?

1705- Son x le 08.11. à LORGUES ? avec Louis FLAYOSC.
Fils de Pierre, bourgeois, et de Thérèse (de) BURMAT.

V.1.2.

MARGUERITE.

1683- Sa * à LORGUES ?

1706- Son x le 28.06. à LORGUES. (Sans dispense de parenté, ce qui signifie l'absence de parenté avec le futur malgré le même patronyme.)
Avec Joseph, Juconde de CHIEUSSE, fils de Bernardin, viguier de LORGUES et de Claire BOVIS. (Voir page 7.)

1738- Sa + le 03.02. à LORGUES à 55 ans. (22)

1766- La famille habite alors place des ormes à LORGUES.

Le couple laisse 6 enfants:

MARGUERITE - FÉLIX - CATHERINE - LOUISE - ANDRÉ - ELISABETH.

V.1.3.

ANNE.

ca.1685- Sa * à LORGUES.

1711- Sa + le 21.04. à LORGUES. (22)

Pas d'autres informations.

V.2.4.

BALTHAZARD.

1650- Sa * le 28.02. à LORGUES.





Le an mil six Cens quatre Vingt six
Cinq sous du mois de Novembre aduand milij
Du regne de Louis le grand quatorziesme roy
De France par le commandement de monsieur
Maurice de Saxe son frere naturel et de monsieur
André de Chiffes advocat en la cour filz de
Noble francois de Chiffes Conseiller du roy son
Juge en la presante ville de Longuep de dame
Genevieve de Barry d'une part et damoiselle
Femorade de reymondis dame de Combault
fille de deffunt Noble Galtheraud de
Reymondis Escuyer de dame Catheline
De demandes de mariage seigneur et dame
Dudit Combault de Larivie de draguignan
Lesquelz de leurs bres deubies mutuelle
Optipulation et acceptation Intervenans
D'autres ont declairé que en consequence
Des articles de mariage faitz le six
Huit octobre deuand ala presante Juid

Au nom de Dieu soit il; Lan mil set centz froit
 et le vint et troisieme jour du mois de may, au
 regne de Louis le vint quatriemesme Roy de
 France et de Navarre, contz le pouverain p^{re}latz
 et terres adjacentes, a qui Dieu donne longue et heure
 de vie; Comme soit que l'homme n'est au monde que
 pour mourir, et que plusieurs meurent sans avoir de
 pose de leur biens; au moyen de ce. Je Andre de chate
 fleur de combaud de cette ville de Loqueux, me trouve
 ant indispose de mon corps, quoy que sain de bon
 entendement, ferme propos, et bonne memoire, j'ay
 eue en propos entre mes successeurs. J'ay voulu des
 poser de mes biens par ce testament solemnel, et
 pour cet effet, attendeu que ie me trouue incommod
 de de ma main droite, ce que ie ne puis pas
 escrire. J'ay prie le R^{ev}ere Monier, provincial
 de Loqueux de la fruite, et ordinaire de ce convent
 de Loqueux, de venir et escrire le present testament
 de la main, et de le signer au bas de chaque page
 et a la fin d'iceluy. et premierement, comme bon catho
 lique, j'ay recommande mon ame a Dieu, a la gl^o
 rieuse vierge marie, et a toute la cour celestem
 afin que quand elle sera separce de mon corps
 puisse joies de sa gloire eternelle, voulant estre
 enterre dans la chapelle des peres freres, et a la
 J. Joseph Monier ordinaire du convent de

av.1656- Sa + à LORGUES.

Pas d'autres informations.

V.2.5.

ANNE.

1652- Sa ° le 10.03. à LORGUES.

Pas d'autres informations.

V.2.6.

ANDRÉ C. de C.

1654-1706

*ajouté au nom
"de Combaud"*

Avocat à la Cour de PROVENCE. - Gouverneur de LORGUES.

1654- Sa ° le 02.02. à LORGUES. Son b. le 03.

1680- Son x. le 24.11. "Dans l'église NOTRE DAME des pères SERVITES, hors les murs de cette Ville."

1680- Son cm. le 25.11. par devant Mtr. LAUGIER not. royal à DRAGUIGNAN. (28) "Entre noble ANDRÉ de C., avocat en la Cour, fils de noble FRANÇOIS de C. Conseiller du Roy et son juge en la présente Ville de LORGUES et de Dame Clère de BARRY, d'une part. Et Damoiselle Honorade de REYMONDIS Dame de COMBAUX, fille de défunt noble Balthazard de REYMONDIS escuier et de Dame Catherine de DEMANDOL de TRIGANCE seigneurie et Dame du dit COMBAUX de la Ville de DRAGUIGNAN, d'autre part."

(Il est à remarquer l'orthographe fantaisiste des patronymes dans la copie d'un acte officiel et certifié conforme.)

Le contrat avait été établi le 18.10., mais seulement signé le 25.11. (I,23)

Témoins du futur: Son père, sa mère et, autres parents.

Témoins de la future: "Joseph de REYMONDIS escuier Sgr. DALONS ? et de COMBAUX - Jean de REYMONDIS de COMBAUX escuier et lieutenant de Cavalerie reallé ? de sa Majesté. Tous les deux ses frères. Noble Jean de RIPERT sieur de PENEFORT des CLAM ? et VIENNES ? son beau-frère. Messire François de PONTÉVES Sgr. de LABARDE de FRENIER LAMORÉ ? Noble Jean de REYMONDIS escuier Sgr. du GRAND AUDEN ? Avocat au Parlement de PARIS."

Sa dot: 1.000 L. dont 1/3 de la seigneurie de COMBAUD. évalué à 650 L. Venaient s'ajouter les comptes de la tutelle.

5.000 L. léguées par son père à sa femme.

1.000 L. de dotation au survivant.

3.000 L. de ses frères.

Le futur apportait 40.000 L., ses parents entretenant le jeune ménage comme c'était presque toujours le cas alors.

La seigneurie de COMBAUD fait partie de celle d'ESTELLE, au sud de la commune actuelle de TRIGANCE, riveraine de la rivière ARTURBY, près de son estuaire avec le VERDON au pied du pic d'AIGUINES. Cette terre ne pouvait être vendue que dans la famille. En 1720, elle retourne à une DEMANDOLX-TRIGANCE, Mqse. de VALBELLE. Elle avait été donnée le 29.03.1624. par FRANÇOIS D. de T. à son frère cadet Arnould en paiement d'une somme qui lui était due par son père.

1787- Il est avocat, recteur de la Confrérie des Pénitents Blancs, financée par les libéralités des habitants et de la Municipalité; la Confrérie était chargée de secourir les nécessiteux. (22)

1696- Le 06.06. il rend hommage au Roi pour sa terre de COMBAUD à la Chambre des Comptes de PROVENCE.



1696- Le 18.12. il achète à son oncle JOSEPH IV.6.4., Sgr. de MARTIGNY, la charge de Gouverneur de LORGUES pour 10.000 L. (29)

Cette charge, créée héréditaire par l'édit du mois d'août 1696, devait être supprimée par la suite.

Ses émoluments sont de 400 L. par an.

1697- Le 07.03., il verse le solde du prix de la charge soit: 1.410 L.

1703- Le 23.05. son testament.

"Incommodé de la main droite, ne pouvant écrire, il dicte son testament (30 & I, 24) au père MONIER, Prvvincial de l'Ordre de La TRINITÉ et Ministre du couvent de LORGUES. C'est déjà lui qui rédige le testament de son père FRANÇOIS IV.6.2. en 1702.

"Désire être enseveli dans la chapelle des pères SERVITES et dans la tombe de son père."

"lègue à ses trois enfants et à chacun d'eux 1.000 L. et désigne comme légataires universels: Madame Clère de BARRY, ma chère mère. et Madame Honorade de RAIMONDIS, Dame de COMBAUD, ma chère épouse et Messire Jaques de CHIEUSSE, mon frère pour jouir de mon héritage, à leur charge d'entretenir mes enfants en habits et aliments suivant leur qualité et les possibilités de mon héritage."

"Veux que sa fille reçoive en dotte lors de son mariage 10.000 L. y compris ses droits maternels."

"Veux que le surplus de son héritage soit délivré à son fils aîné FRANÇOIS."

"Veux que son fils cadet BARTHÉLEMY reçoive une pension viagère et alimentaire de 300 L. par an."

1706- Sa + le 14.07. à LORGUES.

Il laisse 3 enfants: FRANÇOIS - CLAIRE - BARTHÉLEMY.

V.2.7.

BALTHAZARD C.

1656- Sa * le 16.05. à LORGUES.

Pas d'autres informations.

V.2.8.

JACQUES C.

Ecclésiastique - Docteur en théologie.

1658- Sa * le 12.02. à LORGUES.

1702- Son père le cite dans son testament et lui lègue 6000 L. et une chambre garnie d'hiver et d'été, comme celle dont il dispose déjà.

ap.1705- Sa +.

V.2.9.

AMBROISE C.

Prédicateur capucin.

ca.1659- Sa * à LORGUES.

1702- Il est cité dans le testament de son père qui demande à son héritier principal, son fils aîné, "de subvenir à ses petites nécessités comme il en a été jusq'ici."



V.2.10. MAGDELAINE C.

1661- Sa * le 03.02. à LORGUES.

1663- (Le 07.07) Sa + avant la naissance de sa soeur qui suit.

Pas d'autres informations.

V.2.11. MAGDELAINE C.

1663- Sa * le 07.07. à LORGUES. Très probablement on lui donna ce prénom en souvenir de sa soeur décédée.

Pas d'autres informations.

V.2.12. FRANÇOIS C.

1665- Sa * le 18.04. à LORGUES.

Pas d'autres informations.

V.2.13. ELÉONORE THÉRÈSE C.

Religieuse.

1667- Sa * le 15.10. à LORGUES.

Religieuse au couvent Sainte URSULE de LORGUES.

1702- Elle est citée dans le testament de son père comme religieuse professe; il lui lègue une pension annuelle pendant sa vie durant de 15 L. à laquelle sa mère en ajoute 15 autres, soit 30 L. au total.

V.2.14. MARIE C.

ca.1669- Sa * à LORGUES.

1686- Son x. à LORGUES avec Esprit d'ANDRÉ, avocat, fils de Esprit ou Honoré et de Anne LAUGIER ou Madeleine AMIC.

av.1710- Sa +.

D'où huit enfants.

V.8.15. HONORÉ JOSEPH C.

Juge royal - Conseiller du Roy.

1675- Sa * Le 23.04. à LORGUES.



1704- Son cm. du 09.09. Mtre. ARNAUD Not. à LORGUES. La future apporte 10.000. L. Le futur apporte la nue-propriété des biens de son père.

1704- Son x. le 10.09. à LORGUES avec Claire CHIEUSSE VI.6.2. (Ils ont dû forcément obtenir une dispense étant donné leur degré de parenté.

1711- Le 09.04. fait parti des conseillers de LORGUES qui signent avec l'entrepreneur POMET le contrat pour la construction de la Collégiale. Cette nouvelle dépense arrivait à un mauvais moment: 4 ans après l'invasion de la PROVENCE par le Duc de SAVOIE et 3 ans après l'hiver rigoureux de 1709.

1720- Sa +. le 17.04. à LORGUES.

Ses enfants: FRANÇOISVI.15.4.- FRANÇOISEVI.15.5.- MARTHE VI.15.6.- THÉRÈSE VI.15.7.- ELISABETH VI.15.8.- HONORÉ VI.15.9..

V.8.16.

JOSEPH C.

Officier d'infanterie.

ca.1677- Sa ° à LORGUES.

1740- Sa +. le 21.10. à LORGUES, à 60 ans environ.

S.A. - Pas d'autres informations.

V.8.17.

MADELEINE C.

ca.1678- Sa ° à LORGUES.

1696- Son x. à LORGUES avec Balthazard CHABERT, bourgeois.

Sa descendance: Jacques ° ca. 1710 à LORGUES. + le 29.07.1711 à LORGUES.

Catherine ° ca. 1715 à LORGUES. Elle épouse à LORGUES le 03.10.1735. (14) Esprit Joseph de LAURENS, Sgr. de VAUGLAS. D'où descendent les familles CAUNE et l'abbé GUEYRAUD. *et Charles de Raphaël - Sarsau*

Descendants de JOSEPH IV.10.10. et de Elisabeth SASSY "de VILLEHANTE."

V.10.18. HONORÉ - V.10.19. JOSEPH - V.10.20. JEAN JOSEPH - V.10.21. CHARLOTTE - V.10.22. GABRIELLE ° ca. 1680 - +. à LORGUES le 13.08.1752. S.A. - S.P. -
- V.10.23. JEAN CHARLES, prêtre à la Collégiale de LORGUES. Héritier universel de sa mère.

Sans autres informations.

VI.6.1.

FRANÇOIS de C. R. *1681-1746*

Avocat. Gouverneur de LORGUES. Sgr. de COMBAUD ET Co.Sgr. de ROQUEBRUNE.

1681- Le 05.10. sa ° à LORGUES. P. François de CHIEUSSE, son grand-père.
M. Marguerite MATTY de LA GARDE.

1705- Il est avocat à la Cour.



En l'an 1705. et le 11. mars

après avoir eu le mariage de deux bours

par chez Albanien enbe

de combat de combat et de combat

de combat de combat de combat



Almas Sacristain

Almas Sacristain

par le notaire

Le an mil sept cent vingt le ^{vingt} huitième jour de
 Mars de février après midy Comme fut que par avis de
 vingt quatre seigneurs Mil seigneurs et deux Messieurs
 de demandols seigneur de lauc de brigance led sieur de
 quatre libertes ont fait de feu son père le
 payement des sommes par eux dues au Messieurs
 de demandols son pèdre suivant les trois ans action de
 vingt neuf et trois mil six cent vingt quatre par
 M^r Roussin notaire de lauc de brigance lunt
 transporté au sieur de demandols et son frère tout
 un quartier de terre appelle Combauz Membré
 du terrain de lauc le tout amplement designé par
 le sud au seigneur lequel se dit de par le seigneur
 que lad terre de Combauz ne pourroit être
 aliénée que par l'avis de son seigneur de lauc de lauc Maison de

I 26, 2

Les an de Recherche que de celles qui pouvoient Les
 faits procédant de sa part la cause propre ayant l'œuvre
 l'ordy paries convenu qu'il sera permis au seigneur
 Marquis de lauc de l'ajuster de son deux seigneurs de
 Rantier de lauc de la sud terre et ce faisant sera
 chargé de leur indemnité de plus admi pour ce que
 led sieur de lauc pourra payer sans de son Le
 nom le titre de seigneur de Combauz sans pouvoir
 transmettre a ses successeurs le tout de lauc de lauc

1705- Le 11.03. Son x. avec Françoise CARLES de BARTHOLE, fille de noble Jean, major de SCELESTAT en ALSACE, et de feu Clère de MATTY de LA GARDE, tous de LORGUES. Le cm. n'a pas été retrouvé.

La mère de FRANÇOIS est déjà décédée.

Etaient présents: Le père de la mariée et messire Jacques de C., prêtre, docteur en théologie, son oncle, Mr. Jean BRUN et Mr. Esprit ROBERT.

Le mariage avait obtenu " La dispense de 2 bans du temps prohibé de la parenté." (I 25) Une partie de la famille de la mariée est d'origine piémontaise, qui est née à ROQUEBRUNE sur ARGENS le 08.11.1681. et apporte la co-seigneurie de ROQUEBRUNE.

1705- En juillet, il succède à son père comme Gouverneur de LORGUES.

1707- Il offre ses services, sous le commandement du capitaine de GRIGNAN, pour défendre la ville de TOULON. "Un conflit avec la SAVOIE allait avoir des conséquences graves pour la région. L'armée piémontaise soutenue par les

Impériaux et commandée par le Prince Eugène de SAVOIE, illustre Général des armées impériales, refoule les FRANÇAIS. LORGUES n'est pas envahi mais doit payer une contribution à l'ennemi. TOULON est assiégé mais les troupes de VICTOR AMÉDÉE doivent battre en retraite un mois plus tard."

1708- Lors de la recherche des faux nobles, (12,2) il donne des preuves de sa noblesse mais ne semble pas en avoir reçu confirmation de la part de d'HOZIER.

1709- Le 19.03. En tant que conseiller, il signe un contrat avec l'entrepreneur de travaux POMET pour la construction de l'église de LORGUES

1711- Le 09.04. Il est assisté de Jacques LAUGIER, 1^{er} Consul et Maire, de LABOREL et Jean DIGNE, Consuls; de Jean-François MOURRE, bourgeois et d'Honoré C., Juge royal. Cette construction devait être catastrophique pour la Ville déjà endettée de 230.000 L.. Cette construction devait durer 25 ans.

1718- Le 24.02. Il liquide sa charge de Gouverneur. Elle semble avoir porté préjudice aux COMBAUD, car elle affaiblissait le rôle des Consuls et du Viguiier qui ne l'acceptaient pas de bon cœur. La charge avait été nouvellement créée par le ROI et devait être supprimée.

1720- Le 28.02. Contrat de vente de six pages (22) & (I 26,1)

Il est encore qualifié de Gouverneur de LORGUES. Il : "a vendu et désemparé à haut et puissant Sgr. Messire Joseph de VALBELLE, Chevalier, Marquis de TOUVIER ROUGIER VALBELLE et autres terres, Conseiller d'état, second Président à mortier au Parlement de ce Pays, présent et acceptant et stipulant en qualité de père légitime administrateur de Messire Cosme, Maximilien de VALBELLE, Comte de FAINERE ?, TULLE et, maître. de la dot et désirs de ladite Dame Marie Anne de DEMANDOLS, Dame de TRIGANCE et d'ESTELLE, unique héritière de la dite Maison et tiers de la Terre et Seigneurie de COMBAUX..." Le tout pour 5.300 L. Une clause du contrat de vente (I 26,2) stipule: " Que ledit Sieur de CHIEUSSE pourra porter sa vie durant le nom, le titre de Seigneur dudit COMBAUD sans pouvoir les transmettre à ses successeurs." !

1721 & 1727- 1^{er} Consul et Maire de LORGUES.

1729- Le 17.10. Il est à nouveau maintenu et reconnu noble et, à ce titre, déchargé du droit de Franc-Fief par ordonnance de Mr. LE BRET, fils. (12,2)

1734 & 1736- 1^{er} Consul et Maire de LORGUES.

1736- Il est nommé représentant de la noblesse de PROVENCE à l'Assemblée générale des comptes du Pays.

1737- Il est malade, l'Intendant de PROVENCE le remplace par Honoré de MORIÉS dans la charge de Consul et probablement de Maire.



1742- Le 11.12. Il dicte son testament à Mtre. Honoré Vincent ALLAMAN, Not. à LORGUES. (22) Voici les principaux extraits d'une copie faite par ALLAMAN, fis, successeur de son père le 01.09.1747.:

"Noble François de CHIEUSSE, écuyer, Seigneur de COMBAUD et de ROQUEBRUNE en parfaite santé."

Après les recommandations religieuses d'usage, il souhaite:

- Etre inhumé dans la paroisse de cette Ville en la tombe du Rosaire.
- Qu'il soit dit cent messes basses de requiem pour le repos de son âme.
- Lègue à Dame CLAIRE de C. de C., sa fille, épouse de noble François DESSAUTIER, Conseiller au siège de BRIGNOLLES : 100 L., payables dans l'année de son décès, en sus de ce qui lui a été donné lors de son cm.
- Lègue à Delle. FRANÇOISE de C. de C., son autre fille, 100 L. qui lui seront payées lors de son mariage. Elle est actuellement prétendante au monastère de LA VISITATION de la ville de DRAGUIGNAN et sa dot lui a déjà été remise. Si elle décide d'y rester, il lui donne alors une rente viagère de 50 L. à lui verser de six mois en six mois. Les 100 L. ne lui seront alors pas données.
- Nomme héritier universel noble LOUIS, ANDRÉ de C. de C. Son fils unique.
- Témoins: Jean REQUIER - Joseph CRUVÉS Hôte - Me. Antoine GOURRAUD, sergent massier royal - Augustin VAILLE, cordonnier - Joseph ARNAUD BROQUIER et Honoré SANMARTIN. Copie certifiée par Joseph FOURNIER Conseiller.

1746- Le 31.12. Son décès à LORGUES.

1747- Le 01.01. Son inhumation à LORGUES. "A été enterré noble François C.; seigneur de COMBAUD et de ROQUEBRUNE, époux de Dame Françoise BARTOLE de CARLES, décédé hier, âgé d'environ 65 ans, présents: Pierre ESCRIVAN et François FERRAUD qui ont signé avec nous."

1747- Le 13.03. Son épouse teste, not. Jean JEANCON à LORGUES.
Elle doit mourir peu de temps après.

Ses enfants: CLAIRE VII.1.1. - MARC-ANTOINE VII.1.2. - JOSEPH-ZONGUE VII.1.3. - JEAN-FRANÇOIS VII.1.4. - JEAN-BAPTISTE VII.1.5. - HONORÉ-GABRIEL VII.1.6. - MADELEINE VII.1.7. - LOUIS-ANDRÉ VII.1.8. - JEAN-LOUIS VII.1.9. - HONORÉ-JACQUES VII.1.10. - MARIE-ANNE-MARGUERITE VII.1.11. - FRANÇOISE VII.1.12.

VI.6.2.

CLAIRE de C. R.

ca.1683- Sa * à LORGUES.

1704- Le 09.09. Son cm. avec Honoré Joseph de CHIEUSSES "de VILLEPEY" avocat en la Cour, fils de Sr. noble Charles de C., escuyer Sgr. de Deux FRÈRES ? et de feu dame Marthe MOURIES. Tous de LORGUES.

La mère de la future est morte. Le contrat est signé en présence de:

- Du côté du futur: De son père, qui donne son accord. De noble Esprit de MOURIES, oncle, Conseiller du Roi et Secrétaire en la Chancellerie de ce Pays Maison et Couronne de FRANCE. Et par le Sr. Balthazard CHABERT, bourgeois, beau-frère.

- Du côté de la future: De son père qui est infirme et, qui donne son accord. De dame Claire de BARRY, son aïeule. De noble François de C. de C., son frère. De messire Jacques de C., docteur en théologie, son oncle et, de monsieur Esprit ANDRÉ, avocat à la Cour.

Elle apporte en dot 10.000 L., données par ses parents.

Le futur reçoit tous les biens de son père, sauf l'usufruit, et 10.000 L. en fonds, mais il doit loger et nourrir ses frères et leurs familles. (32)

1704- Le 10.09. Son x. à LORGUES, très probablement avec une dispense étant donné leurs liens de parenté.

1720- Le 17.04. Sa +. à LORGUES.



Elle laisse pour enfants: FRANÇOIS VI.15.4. - FRANÇOIS VI.15.5. - MARTHE VI.15.6. - THÉRÈSE PAULE VI.15.7. - ELISABETH VI.15.8. - HONORÉ VI.15.9.

VI.6.3.

BARTHÉLEMY de C. R.

Officier de carrière.

1685- Le 09.03. Sa * à LORGUES.

ca.1703- Sert d'abord comme lieutenant au régiment d'HAUTEFORT DRAGONS.

1712- Le 19.01. Obtient une commission de capitaine au même régiment puis, passe lieutenant-colonel au régiment de COMMERY DRAGONS.

- Il est tué dans un combat contre les rebelles dans la Montagne de CREST en DAUPHINÉ par un parti de fanatiques qui transportait de la poudre. (12,2 P.90)

S.A. - S.P.

VI.15.4.

FRANÇOIS C. de V.

Escuyer. Seigneur de VILLEPEY.

1709- Le 13.02. Sa * à LORGUES. b. le 14 à LORGUES.

1744- Le 10.03. Son x. à LORGUES ? avec Dame Marie (de) BRUNEL de VILLEPEYS. Elle est * en 1712 et +. à 60 ans environ à LORGUES le 15.11.1778. Elle est fille de Marc Antoine, Seigneur de VILLEPEY et de Françoise (de) RENOUS. (20)

1746- En octobre la Conseil Municipal décide de prendre des mesures d'urgences en vue d'approvisionner la Ville en prévision de l'invasion par les troupes autrichiennes, à cet effet un Bureau de Direction est constitué dont il fait parti. (2)

1747- Par ordonnance du 23.03., il est maintenu noble par Mr. l'Intendant de PROVENCE à l'occasion de l'acquisition de la Terre de VILLEPEYS, à son beau-père. (11)

1747 - 1752 - 1759- Il est Consul de LORGUES. (2)

Il laisse pour enfants: JOSEPH HONORÉ VII.4.13. - CHARLES JOSEPH VII.4.14. - ELISABETH FRANÇOISE VII.4.15. - ESPRIT FRANÇOIS JOSEPH VII.4.16.

VI.15.5.

FRANÇOISE C. de V.

ca.1710- Sa * à LORGUES.

1729- Le 19.03. Son x. à LORGUES avec Jean COCOREL. Fils de Joseph, bourgeois et, de Louise LABOREL.

Pas d'autres informations.

VI.15.6.

MARTHE C. de V.

1711- Le 22.08. Sa * à LORGUES. b. le 23 à LORGUES.



1730- Sa +. à LORGUES.
Pas d'autres informations.

VI.15.7. THÉRÈSE PAULE C. de V.

1713- Le 26.01. Sa ° à LORGUES. b. le 27 à LORGUES.
Pas d'autres informations.

VI.15.8. ELISABETH C. de V.

1714- Le 28.07. Sa ° à LORGUES. b. le 09. à LORGUES.
Pas d'autres informations.

VI.15.9. HONORÉ C. de V.

1716- Le 22.09. Sa ° à LORGUES. b. le 23 à LORGUES.

1742- Le 13.01. Sa +. à LORGUES.
Pas d'autres informations.

VII.1.1. CLAIRE de C. R.

1706- Le 01.07. Sa ° à LORGUES

1733- Le 24.11. Son x. à LORGUES avec noble François d'EYSSAUTIER (ou EYSSAUTIER), écuyer, avocat en la Cour de BRIGNOLES. Fils de Jean-Baptiste, Conseiller du Roi au siège de BRIGNOLES, et de feu Magdelaine BONNET Elle habitait 9 Place St. PIERRE à BRIGNOLES où elle est morte, d'où une postérité éteinte en 1845. Les biens d'EYSSAUTIER sont donnés par testament à EUGÈNE MARIE NARCISSE IX-12.9. La maison de la Place St. PIERRE a appartenu à Melle ROSTAN, jusqu'à sa mort S.P. Elle était la descendante d'EUGÈNE et fille de FRANÇOISE MARIE THÉRÈSE X.9.9. épouse d'Augustin ROSTAN.

VII.1.2. MARC ANTOINE de C. R.

Officier de carrière.

ca.1708- Sa ° à LORGUES.

Il est pendant quelques années dans le régiment de BOURBON INFANTERIE comme lieutenant.

1733- Le 11.08. Il obtient une commission de capitaine

1734- Le 19.09. Il est tué à la bataille de GUASTALLA en ITALIE. Il est généralement regretté par les officiers de son Corps.
S.A. - S.P.

VII.1.3. JOSEPH ZONGUE de C. R.

1711- b. le 02.08. à LORGUES. Mort en bas-âge.



VII.1.4.

JEAN FRANÇOIS de C.R.

Religieux dans l'Ordre de St. AUGUSTIN.

1714- Le 14.02. Sa *à LORGUES. B. le 15 probablement. p. Honoré de MATTY, Seigneur de La TOUR, docteur en médecine. m. Marguerite de BOVIS.

ca.1768- Il est à PARIS et chargé par son frère ANDRÉ VII.1.8., de surveiller les études de son neveu LOUIS FRANÇOIS VIII.8.2., pensionnaire à PARIS.

ca.1770- (12,3 P.13) Dans ce dossier il est dit "De l'Ordre des Grands AUGUSTINS. Docteur en SORBONNE.. A été successivement Prieur de son couvent de MARSEILLE et Provincial de sa Province. Il est actuellement Conventuel dans le Grand Couvent de son Ordre à PARIS.

1771- Dans une lettre du 22.05. adressée à d'HOZIER (12,3 P.2) en son hotel, rue VIEILLE du TEMPLE à PARIS. Il s'étonne qu'on lui demande à nouveau des preuves de noblesse qui ont déjà été fournies en 1764. On les lui demande pour faire entrer son neveu dans une Maison du Roi comme page de la Chambre de Mr. le Comte de PROVENCE. Son frère est d'accord pour payer les 36 louis demandés pour faire imprimer les preuves de noblesse.

La réponse de d'HOZIER fils, du même jour, est négative. D'HOZIER père, n'ayant rien gardé, il est donc indispensable que son frère ANDRÉ VII.1.8. lui fournisse à nouveau toutes les preuves demandées.

Le 04.06. Il écrit encore à d'HOZIER pour lui demander quelles sont exactement les pièces à lui envoyer, il peut le faire sur 150 ans.

Réponse de d'HOZIER: Pour être reçu page de la Chambre de Mr. le Comte de PROVENCE, il faut procurer 200 ans au moins de titres originaux incontestables. Sa famille n'ayant pas de titres antérieurs à 1647, il faut renoncer à ce projet. Si la famille est passée pour noble lors des recherches de 1666 & 1696, elle aurait été maintenue noble en PROVENCE; ce qui n'a pas été. D'où il conclut, que l'arrêt de 1755 en est un de faveur et qu'il ne peut l'exécuter.

1777- Le 06.08. Finalement d'HOZIER donne le certificat de noblesse demandé: "Et certifie que Marie Fortuné Rogatien de CHIEUSSES de COMBAUD - VIII.8.10.- a la noblesse requise pour être admis au nombre des gentilhommes que sa Majesté fait élever dans les écoles royales militaires et ..."

4 degrés de filiation sont donnés depuis l'intéressé et l'arrêt du Conseil d'Etat du ROI tenu à COMPIEGNE le 10.08.1755 par lequel sa Majesté maintient et confirme la noblesse des CHIEUSSE, est repris en compte.

1779- JEAN FRANÇOIS se rend alors chez d'HOZIER pour le voir personnellement afin de reprendre les papiers de famille ce qui évitera des frais de retour. Or il ne le voit pas.

En marge, écrit de la main de d'HOZIER: "Ce billet a été écrit à ma porte aujourd'hui 19 juillet 1779, j'ai écrit un billet le lendemain 21 au R.P. de COMBAUD. (12,3. P. 6.)

1790- Le 07.03. Les voeux monastiques et les droits féodaux sont abolis, 13 février & 15 mars.

JEAN FRANÇOIS doit donc certainement venir finir ses jours à LORGUES.

1797- An V - (14) En septembre, sans date, son acte de décès:

" Ont comparu André Chieusse, propriétaire, âgé de 63 ans et Claude Ventre, trompette, âgé de 40 ans, domiciliés dans la Commune, ont déclaré que Jean François Chieusse, religieux des cy-devant Grands Augustins, âgé de 84 ans, est décédé ce matin à 11 heures dans la maison de Louis François Chieusse située à la place des Ormeaux et ont signé avec nous."

VII.1.5.

JEAN BAPTISTE de C. R.

1715- Le 03.05. Sa * & son b. à LORGUES. - +. en bas âge.



VII.1.6.

HONORÉ GABRIEL de C. R.
-----1716- Le 13.09. Sa * à LORGUES. Mort en bas-âge.

VII.1.7.

MADELEINE de C. R.
-----1717- Le 28.11. Sa * à LORGUES. Pas d'autres informations.

VII.1.8.

LOUIS ANDRÉ de C. R. n° 106

Sr. de COMBAUD et C° Sr. de ROQUEBRUNE. Consul - Maire.

1719- Le 29.03. Sa *. et son b. à LORGUES. (14)
p.: Louis André de COMMANDAIRE, Sr. de TARADEL.
m.: Delle Anne Louise d'ESTIENNE (d'AIX)*Occupation assignée à la Savoie
pendant la Guerre de Succession
d'Autriche (1716-1742)*

1746- LOUIS XV ayant décidé d'aider son cousin, PHILIPPE V. roi d'ESPAGNE, à s'emparer du duché de SAVOIE, le VAR et LORGUES vont subir en mars 1744 l'Armée Franco-Espagnole qui s'empare de MILAN mais est battue à PLAISANCE le 15.06.1746. L'Armée Française en pleine déroute ne peut empêcher les 40.000 hommes du général Autrichien de BROWN de passer le VAR le 30.11.. Le 12.12. les Autrichiens s'emparent de GRASSE et pillent la contrée de l'ARGENS.

LORGUES envoie le 13.12. une députation à DRAGUIGNAN pour passer... "Soumission au général de l'Armée de Sa Majesté Impériale, la reine de HONGRIE" Le 18.12. LORGUES doit héberger 500 soldats pour lesquels les habitants construisent un camp de baraques de bois. Moyennant une contribution de 20.500. Livres, la Ville est garantie contre le pillage. (2)

1747- Le 20.01. Le Maréchal de BELLE ISLE, rétablit la situation et les Autrichiens se replient mais exigent, avant de quitter LORGUES, des bêtes de somme et une amende de 1.100 Livres. La contribution ne pouvant être fournie dans les délais, les Autrichiens emmènent comme otages les Consuls ainsi que 7 autres personnes dont LOUIS ANDRÉ et son cousin FRANÇOIS de V. VI.15.4.

Les otages subissent pendant 3 semaines une détention sévère, d'abord à l'île St. HONORAT puis à l'île Ste. MARGUERITE. Ensuite, après une attaque anglaise suivie d'un naufrage, ils sont conduits à VILLEFRANCHE et enfin à NICE avec des condamnés de droit commun. Enfin ils sont relâchés le 28.02. après avoir versés les 1.100 L. payées par des amis. (2)

Pour expliquer l'absence de preuves de noblesse immémoriale il accuse à tort, les AUTRICHIENS, d'avoir brûlé ses archives. Ainsi l'Intendant de PROVENCE peut le maintenir dans sa noblesse sans grandes preuves.

1748- Le 07.06. Son cm. à MARSEILLE. (33) (I,28) avec Anne DESCALLIS, fille de feu noble PIERRE, écuyer de cette Ville, et de Dame Elisabeth SIMON présente et consentante. (J'ai retrouvé cette famille sur plusieurs générations antérieures. C'étaient des négociants importants de MARSEILLE. Le testament de l'un d'eux détient, à ma connaissance, le record de messes demandées pour le repos de son âme: 1.000 !)

Elle est accompagnée du sieur Jean Augustin SIMON DOREL, bourgeois, son oncle maternel et curateur. Sa signature est très lisible ainsi que celles du futur et de plusieurs parents et amis, tous du côté de la future à l'exception peut-être de RAIMONDIS CANAUX et de DEISSAUTIER.

Elle apporte en dot 30.000 L. qui lui seront données après le décès de son oncle LOUIS DESCALLIS qui l'a élevée depuis la mort de son père. Elle recevra en attendant 300 L. de rente et 900 L. seront versées au futur. Elle recevra à la mort de sa mère 5.000 L. Son oncle lui donne tout de suite 5.000 L. en plus

*1632?
née en 1682
faut*



de ses robes et trousseau et de 1.500 L. de "Toilette en argenterie et autres vaiselles d'argent".

Les Armes des DESCALLIS sont "Fond d'or à trois bandes de gueule au lion de sable brochant sur le tout."

LOUIS ANDRÉ devait demander à d'HOZIER l'autorisation de les ajouter à ses Armes, l'accord lui sera donné, mais seulement pour ses enfants.

Il devait également demander à d'HOZIER d'ajouter un " S " à CHIEUSSE, pour se distinguer des VILLEPEY, ce qui fut fait.

Le 09.06. Son mariage religieux. Acte rédigé en latin. (22) & (I,31)

1750- Il est nommé Prieur des Pénitents Blancs.

1751- Il rend hommage pour sa Terre de ROQUEBRUNE à la Chambre des Comptes de PROVENCE.

1753- 1° Consul et Maire de LORGUES.

Au nom de la noblesse, il assiste à l'audition des comptes de la PROVENCE.

1754- 1° Consul et Maire de LORGUES.

1755- Le 25.09. Il obtient de LOUIS XV les lettres patentes de sa noblesse enregistrées le 24.11.1755. (12,3)

1762- 1° Consul et Maire de LORGUES. Il assiste à nouveau au nom de la noblesse à l'audition des comptes de la PROVENCE. (2)

1765- Le 05.09. Il est impliqué dans un procès fait à Anne d'ESCALLIS, son épouse, par Joseph François de LAURENS, noble et gouverneur de la Ville de LORGUES, à propos d'un droit de passage des bêtes sur ses terres. En l'occurrence, il exige de LOUIS ANDRÉ des preuves de sa noblesse. Procès terminé le 27.08.1767 à DRAGUIGNAN, je ne sais pas comment.

1770- 1° Consul et Maire de LORGUES. Leurs portraits, peut-être à cette époque. (I,29 & 30)

1771- Le 26.02. Il achète une partie de l'église des pères Servites plus 4 appartements à M. Augustin GOIRON. C'est dans cette église que s'était mariée Honorade de REYMONDIS, épouse d'ANDRÉ V.2.6. (22)

Il paye à d'HOZIER 30 louis pour faire imprimer ses preuves de noblesse dans le tome V de l'Armorial nobiliaire.

1781- 1° Consul et Maire de LORGUES.

1784- Il rétablit à LORGUES les Pénitents Blancs.

1789- La Révolution arrive avec son cortège de misères.

1793- Toute la famille est arrêtée.

1794- Le tribunal révolutionnaire du Var créé le 14.11.1793. par BARRAS à GRASSE fonctionne jusqu'au 27.04. Après le 9 thermidor, la détente s'accroît et le 16.11. Il est mis en liberté provisoire avec ses enfants. Ils seront rayés de la liste des parents d'émigrés et toucheront 40 sols par jour pris sur le revenu de leurs biens séquestrés pour leur subsistance. (2)

1795- Le 25.04. Il meurt à LORGUES, son épouse ^{Anne DESCALIS} ne devait lui survivre que 3 mois puisqu'elle décède le 12.07. à LORGUES.

Leurs enfants: MARIE ANNE VIII.8.1. - LOUIS FRANÇOIS VIII.8.2. - MARIE VICTOIRE VIII.8.3. - FRANÇOIS MAXIMME VIII.8.4. - François J. ALPHONSE VIII.8.5. - MARIE ADÉLAÏDE VIII.8.6. - MARIE GABRIEL VIII.8.7. - VICTOR JUSTINIEN VIII.8.8. - AMBROISE HIPPOLYTE VIII.8.9. - MARIE FORTUNÉ VIII.8.10. - MARIE JEANNE VIII.8.11. - MARIE BONAVENTURE VIII.8.12. - ANDRÉ DARUIS VIII.8.13. - MARIE DÉsirÉE VIII.8.14. - 2 autres sont + dès leur naissance.



VII.1.9.

JEAN LOUIS de C. R.

1720- Le 18.06. Sa °. à LORGUES.

Pas d'autres informations.

VII.1.10.

HONORÉ JACQUES de C. R.

1713- Le 14.06. Sa °. à LORGUES. +. en bas-âge.

VII.1.11.

MARIE ANNE MARGUERITE de C. R.

1721- Le 19.07. Sa °. à LORGUES.

Pas d'autres informations.

VII.1.12.

FRANÇOISE de C. R.

1722- Le 21.12. Sa °. à LORGUES.

Religieuse de la Visitation à DRAGUIGNAN.

1806- Le 09.09. Sa +. à LORGUES. S.A. - S.P.

VII.4.13.

JOSEPH HONORÉ C. de V.

1745- Le 10.04. Sa °. et son b. le 12 à LORGUES.

1757- Sa +. en août à LORGUES. (22)

Pas d'autres informations.

VI.4.14.

CHARLES JOSEPH C. de V.

Officier dans le génie.

1749- Le 08.12. Sa °. et son b. le 11 à LORGUES.

1793- Le 11.11. Sa +. à LORGUES.

Pas d'autres informations.

VII.4.15.

ELISABETH FRANÇOISE ETIENNETTE C. de V.

ca 1749- Sa °. à LORGUES.

Elle passe son enfance chez les Dames Ursulines de LORGUES.

1765- Elle reçoit une dot spirituelle de 4.000. L. de M. de St. VALLIÉR.

1766- Elle prononce ses vœux et devient "Soeur Marie François de Salle"



1785- Le 04.06. Après 18 ans et 6 mois de profession, elle meurt à AIX à 36 ans. S.A. - S.P.

VII.4.16.

ESPRIT JOSEPH FRANÇOIS C. de V.

1751- Le 18.10. Sa . et son b. Le 19 à LORGUES.

1777- Le 24.02. Il épouse à "BAUSSET" Charlotte Elisabeth de SEGOND de SEDERON. +. avant 1830. Elle est la fille de Jacques Sr. de SEDERON et de Madeleine LESBROS, mariés en 1735.

1780- Le 14.04. Il prête hommage au ROI pour sa terre de VILLEPEY.

1787- Aux Etats de PROVENCE, il fait partie du Corps de la Noblesse.

1794- Il fait partie des 78 prévenus encore en prison à LORGUES le 27.04.

La décision est prise de les transférer à PARIS (Pour les guillotiner très probablement). Heureusement le voyage se fait par petites étapes, il est donc très long. Ils arrivent à PARIS après la chute de ROBESPIERRE ce qui les fait libérer. (2)

1830- Le 03.03. Son acte de décès, N° 20 (14). "Le 2 est décédé: Esprit Joseph François CHIEUSSES de VILLEPEY âgé de 78 ans, fils de François et de Marie de BRUNEL, veuf de Elisabeth Charlotte SEGOND de SEDERON."

Leurs enfants: MARIE JOSEPHINE MADELEINE VIII.16.15. - ELISABETH LUCIE VIII.16.16. - FRANÇOIS CHARLES EDOUARD VIII.16.17. - ELISABETH HONORINE VIII.16.18.

VIII.8.1.

MARIE ANNE ELISABETH de C. R.

1749- Le 31.03. Sa . à LORGUES.

Elle est marraine de plusieurs de ses frères jusqu'en 1763.

ca 1764- Sa mort à LORGUES ?

Pas d'autres informations.

VIII.8.2.

LOUIS FRANÇOIS de C. R. 1750-1728

Seigneur de ROQUEBRUNE.

Son livre de raison est important et très intéressant.

1750- Le 06.05. Sa . et son b. à LORGUES. (14) (I, 32) .
p. Noble Louis DESCALLIS, écuyer. m. Delle Françoise DEISSAUTIER, qui ont signé.

1760- Il fait ses études à PARIS sous la protection de son oncle Jean François VII.1.4. Religieux dans l'Ordre de St. AUGUSTIN.

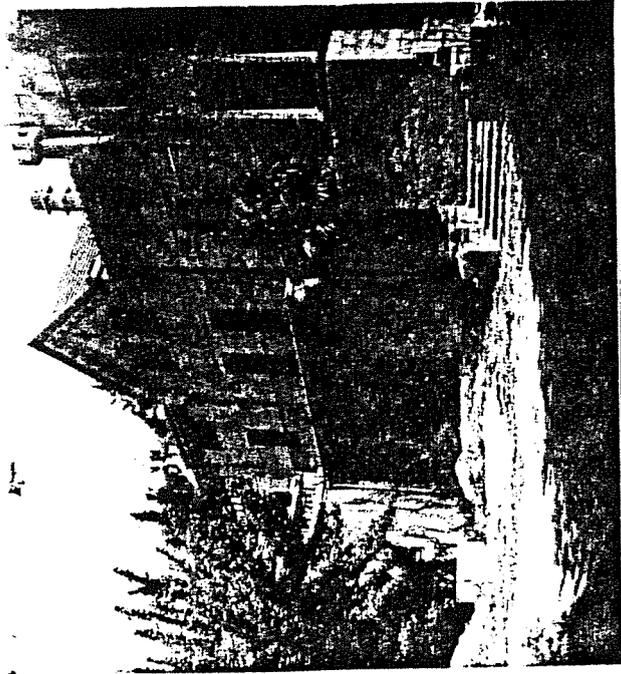
1764- Il est admis aux Gardes de la Marine.

1783- Le 04.08. Son cm. à LORGUES (35) avec Marie Thérèse (de) GABON fille de messire François et de dame Marie Rose FRANCHETTE. (En fait féminisation du nom FRANCHET.) Tous de LORGUES. La famille FRANCHET doit venir d'ailleurs car je ne l'ai pas trouvée à LORGUES.

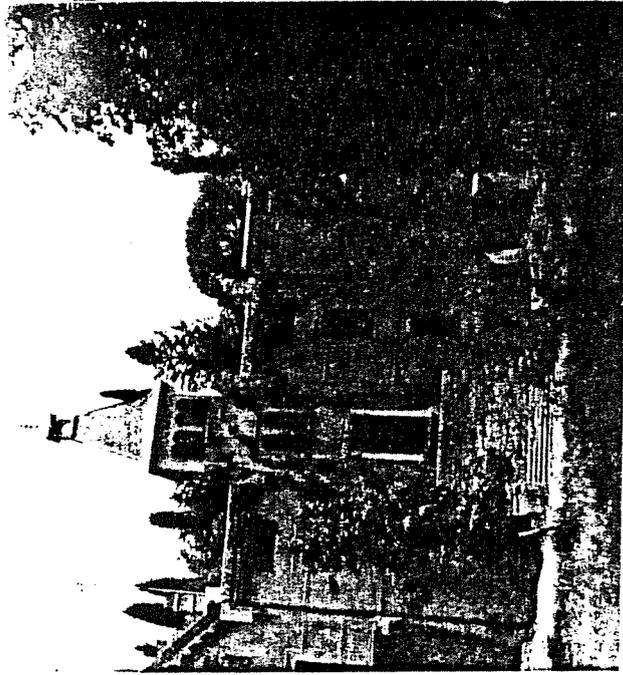
A l'occasion de son mariage il est fait héritier universel de la nue propriété des biens de son père à l'exception de 15.000 L. Son père se réserve



Le 14 mai 1950 a été baptisé Louis François de chique fils de I,32
M. noble Louis, d'abord de chique de combes euges et de domme comme
Désormais son épouse ne appartient. Le premier M. noble Louis de chique
euges, et la marianne de la famille de chique qui est père
Descaux française de chique combe, M. noble François



I,33



I,34



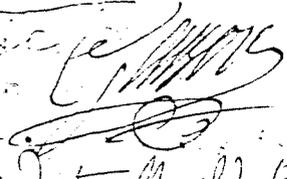
I,35

30

Le sieur de la Providence ¹⁷⁵⁰ par messrs Jacques Revel chanoine
 sacristain curé de cette Eglise unvez solle le mettal en pitement de mariage
 et pas paroles de present et auons donnez la benediction neptote floula
 et de l'eglise en elle Louis Francois de chesnes Combaut fils legitime
 de noble Louis Andre de chesnes Combaut Sieigneur de roque brune
 et de dame marianne de foyles son épouse age de trente trois ans d'une
 part et de demoyelle Anne Therese de gabon agee de vingt ans fille
 legitime de messrs Francois de gabon et de dame marie roze le phre
 sieur de chesnes son épouse et de messrs Jacques Revel chanoine
 sacristain curé de chesnes et de messrs Jacques Revel chanoine et en
 outre assistez de messrs honore de gabon sieigneur de thernier dans
 la jurisdiction de paris grand auct de l'epoque de noble Jean Baptiste
 de peccot capitaine d'atillerie, chevalier de l'ordre militaire
 d'officier de la ville de brignote coadjuteur de l'epoque de messrs
 Louis Michel de velleville de la ville de toutay lieutenant et l'epoque de
 de messrs Joseph chesnes chanoine de l'eglise, teneurs regies
 et Jacques Anne nois et lesd. parties et de messrs Jacques Revel chanoine
 sacristain curé

Combaut fils Gabon. chesnes Combaut

De cathis Combaut Gabon de Thonery



Marie-Anne Gabon

De Combaut et de Thonery

f. de Combaut sieur de gabon et de Thonery

De gabon et de Thonery
 Revel chanoine sacristain curé

Gabon docteur de Sorbonne abbé commendataire de
 l'abbaye royale de Ste Croix de la ville de Paris d'ange

Marie
 Madeleine
 Anne
 Thonery

Le dit jour cent quatre vingt trois et le cinq ois est a été baptisee
 par moy ptre soussigné marie Madeleine Anne Thonery fille legitime
 de Joseph Thonery marchand et de elle Marie Rosalie Thonery son
 épouse de ce matin a midi. Le parrain a été Francois Thonery
 Thonery Royal sergent pere, et la marraine a été Madeleine

mon père
En fouillant dans les papiers de mon père j'ai trouvé une de vos lettres adressée au 15 sous 1782: par la
quelle vous lui marquez qu'il vous a écrit quatre fois de la même
adresse qu'il vous envoie sa lettre. Vous lui marquez même
que vous n'avez rien été de renouveler votre terre.
Comme vous n'êtes pas en office de notaire si vous n'avez
un devoir de vous offrir mes petits services si j'en fais
tes flatteurs ~~vous~~ ~~châtiments~~ de la confiance que
vous m'avez donnée à mon oncle, pour le faire aller
à votre terre.
mon oncle n'aurait pu me dire si vous n'avez rien été de
tous lesquels il est question dans votre. mais j'ai vu en
quelques années de mon oncle de la terre le 12. juil. 1789.
je n'aurais pu en dire rien à Paris j'en ai gardé, en 1792
à vendre à un certain Martin Chirac.
Le même oncle: l'hôpital de la ville Langue de terre, de
part de la prophétie de la terre de la terre.

I, 37

cuisine de la maison de la ville

I, 38 1800

au mois d'août 1800 j'ai fait démolir la cuisine de la
maison, qui menaçait ruine depuis long temps, j'ai été obligé
de piloter la partie qui est au levant, n'ayant pas trouvé
le ferme. j'ai fait vouter ce bâtiment et au lieu du toit qui
existait et qui présentait nombre d'inconvénients, j'y a établi
une terrasse. j'aurais désiré la border par un balcon au lieu d'une
muraille mais ayant éprouvé des difficultés de la part de m^{rs} de la
ville peys mon voisin j'y ai renoncé. le conduit qui nous dégage
des eaux tant de la cuis^{ine} que des eaux pluviales ~~ne~~ n'apas
l'issue visible ces eaux ne nous incommode pas cependant pas
il suffit de temps en temps est à dire tous les trois 4 ou 5 ans de
de faire un rang de carreaux tant du côté de l'aiguier que de
celui de la garenne et de dégager ce conduit de la borie qui s'enferme
ce qui se fait en y mêlant de la paille.

—/—

cet objet y compris la chaux le sable les carreaux la façon et tous les accessoires ma coûté aux environs de quatre cent livres m^r François Gabon mon beau père y a fait établir à ses dépens un balcon du côté de la cour.

Nota: j'observe que pour prévenir le cas auquel m^r Chieusses villepeys dans le jardin duquel les fenêtres de cette cuisine prennent jour. au cas dis je que le voisin venant à bâtir dans son jardin bouchât par le fait les dites fenêtres. j'ai fait laisser en construisant la ~~ter~~ voûte un cercle qui est désigné dans la cuisine et dont le milieu est marqué par un anneau de fer, en débouchant ce cercle on n'intéresseroit pas le reste de la bâtisse duquel il est indépendant et l'on construïroit sur la terrasse un dôme qui éclaireroit suffisamment la dite cuisine.

la précaution mentionnée dans la note précédente est devenue inutile - m^r Chieusses villepeys. en février de 1809 ayant construit des ouvrages qui pouvoient s'opposer au jour de ma cuisine, j'ai fait à ce sujet des réclamations qui ont donné lieu à un arbitrage duquel est résulté une transaction le 21 juillet 1809. laquelle fixe nos prétentions respectives à cet égard et à plusieurs autres. j'ai un original de cette transaction et comme je n'ai pu le vouloir insérer à cause de sa longueur, je l'ai fait transcrire aux héritiers de m^r Moissart avec la signature de m^r Chieusses villepeys. le 30 septembre 1809. j'ai l'extrait de cette transcription.

fait outes deus la maison que moi.
 et si par quel que événement trop tén après mon
 décès ma dite épouse doit obligée de venir en
 autre domicile que celui de ma maison, elle ne
 pourroit introduire aucun locataire dans les
 appartements quelle auroit de moi. mais dans
 ce cas mon dit fils ou ses ayout tontes tant permis
 a faire a ma dite épouse une suite de mille
 francs qui sera payée de trois en trois mois, par
 quart. j'espère et je présume que cela ne arrivera
 pas. mais dans l'hy pothèse que ma dite épouse
 reste avec son fils elle s'arrangera amiablement
 avec son fils pour que l'exploitation des biens
 qui forment sa propriété ne lui soit point a charge
 et elle en touchera le revenu tantum. ainsi que
 je suis quelle n'en fera par un mauvais usage.
 telles sont mes intentions dont je fais mention que je
 consigne dans cet écrit dont je fais un double qui
 sera signé par mon fils et déposé entre les mains de
 sa mère. mon fils en sera le tuteur.

abrogues ce 23 mai 1823

Christophe Combaut

Christophe Combaut

les revenus et éventuellement la possibilité de vendre ou d'échanger avec l'autorisation de son fils.

Son père logera, nourrira et entretiendra le nouveau ménage "Sains et malades" ainsi que leurs enfants, à condition que LOUIS FRANÇOIS paye les charges !

Il est également héritier universel de sa mère à l'exception des susdites 15.000 L. qu'elle se réserve pour compenser tout ce que son époux devait lui donner d'après son cm.

La future est également héritière universelle de son père.

Etaient présents du côté de la future ses parents et noble Honoré de GABON Sr. de THUMERY dans la juridiction de PARIS, oncle germain. (Grand oncle). Son oncle Honoré de GABON, prêtre docteur en théologie, chapelain de Monseigneur le Comte d'ARTOIS (Futur CHARLES X, Roi de FRANCE.), abbé commandataire de l'abbaye royale de Ste. CROIX et de St. PIERRE d'ANGLE, diocèse de POITIERS.

4-8-1783 Le même jour leur mariage religieux (14) I,36) en la collégiale de LORGUES avec dispense de deux bans. C'est son oncle Honoré de GABON qui les marie, en ayant reçu l'autorisation du curé de la paroisse, messire Jacques REVEL.

Sur l'acte, Marie Anne DESCALLIS est dite âgée de 33 ans, elle en a 50 !

Etaient présents en sus de ceux déjà nommés: Noble Jean Baptiste DESSAUTIER, capitaine d'artillerie, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de St. LOUIS, de la ville de BRIGNOLLE, cousin germain de l'époux. Messire Louis Michel de VALLAVIEILLE, de la ville de TOULON, beau-frère de l'époux et messire Joseph CHIEUSSE, chanoine de cette église et Jacques REVEL, chanoine sacristain curé de cette église.

Il n'avait pas encore reçu sa dot en 1784. D'où un procès avec son père qui se termine par un arrangement à l'amiable.

ca 1788- Vers cette époque, il reçoit une lettre (I,37) du neveu de M. Joseph GASTON, probablement huissier arpenteur, dont il a pris la succession, qui lui propose ses services pour refaire son terrier. C'est-à-dire faire l'inventaire de ses propriétés avec leurs limites. Il a en effet retrouvé dans les papiers de son oncle une lettre de LOUIS FRANÇOIS du 13 août 1782 lui demandant des renseignements à ce sujet.

1789- La Révolution arrive et va bouleverser leur vie.

LORGUES est une ville du Tiers Etat, le Maire convoque un conseil extraordinaire de la Communauté pour désigner les délégués et rédiger le cahier de doléances. La réunion est annoncée pour le 1^{er} mars dans l'église des R.R. Pères Capucins. Tous les chefs de famille doivent y venir, LOUIS FRANÇOIS figure parmi les présents.

Le cahier précise tout l'amour et le respect que la Ville porte à son souverain. 47 vœux sont exprimés dont:

Plan pour améliorer l'éducation et les mœurs.

Retraite honorable aux prêtres vieux et infirmes.

Emoluments aux juges pour supprimer les "Epices"

La noblesse n'avait pas de délégués représentant LORGUES mais "CHIEUSSE de COMBAUD et LECLERC de LASSIGNY, seigneurs de ROQUEBRUNE et de TARADEAU sont désignés pour la Sénéchaussée de DRAGUIGNAN. (2)

Sur la proposition d'un provençal, l'abbé SIEYÉS, les noms des provinces sont supprimés le 22.12. C'est ainsi que la PROVENCE disparaît des textes officiels! (2)

1793- La famille C. de C. est arrêtée comme parents d'émigrés.

1794- Le 16.11. voit la mise en liberté de LOUIS FRANÇOIS, de son épouse, de son père, de sa mère, et de quelques uns de leurs enfants détenus à la maison d'arrêt de LORGUES. (2)

1795- En février, 2 troupes de farandoleurs s'étant affrontées l'une aux cris de "Vive la République, Vive la Nation!" et l'autre "Vive la Montagne, à bas la Convention!" Une enquête est ouverte mais aucune sanction prise. Toutefois, sur la plainte d'ex-détenus dont LOUIS FRANÇOIS, les anciens membres du Comité Révolutionnaire de LORGUES furent arrêtés le 09.04. pour "Conspiration et attentat contre la tranquillité publique", leur détention ne



devait pas durer. (2)

Le 28.08. - 11 fructidor An III - Il achète à BARJOLS -83- Une propriété située à ENTRECASTEAUX -83- Appartenant à François GABON, son beau-père, prévenu d'émigration, ancien médecin à l'Hotel DIEU de PARIS. Il avait un frère libraire à PARIS. Le revenu de la propriété est de 642. L. 32. C.

La famille FRANCHET est peut-être originaire de BARJOLS où d'ENTRECASTEAUX ?

C'est à cette époque semble-t-il, à la mort de son père, que la bastide d'ARGENS change de nom pour devenir "La MARTINETTE", son rapport est de 3.000.L. (I,33 - 34 - 35) On remarquera que le perron visible sur le dessin au crayon n'existe plus sur la photo que j'ai prise en 1982.

La MARTINETTE: D'après une légende qui m'a été rapportée par deux personnes lors de mon séjour à LORGUES en 1982, le nom de "LA MARTINETTE" aurait été donné à la bastide d'ARGENS en souvenir d'une jeune fille nommée Martine, tuée accidentellement, et qui aurait été inhumée au pied du mur du château où se trouve effectivement un gisant protégé par une grille. Il s'agirait de la fille d'un fermier ou d'un garde, mais je n'ai rien trouvé dans les registres communaux qui puisse confirmer cette belle histoire parue dans un journal local..

Anne ESCALLIS

Il établit un inventaire des biens de sa mère qu'il dit être décédée le 6 floréal, en fait le 24 messidor: (12 juillet 1795)

-Une bastide à LORGUES: vignes, oliviers, bois et terres labourables.

Revenus: 1.796. L. Estimée à 59.897. L.

-Sommes qui lui étaient dues par: François ARNAUD, ménager (Métayer)	2.293.L
Jean et Jean BOYER, ménagers	400.L
Jacques CRUVÉS, rep. par Louis TRUC	500.L
Antoine REY, rep. par BRUN	799.L
Bernard PAUL ou Laurens, son fils	840.L
Jean MOURRE dit "La Rose", rep. par Jacques MOURRE, cardeur	900.L
Joseph PAYAN, rep. par SERMET, homme de loi à VIDAUBAN	500.L
Léonard PAUL ou ses hoirs	800.L
Joseph BONNEFOI dit "Majuron"	700.L

LOUIS ANDRÉ C. en tant que fondé de pouvoir de sa femme, Marie ANNE d'ESCALLIS, a exigé du citoyen SINETTY de MARSEILLE 22.800.L

Le même doit encore 8.420.L

- D° - 2.000.L

- Soit en tout..... 100.869.L

Sur quoi il faut prélever les sommes qu'elle a retirées depuis le mariage de LOUIS FRANÇOIS, soit en tout..... 97.019.L

Reste à déduire tout ce qui a été donné aux héritiers avant le 14.07.1789. et les 1/8 en sus en fonction des enfants qui avaient droit à cette hoirie en 1792. Suit une liste de 85 sommes dont la dernière est de 28.000.L. correspondant à la dot de MARIE ADÉLAÏDE VIII.8.6.

1796- Il achète la chapelle St. AUXÈLE.

Le 12.12., il fait estimer la bastide d'ESCALLIS, dont il vient d'hériter, afin de pouvoir dédommager de leur part: Son frère FORTUNÉ et sa soeur DésIRÉE, épouse BERLIER. La bastide a été divisée en 5 parts. La 1° pour son frère GABRIEL. La 2° pour FRANÇOIS. La 3° pour ALEXANDRE. La 4° pour FORTUNÉ. La 5° pour DésIRÉE. Il restait une partie qui lui a été dévolue consistant en: Le bâtiment dit "La Venise", l'écurie, 1 grenier à foin et 1 poulailler, la moitié inférieure de l'enclos des vieux oliviers, une partie des terres du Feraillon et toute la Garaissonne.

1797- Le 25.02. Il vend tous les bâtiments de la Garaissonne à Joseph LIRON de BRAS et à Joseph MAUNIER de LORGUES pour 2.496.L., payables en 2 fois.

Le 14.05. Il vend à Jean Baptiste, Antoine et Fortuné MOURRE, frères et fermiers de la bastide d'ESCALLIS les terres de la Garaissonne pour 15.600.L. Sur quoi il va donner à sa soeur DésIRÉE 12.000.L. et 1.000.L. à son beau-frère BERLIER. Suit une série de comptes concernant les autres parts. (36)



1798- Le 28.01. -9 pluviôse An VI- A la suite de la mort de ses 2 frères, exécutés par le Régime révolutionnaire et la saisie de leurs biens, il demande à l'administration de lui indiquer quels sont, sur l'ensemble de ses biens, ceux qui sont sous séquestre: D'après les différents partages, chaque enfant de LOUIS ANDRÉ a reçu 13.860.L. 16.S.

VICTOR et GABRIEL C. ont été fusillés à TOULON en nivôse An II, or, ils n'ont été portés sur la liste des émigrés que le 22 vendémiaire An III, époque postérieure à la condamnation. Ils ont donc été réintégrés dans leur biens en vertu de la loi du 21 prairial An III.

Le partage du 22 frimaire An V est donc valable mais les parts des 2 condamnés seront mises sous séquestre !

1799- Le 02.09. -16 fructidor An VII- (22) Etat de ses biens:

-1°. Une campagne au quartier d'ARGENS appelée "La MARTINETTE"

-2°. Une autre campagne dite "Le PIGEONIER" même quartier.

-3°. 2 jardins au quartier NOTRE DAME.

-4°. Une propriété d'oliviers au quartier "DÉSPEYRIEVES" ?

-5°. Une maison à la Place des ORMEAUX.

-6°. Une écurie rue du CANET.

-7°. Une "venise" sous la Ville, quartier NOTRE DAME.

Tous ces articles payent un impôt de 414.L.

Une bastide à ENTRECASTEAUX VILLE St. JEAN est encore sur le rôle de M. GABON, officier de santé (Titre de sous/médecin créé sous NAPOLÉON) pour 1200.L

Il a donc revendu la totalité de la bastide d'ESCALLIS.

Sur la Commune de ROQUEBRUNE, il possède encore la 7° portion d'un four qui était banal qui ne produit plus depuis 1789 et pratiquement démoli, mais reste cependant soumis à une contribution foncière de 3Fr. pour sa part !

1800- Le 09.05. -19 floréal An VIII- un arrêté du Consulat prescrit aux Préfets de nommer les Maires et les Adjointes des villes de moins de 5.000 habitants, c'est le cas de LORGUES avec, alors, 4.871 H.

Le 23.08. Le Préfet nomme pour 3 ans les 20 membres du Conseil Municipal dont LOUIS FRANÇOIS ! (2)

Le 28/31. 08. Une Garde est formée à LORGUES. Les opérations se déroulent au "Temple décadaire", c'est à dire l'église paroissiale. 356 citoyens sont inscrits et les officiers, sous-officiers et caporaux sont élus. 10 Compagnies sont formées. L'une est commandée par LOUIS FRANÇOIS. En cas de danger, le tocsin est sonné et la Garde doit se rassembler aux points prévus, la Place des ORMEAUX est l'un d'eux. (2)

En août encore, il fait démolir la cuisine de sa maison, place des ORMEAUX, pour la reconstruire en mieux avec une terrasse. Il faut lire ce qu'il en dit dans le texte I, 38, extrait de son livre de raison. On y voit que ses rapports avec son voisin et cousin ne sont pas très cordiaux.

1801- Il est nommé 2° Consul et Adjoint au Maire pour 2 ans.

1802- Le 12.08. -24 thermidor An X- Il reçoit une lettre de M. Pierre GUINAND, marchand de drap à TOULON en 1792. "Les événements l'ont forcé à quitter TOULON avec toute sa famille pour sauver leurs vies. A son retour, il avait tout perdu, il est ruiné, bien qu'il ne soit plus considéré comme émigré. Avant son départ, il avait écrit à la mère de LOUIS FRANÇOIS pour lui donner connaissance de la dette de deux de ses fils, VICTOR JUSTINIEN et GABRIEL MARIE, fusillés, officiers de marine. Il a appris leur mort ainsi que celles de ses vertueux parents. Leurs dettes s'élèvent à 725.L. et 443.L. dues par l'aîné et 282.L. par le cadet, le tout correspondant à diverses marchandises pour leurs uniformes. Son frère l'Abbé doit en être instruit. Il espère être couvert de cette somme étant donné sa triste situation. Il habite LA VALETTE près de TOULON et précise qu'il a l'honneur d'être connu de M. VALLAVIEILLE."

1823- Le 15.12. Son testament olographe. (22)

Il institue son fils unique comme héritier universel sous les réserves suivantes: "Dans l'an et jour de mon décès, donne 300 Fr. à l'hospice civil de la ville et 100 Fr. à la Confrérie du Purgatoire. A Victoire BOVIS, ma filleule



une rente annuelle et viagère de 150 Fr. à lui verser même avant ma mort dans le cas de la disparition de sa mère.

Il veut que son épouse soit l'usufruitière de tous ses biens autres que ceux qu'il a reçus de ses parents sans avoir à rendre de comptes à qui que ce soit.

Son épouse pourra choisir dans la maison les appartements qui lui conviendront ainsi que les meubles, linge et argenterie qu'elle jugera utiles, étant donné qu'elle en a autant que lui qui lui viennent de son côté.

Si elle décidait de changer de domicile, elle n'a pas le droit de faire entrer de locataires à sa place, mais recevra une rente de 1.000 Fr. de son fils. Il souhaite que son épouse et son fils vivent en bonne intelligence. (22 & I, 39)

1828- "Il meurt le 15.12. à 9 H. du matin en son domicile place des Ormes. Il est déclaré propriétaire et âgé de septante huit ans. Déclaration faite par Pascal FABRE, âgé de 47 ans, tisserand, voisin du défunt et de Donnat CHIEUSSES, âgé de 28 ans, cultivateur à LORGUES, également voisin. Signé sauf du dit CHIEUSSES qui n'a su" (Ce CHIEUSSES n'a aucun rapport avec la famille)

Son épouse devait lui survivre 12 ans et mourir à LORGUES le 10.07.1840.

Leurs enfants: ANDRÉ IX.2.1. - ALIX MARIE IX.2.2. - ANNE FRANÇOISE IX.2.3.

VIII.8.3.

MARIE VICTOIRE de C. R.

1751- Le 09.10. Sa *. à LORGUES et son b. Le 11.
p. Louis d'ESCALLIS, à la place de LOUIS FRANÇOIS (qui avait 1 an)
m. Marie Victoire d'ESCALLIS, épouse SINETY.

Pas d'autres informations.

VIII.8.4.

FRANÇOIS MAXIME de C. R.

Prêtre. Docteur en théologie de la Faculté de PARIS et de la Maison Royale de NAVARRE. (Collège de.)

1755- Le 16.10. Sa *. à LORGUES.

1777- Il sort du séminaire et va probablement à PARIS pour faire son doctorat en théologie après quoi, il doit venir à TOULON.

1782- Il est pourvu d'un canonicat et d'une prébende théologique dans la cathédrale de TOULON par brevet de joyeux événement. (Peut-être à l'occasion de la naissance du 1^{er} Dauphin, fils de LOUIS XVI, qui devait mourir très jeune)

1796- Il hérite de la part d'héritage de ses frères marins.

1799- Le 18.08. Il est en émigration à GÈNES.

1800- ? Le 30.11. Il rentre à LORGUES.

1807- Le 20.07. Il rédige son testament, déposé le 02.12.1813., chez Mt. ROQUE notaire à DRAGUIGNAN, dont voici le résumé:

"Dans les livres qui sont dans ma chambre à TOULON, si il y avait quelques ouvrages qui pouvaient convenir à mes nièces JULIE et FÉLICITÉ, je les prie de vouloir bien les accepter; quant aux autres qui ont un rapport avec l'état ecclésiastique, je les laisse à mes deux neveux FRANÇOIS C. de C. et Adolphe BERLIER, comme mes autres effets d'église tels que calice, aubes, rochets. Je laisse ma montre argentée à ma nièce Félicité VALLAVIEILLE, ma montre d'or à mon neveu et filleul EUGÈNE LOUIS, 1^{er} fils de mon frère aîné (?) Celle d'argent à Mme. Julie GUILLOU, ma nièce. Je laisse 1.000 Fr. pour être distribués peu à peu à des pauvres honteux, je prie Melle. FÉLICITÉ, ma nièce, de vouloir bien se charger de cette distribution. Je laisse 500 Fr. pour l'acquit d'autant de messes.



Testament

I, 40.

je soussigné déclare vouloir disposer de mes biens
libres de la manière suivante.

Je institue pour mes héritiers généraux et universels mes
frères et sœurs ou leurs représentants, mes intentions sont
cependant qu'il soit prélevé sur mes dits biens la valeur
de neuf mille livres, pour être divisées en trois parties
égales: la première sera pour Marie Desirée Chicelles épouse
Dierlin ma sœur résidant à Draguignan la seconde pour
Marie Françoise Desirée Chicelles ma filleule fille de ma
fortune veuve en Chicelles mon père résidant à Valbuisches
la troisième pour François Chicelles mon fils de
feu Marie Donat veuve Chicelles mon père de son vivant
résidant à Draguignan la dite valeur de neuf mille livres
est ainsi prélevée par capital valeur de la valeur de trois mille
livres que j'ai vu abandonnée dans testaments à mon père
laine pour le bien de la paix, lors de la transcription relative
à la dite vente et dont les intérêts depuis la susdite transcription
ont été au profit de mon dit père laine et ont servi de
compensation à la pension alimentaire que je lui fais, je
déclare que mon legs sera divisé entre mes neveux de
Draguignan fils de ma sœur comme de feu mon père mes
livres seront pour mon neveu fils de mon père laine à savoir
le vingt neuf du mois de Septembre mille huit cent neuf

François Maxime Chicelles Comband.

les dispositions ci dessus sont déposées dans un acte public
contenu du deux décembre 1813. chez M. César Boyer
notaire public à Draguignan

29-09-1809

Je déclare que les meubles qui sont dans la chambre que j'occupe à TOULON appartiennent à mon beau-frère VALLAVIEILLE.//

Vers la même époque, il rédige une note qui ne devait être retrouvée qu'après sa mort dans ses affaires; trois questions y sont traitées:

La 1°, relative à la dette de ses deux frères, fusillés à TOULON, réclamée par les héritiers GUINAND qui avaient déjà écrit à ce sujet à LOUIS FRANÇOIS en 1802. Il garantit la véracité de cette réclamation et accepte d'en supporter la charge dans les limites de sa part d'héritage.

La 2°, relative à une dette de 125 L. 5 S. due à son beau-frère VALLAVIEILLE.

La 3°, relative à un petit carnet où sont inscrites toutes les messes qui lui ont été payées et qui restent à dire. L'argent correspondant se trouve dans un petit sac. Il faudra donc faire le nécessaire après sa mort.

1809- Le 29.09. Son testament olographe (I,40).

Il institue pour ses héritiers universels ses frères et soeurs à l'exception de 9.000 L. divisées en trois parts égales destinées à:

La 1° pour MARIE Désirée, épouse BERLIER, sa soeur de DRAGUIGNAN.

La 2° pour Marie Françoise Désirée CHIEUSSES IX.10.4., sa filleule, résidant à VALENSOLE.

La 3° pour FRANÇOIS C. IX.12.10., son filleul, résidant à DRAGUIGNAN.

"ces 9.000 L. seront prises: 3.000 que j'ai abandonnées à mon frère aîné pour le bien de la paix, qui en a gardé depuis les intérêts et ont servi de compensation à la pension alimentaire qu'il me fait.

Mon linge sera divisé entre mes neveux de DRAGUIGNAN, fils de ma soeur comme de feu mon frère aîné de LORGUES."

1820- Sur la fin de sa vie, il est aumônier de la Marine et chanoine honoraire de FRÉJUS. Il vit chez sa soeur Marie Adélaïde VALLAVIEILLE à TOULON.

1828- Le 09.01. Les héritiers de Pierre GUINAND reconnaissent avoir reçu de FRANÇOIS MAXIME 120 Fr. 83 C. et de Marie Adélaïde C. de C., épouse VALLAVIEILLE, la même somme. Chacune représentant le 1/6 de la somme due pour les achats de fournitures d'uniformes par les deux frères C. de C. en 1792. Les 4/6 restants sont à payer par les autres héritiers des deux frères.

Le 03.11. Il meurt à TOULON, chez sa soeur.

On découvre chez lui son décompte de messes en cours: "J'ai acquitté pour le repos de l'âme de CLAIRE Cécile 167 messes le 19.07.1827., restent 33 messes pour compléter les 200 à dire. J'en ai encore acquitté 11, il en reste 22"

Tout cela montre que c'était un homme scrupuleux.

Le 28.11. Sa soeur MARIE Adélaïde, dépose au Magasin Général, salle des marchandises, 21 articles d'objets de chapelle ayant appartenu à son frère:

5 chasubles, 5 étoles, 5 manipules, 5 bourses, 5 pales, 5 voiles, 5 corporeaux, 2 aubes, 2 cordons, 3 amiets, 4 purificateurs, 1 lavabo en toile, 1 calice en argent doré intérieurement, 1 patène en argent doré, 1 crucifix argenté, 2 burettes en verre, 1 lavabo ou bassin en fer blanc verni, 1 missel, 1 pupitre ou coussin en soie.

1829- Le 05.04. Exécution de son testament. 12 pages de texte. Les legs précités sont délivrés, c'est Antoine Benoit ROSSELLY, notaire royal à LORGUES qui répartit le reste de la succession. Etaient présents:

- MARIE FORTUNÉ ROGATIEN, Chevalier de St. Louis, de VALENSOLLES, frère.

- ANDRÉ HONORÉ MARIE, propriétaire à LORGUES, neveu.

- Louis Silvestre VALLAVIEILLE, juge au tribunal civil séant à DRAGUIGNAN y demeurant, pour MARIE Adélaïde, soeur et épouse de François Louis Michel VALLAVIEILLE, président honoraire du tribunal de 1° instance de TOULON, y demeurant place de la poissonnerie.

- MARIE Désirée, soeur, épouse de François Esprit Emmanuel BERLIER VAUPLANE, propriétaire demeurant à DRAGUIGNAN.

- ERASME MARIE IX.12.8., neveu, avocat à DRAGUIGNAN, y demeurant et mandataire de François Marie Bernard IX.12.10, neveu et frère du précédent, clerc de la





Articles de mariage entre noble François
Louis Michel de Vallavieille fils de feu Monsieur
M^r. Louis François Charles de Vallavieille,
en son vivant Conseiller et Procureur du Roy
en la Sénéchaussée de Boulon et Procureur
du Roy de la Prevosté de la marine au département
de Boulon, et de feu dame Claire Françoise
de Chapelle, de la ville de Boulon, d'une part

Et Demoiselle Marie Adelaïde de
Chicusses Combaud, fille de noble Louis
André de Chicusses Combaud et de dame
Anne d'Escalis de cette ville de Forques
D'autre

Le dit Sieur de Vallavieille autorisé de
Monsieur Joseph Chapelle, ancien Ingénieur
constructeur de la marine son oncle maternel
et son curateur par sentence du vingt deux
avril mil sept cent soixante dix huit de
M. le Lieutenant Général au Siège de
Boulon, et du consentement de ses parents
et amis icy présents, et la demoiselle de
Combaud paisiblement autorisée et du
consentement de noble Louis André
de Chicusses Combaud, son père, et de dame
Anne d'Escalis, sa mère, ont promis et

2^e DIVISION.

6. ESCADRE.

E_T_A_T des services de Monsieur Marc, Gabriel De Combaud Rogu
 De V^{me} Du Roi, Né à Corgues Diocèse de Fréjus en Provence, le 15 Mars 1760. fils de M. Louis, ané
 Combaud, Seigneur de Roquebrune, St. De Dum. aux. Marc. D'Escalis, Ses pere et mere.

ANNÉES des Campagnes	PORTS où les Armement ont été faits.	DATE de l'Armement.	NOMS des Bâtimens.	NOMS des Capitaines.	DESTINATIONS des Bâtimens.	PORTS où les désarmemens ont été faits.	DATE du Désarmement.	DURÉE des Campagnes.		COMBATS, Blessures & leurs natures, événem: observations.
								En Paix.	En Guerre.	
1777	Toulon	17 Mai 1777	La Vigale Corgues	M. M.	à la suite de la flotte	Toulon	8. 9. 10. 1777	A. M. J.	A. M. J.	
1778	Toulon	22 Mars 1778	Le Chevreuil Renaud	De Saint-Jean de Dieu	à la suite de la flotte	Toulon	11 Avril 1778			A. N. Jean Marin C ^{te} n ^o 64271. L493
1779-1779	Toulon	11 Avril 1779	Le Chevreuil Renaud	De Rochonsville	à la suite de la flotte	Brest	18. 19. 20. 1779		1. 8. 7	Il est trouvé à Brest, et à Brest, il a commandé le 2 ^e depuis de la flotte.
1780	Brest	26 Juin 1780	Le Chevreuil Renaud	De Brequeville	à la suite de la flotte	Brest	31. 1. 2. 1780		6. 6.	
1781-82-83.	Brest	1 ^{er} Janvier 1781	Le Chevreuil Renaud	De Brequeville	à la suite de la flotte	Brest	26. Juin 1783.	4. 3.	2. 1. 23.	Il est trouvé à Brest, et à Brest, il a commandé le 2 ^e depuis de la flotte.
1785-1786.	Toulon	24. Mai 1785.	Le Chevreuil Renaud	De Laguerre	à la suite de la flotte	Toulon	6. 9. 10. 1786.	1. 5. 13.		Il est trouvé à Brest, et à Brest, il a commandé le 2 ^e depuis de la flotte.

chapelle du ROI, demeurant à PARIS, rue du Regard N° 20.

- EUGÈNE MARIE NARCISSE IX.12.9., neveu et frère du précédent, étudiant en droit à AIX, y demeurant rue de LACEPEDE, qui a envoyé sa procuration.

Composition de la succession:

544 Fr. de capital à 5 % - 700 Fr. à 3 %, réduit à 420 Fr. - 165 Fr. à 5 % - 135 Fr. à 5 % - 165 Fr. à 5 % - 72 Fr. à 5 % - 1.300 Fr. à 5 % - 280 Fr. à 5 % - 710 Fr. à 4 % - 400 Fr. à 5 % - 184 Fr. à 5 % - 195 Fr. à 5 % - Soit 4.570 Fr.

- Plus 3.400 Fr. à 5 % - 4.600 Fr. + 2.000 Fr. + 1.000 Fr. + 4.000 Fr. le TOUT à 5 % et 980 Fr. à 3 %.

- 1/6 d'un moulin à huile situé dans l'enceinte de la ville de LORGUES évalué à 1.200 Fr.

- 1 propriété de terres et d'oliviers située sur LORGUES, quartier de BÉLISARDE, évaluée à 100 Fr.

- 1 partie de la bastide d'ESCALLIS, sur LORGUES, quartier de FOUREVIN: 11.000 Fr
Soit total général: 32.850 Fr. Moins les 9.000 Fr. des 3 premiers legs et 814 Fr. de droits, il reste 23.036 Fr. à diviser en 5 lots.

VIII.8.5. FRANÇOIS JOSEPH ALPHONSE de C. R.

1757- Le 03.07. Sa . à LORGUES et son b. le 16.06.
Pas d'autres informations.

VIII.8.6. MARIE ADÉLAÏDE de C. R.

1758- Le 30.12. Sa . et son b. à LORGUES.
p. Louis d'ESCALLIS. m. MARIE ANNE ELISABETH VIII.8.1., sa soeur.

1778- Le 25.04. son cm. (38 et I,42) avec "Noble François Louis Michel* de VALLAVIEILLE, fils de feu Me. LOUIS FRANÇOIS CHARLES, conseiller et procureur du ROI de la prévosté de la Marine au département de TOULON et de feu Dame Claire Françoise de CHAPELLE. Tous de TOULON."

Le futur, 22 ans, , qui est veuf sans enfants, est autorisé de M. Joseph CHAPELLE, ancien ingénieur constructeur de la Marine, oncle maternel et son curateur.

Dot de la future: 40.000 L. comme suit: 25.000 L. de son père. 15.000 L. de sa mère, dont 3.000 L. de trousseau et, enfin, 25.000 L. en argent comptant.

Les 12.000 L. restantes ne seront payées qu'après le décès de ses parents(?)

Les intérêts de 4 % ne seront versés qu'avec le principal.

Le 27.04. Leur mariage après une seule publication à LORGUES et à TOULON.

Les extraits mortuaires suivants sont fournis POUR: Martre Louis François Charles VALLAVIEILLE - Claire Françoise CHAPELLE - Dame Marie Julie de MEZIERES, sa 1^e épouse. Actes tirés de l'église cathédrale de TOULON.

Etaient présents: Le curateur de l'époux - Les parents de l'épouse - François Esprit Joseph de BOVIS - Noble Jean Baptiste François d'EISSAUTIER, chevalier de St. LOUIS - Noble Etienne Dominique de RAIMONDY, chevalier de St. LOUIS - Me. Joseph LERMET, avocat en la Cour - L'abbé de COMBAUD - François de C., Augustin - COMBAUD fils. Témoins requis qui ont signé.

1843- Le 27.02. Elle meurt à TOULON, place Poissonnière, N°6. à l'âge de 84 ans. Ils ont eu 14 enfants, d'où une nombreuse descendance actuelle.

Mon grand père, Gabriel ABEILLE, fils d'ALIX C. de C. X.1.4. était resté très lié avec certains d'entre eux, comme ma mère et moi le sommes restés.

Achille de VALLAVIEILLE, petit fils de LOUIS MICHEL, a épousé Aldonce de JONC qui était la 4^e descendance de Pierre André Jean Baptiste de SUFFREN, marquis de St. TROPEZ 1726 - 1788, connu sous le nom de "Bailli de SUFFREN"



VIII.8.7.

MARIE GABRIEL de C. R.

Officier de Marine.

1760- Le 25.03. Sa . à LORGUES et son b. le 26 dans l'église collégiale.
p. Messire noble Louis d'ESCALLIS, oncle. m. VICTOIRE VIII.8.3.

1773- Aspirant aux Gardes de la Marine. (39 & I, 43)

1776- Le 01.07. Garde de la Marine.

1777- Le 01.07. Garde du Pavillon. Embarqué à TOULON le 17.05. sur la frégate "L'ENGAGEANTE" jusqu'au 08.11.

1778- Le 01.04. Enseigne de Vaisseau. Embarqué à TOULON le 23.03. sur le Chabeck "Le RENARD" jusqu'au 11.04.

1778/1779- Embarqué à TOULON le 11.04. sur le vaisseau "Le LANGUEDOC" jusqu'au 18.12.1779. à BREST. Il fait partie de l'escadre de M. d'ESTAING. "S'est trouvé à 6 combats et à l'attaque du Morne de l'hôpital de l'isle de la GRENADE, lors de la prise de cette isle." Une gravure intitulée: "Prise de l'isle de la GRENADE" dessinée par LE PAON, peintre de S.A.S. le Prince de CONDÉ, et gravée par GODEFFROY de l'Acad. Imp. & Roy. de VIENNE, existe à la B.N. COMBAUD est cité dans la légende.

1780- Embarqué à BREST le 26.06. sur le vaisseau "Le NORTHUMBERLAND" jusqu'au 31.12. à BREST. "Il fait partie de l'escadre aux ordres de M. DUCHAFFAUT."

1781/1783- Le 01.07. Lieutenant de bombardiers. Embarqué à BREST le 01.01. sur le même bâtiment, fait partie de l'escadre de M. de GRASSE jusqu'au 26.06.1783. à BREST. "S'est trouvé à 7 combats et dans celui du 12.04.1782., il a commandé le vaisseau et l'a conservé jusqu'au 30 du même mois." (C'était à la suite de la mort du Commandant et des officiers intermédiaires.)

1784- Le 01.10. Lieutenant de vaisseau.

1785/1786- Le 24.05. Embarqué à TOULON sur la frégate "La MINERVE", à destination du LEVANT, jusqu'au 06.11.1786 à TOULON.

1787- Le 07.03. Il représente à LORGUES son frère comme parrain de Louis Marie Victor de VALLAVIEILLE, son neveu.

1788- Commande le brick "Le GERFAUT" sur lequel il gagne la Croix de St. LOUIS le 23.09. "Pour avoir combattu un corsaire qui avait enlevé, devant l'isle d'ARGENTIÈRE, un navire français avec ses passagers turcs et ses marchandises." J'ai retrouvé dans le N°77 de "La Gazette de FRANCE" du mardi 23.09.1788, page 333, l'article suivant: "Une lettre de CORON en MORÉE; (dans le PÉLOPONNÈSE.) à bord de la frégate du ROI "La POMONE" en date du 15.07., affirme les détails suivants: ...Et il fit soutenir en deux bâtiments à rames par le brick "Le GERFAUX" commandé par le sieur de COMBAUD de ROQUEBRUNE, lieutenant de vaisseau...A la suite de cette action, au sieur COMBAUD de ROQUEBRUNE commandant le GERFAUT, la Croix de St. LOUIS."

1793- Le 10 ? 03. Il est condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de TOULON et fusillé. S.A. - S.P.

VIII.8.8.

VICTOR JUSTINIEN de C. R.

Officier de Marine.

1761- Le 05.09. Sa . à 2 H. après minuit et son b. à LORGUES.
p. noble Louis d'ESCALLIS, écuyer de la ville de MARSEILLE.
m. Delle. Thérèse Magdelaine de SAINT FAL.



1777- Le 23.04. Admis aspirant aux Gardes de Sa Majesté (39).

1778/1779- Le 17.02. Garde de la Marine. Embarqué à TOULON le 13.03. sur "La PROVENCE" Escadre de M. le comte d'ESTAING, jusqu'au 26.12.1779 à BREST. (Les 2 frères se trouvent dans la même Escadre.) Les 08 & 10.08 1778. "Combat devant NEW PORT. A participé aux combats contre l'Armée anglaise mouillée à Ste. LUCIE le 13.12.1778. et au combat de la GRENADE contre l'Amiral BIRON le 06.07.1779. A participé à tous les combats livrés par M. d'ESTAING à l'Armée anglaise, y fut employé comme lieutenant d'une C° de la Marine à la descente faite à Ste. LUCIE."

1780- Le 16.02. Enseigne de vaisseau. Embarqué à BREST le 24.04. sur le "St. ESPRIT", Escadre sous les ordres de M. DUCHAFFAUT. Désarmé à BREST le 13.08. (les 2 frères étaient encore dans la même Escadre.)

1780/1781- Embarqué à BREST le 01.09.1780. sur "La BRETAGNE" Escadre d'une Armée combinée. Débarqué à BREST le 19.02.1781.

1781/1784- Embarqué à BREST le 06.03.1781. sur "Le VENGEUR". Escadre sous les ordres de M. de SUFFREN. Débarqué à l'île de BOURBON (La RÉUNION) le 17.04.1784. A participé aux combats de LA PRAYE du 26.04.1781., de SABRAS du 17.02.1782., de PROVEDIENNE du 12.04.1782., de NÉGACHAM du 06.07 1782., de TRINQUEMALE du 03.09.1782., de GOUDELLOW du 30.06.1782. et à tous les combats dans l'INDE livrés par M. de SUFFREN (Le célèbre Bailli) à l'Armée anglaise.

1784/1785- Embarqué à l'île BOURBON le 28.08.1784. sur le vaisseau de commerce "Le DUC de TOSCANE". Il est embarqué sur ce bâtiment, par ordre de M. de SOUILLAC, pour retourner en FRANCE.

Il est débarqué malade à LISBONNE le 14.01.1785.

1786- Le 01.05. Lieutenant de vaisseau de 1° Cl.

1787- A TOULON.

1793- en mars, il est condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de TOULON et fusillé. S.A. - S.P.

VIII.8.9.

AMBROISE HIPPOLYTE de C. R.

1763- Le 04.04. Sa °. et son b. à LORGUES.
p. Louis d'ESCALLIS, oncle. m. MARIE ANNE ELISABETH, sasoer.

1764- Le 01.09. Sa +. à LORGUES. Inhumé dans l'église.

VIII.8.10.

MARIE FORTUNÉ ROGATIEN de C. R.

Officier. Maire de VALLENSOLE.

1767- Le 24.05. Sa °. à LORGUES et son b. le 25.
p. MARIE GABRIEL, son frère. m. MARIE ADÉLAÏDE, sa soeur.

Son admission comme page de la Chambre de M. le comte de PROVENCE avait été refusée par d'HOZIER (12,3).

1777- Le 07.08. Il entre comme élève à l'Ecole Royale Militaire, collège de TOURNON.

1785- Le 06.04. Il est s/lieutenant au Rgt. de FOIX INFANTERIE, qui devait devenir plus tard le 83° Rgt. d'infanterie, dans lequel il sera capitaine.



Lettre de Marc Fontaine Rogahien C. 66.
du 23-06-1814. (Louis XVIII règne)
Signé: de COMBAUD
Off^r au Reg^t de Poix Infanterie

I, 44

Demande d'activité
de service et la
voix de S^t. Louis.

O. Son Excellence le Ministre de la Guerre,

Monsieur,

J'ai déjà eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence
un mémoire contenant mes états de service, et
par lequel je réclame ma rentrée dans les armées
de Sa Majesté, et je demande la décoration de
l'ordre Royal et Militaire de S^t. Louis, qui me
aurait dûe seulement par un ancienneté de
service, sans y comprendre les campagnes que
j'ai fait, soit en Allemagne sous les ordres
de leurs Altesses Sérénissimes les princes de Condé
et de Bourbon, soit en Espagne sous les
armes de Sa Majesté Catholique.

Comme je le expose dans mon mémoire j'avais
obtenu des certificats de tous ces services, les
quels avaient été régularisés par le brevet
que S. M. Louis XVIII avait bien voulu
m'accorder pendant sa résidence à Vérone,
mais ces pièces ayant été perdues lorsqu'en
1797 je fus obligé de me sauver de France
à pied pour me soustraire à la mort, j'ai
eu pouvoir les remplacer par un certificat
signé par nombre d'officiers qui ont été
mes compagnons d'armes dans ces diverses
campagnes. J'avais eu quelque sorte prière,
par cette pièce, la demande qui a été
faite par Messieurs les Membres de la Commission



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES
DE
HENRI BERLIER DE VAUPLANE
PIEUSEMENT ENDORMI DANS LE SEIGNEUR
LE 26 JANVIER 1937
A L'AGE DE 83 ANS

C'était un chrétien réfléchi dans ses opinions,
ferme dans ses principes. (Apoc. XII, 13)

Il a connu le prix du temps; le travail a toujours
été sa vie, son bonheur, son délassement: il l'a
aimé jusqu'à la fin. (Saint Augustin)

Dieu l'a trouvé prêt parce que sa vie était depuis
longtemps une préparation à sa dernière heure.
(Sainte Thérèse)

J'ai rejoint ceux que j'ai aimés et j'attends ceux
que j'aime. (Bouquet)

Nos épreuves grandes et petites viennent de Dieu
comme les jours de bonheur. Des uns et des autres
il faut le bénir, en attendant de pleinement com-
prendre qu'il nous a favorisés aussi en nous
éprouvant. (De ses notes intimes)



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES
DE L'ÂME DE
POLYEUACTE BERLIER DE VAUPLANE

PIEUSEMENT ENDORMI DANS LE SEIGNEUR
LE 9 AVRIL 1920, A L'AGE DE 73 ANS

VT MORIENS VIVERET
VIXIT VT MORITVRVS

Mausolée du Cardinal d'Autin à Sainte Sabine

Deux des petits-enfants de Marie Desvée C.-de-C.

49

13 de
notre
cousin
mari
honneur
de
de Combard
et
Thérèse

a été emporté dans le cimetière de cette Église en présence
de son oncle, Christine Esclapart, Marguerite, Adèle, plus
L'an mil sept cent quatre vingt quatre et le vingt trois
quois a été baptisé noble André Marie Combard de
Chausses Combard fils légitime de madame Louis François
de Chaussés Combard et de Dame Marie Thérèse
gabon son épouse ne le jour d'aujourd'hui à dix heures
du matin par le curé de ce lieu Monsieur François
gabon bourgeois de Paris et la marraine Marie
Marie Adèle Euphrasie Tranchet grand père et grande mère
maternel de baptême le père présent pour une bonne
cause nous.
Chaussés Combard.

Signature: François Tranchet
F. Tranchet

L'an mil sept cent quatre vingt quatre et le vingt trois

1791- Le 05.09. Lieutenant, il émigre une 1^e fois.

1792- Il fait partie de l'Armée de BOURBON.

1793- Il est dans l'Armée de CONDÉ avec les officiers du Rgt. SOISSONNAIS.

1794/1795- Il est à l'Armée d'ESPAGNE, au Rgt. ROYAL ROUSSILLON.

1796- Il hérite du 1/5 de la bastide de FOUVERY dite "d'ESCALLIS", de ses frères officiers de marine, qui sont morts.

1797- S'expatrie une 2^e fois pour sauver sa vie. Il est alors capitaine au 83^e Rgt. d'infanterie.

1801-An X- Il est rentré et habite VALENSOLE où il est maire et sûrement franc-maçon, puisqu'il signe le papier d'admission d'Elzéar de VILLENEUVE à la Loge.

AV.1803- Il épouse Catherine Hortense CASTEL "de BEYNES".

1824- Le 28.06. (I,44) Il écrit au Ministre de la Guerre du Gouvernement de LOUIS XVIII pour lui demander de reprendre du service et de recevoir la Croix de St.LOUIS. Cette dernière demande lui est accordée rétroactivement à partir du 15.09.1795. par la Commission des Anciens Emigrés.

1833- Le 03.12. Il meurt à VALENSOLE et est inhumé dans l'église, sous l'autel du St. ESPRIT. (Dépôt de chaises en 1956.)

Leurs enfants: MARIE CLAIRE IX.10.4. - MARIE ZÉNOBIE IX.10.5. - LOÏSE IX.10.6. - N... IX.10.7. -

VIII.8.11.

MARIE JEANNE de C. R.

1768-Le 22.09. Sa *. et son b. à LORGUES.
p. Batiste François d'EYSSAUTIER. m. Marie Jeanne de QUEILAR, son épouse.
Morte en bas-âge.

VIII.8.12.

MARIE BONAVENTURE, Dit "ALEXANDRE" de C. R.

1770- Le 15.07. Sa *. et son b. à LORGUES.
p. LOUIS FRANÇOIS, son frère. m. MARIE ADÉLAÏDE, sa soeur. (14)

1777- Son père essaye auprès de M. de VINTIMILLE de le faire entrer dans une école militaire.

1796- Le 12.12. Il hérite de la part de ses frères officiers de marine, décédés, de la bastide d'ESCALLIS.

1797- Le 01.06. Il est revenu de l'armée. (Livre de raison de LOUIS FRANÇOIS VIII.8.2.)

1801- Le 27.06. - 8 messidor An X - Son cm. Me. SEGOND, Notaire à DRAGUIGNAN. Avec Anne Ursule REVERDIT. *. à MONTFERRAT -83- Le 07.10.1765. et +. à DRAGUIGNAN le 13.01.1844.. Fille d'Antoine Etienne, sieur de ROQUEFORT, +. avant 1801 et de Thérèse CAPUT. Elle apporte en dot: "BÉTORGUES" terres & dépendances, situé sur le terroir d'ESPEREL, commune de MONTFERRAT. Témoins au cm Mme REVERDIT, mère- François Esprit Emmanuel BERLIER, 30ans, beau-frère - Antoine Désiré CARTIER de DRAGUIGNAN, 25 a. - Louis François Polyeucte DEYSSAUTIER, 24 a.



Ils se marient le même jour à DRAGUIGNAN.
Le jeune ménage va habiter, 25 Grande Rue, à DRAGUIGNAN, chez Mme. REVERDIT mère à qui ALEXANDRE verse une pension de 600 Fr.

1809- Le 21.01. Il fait son testament à DRAGUIGNAN, juste avant de mourir le même jour, à 39 ans.

Leurs enfants: ANASTASE EMMANUEL . à DRAGUIGNAN le 10 floréal An X, +. à 3 jours. - ERASME MARIE IX.12.8. - EUGÈNE MARIE NARCISSE IX.12.9. - MARIE FRANÇOIS* BERNARD IX.12.10.

VIII.8.13.

ANDRÉ DARUIS LOUIS CONSTANTIN de C. R.

1772- Sa . à LORGUES et sa + (?)

VIII.8.14.

MARIE DésIRÉe de C. R.

1776- Le 16.05. Sa . et son b. à LORGUES. (14)
p. MARIE FORTUNÉ ROGATIEN, frère. m. MARIE AdéLAÏDE, soeur.
Ses parents l'avaient nommé ainsi pour qu'elle se sente la bienvenue.

1795- Son cm. Me. MOURRE, notaire à LORGUES.
Le 03.01. son x. à LORGUES avec François Esprit Emmanuel BERLIER de VAUPLANE, . à DRAGUIGNAN le 06.06.1771. - +. à DRAGUIGNAN en 1860. Fils de MARC ANTOINE . en 1709. - +. 06.10.1793. - x. le 11.02.1759. à Marguerite d'ARNOUX de VAUPLANE. +. à DRAGUIGNAN le 06.10.1771.

1796- Le 12.12. Elle hérite de ses deux frères, officiers de marine, leurs parts sur la bastide d'ESCALLIS.

1820- Sous la Restauration, les circonstances et sa position dans "le monde", l'avaient amenée auprès de la famille royale; elle avait été ainsi honorée de la bienveillante amitié de Mme. la Duchesse d'ANGOULÊME.

ca.1830- Elle se retire à DRAGUIGNAN, perd deux enfants et devient aveugle.

1858- Le 03.01. Sa mort et son inhumation à DRAGUIGNAN.

Leurs enfants: THÉRÈSE PAULINE x Laurent PERRACHE. - HIPPOLYTE, émigre en ALGÉRIE, descendance inconnue. - ADOLPHE FRANÇOIS MARC ANTOINE x Delphine LONGUET, nombreuse descendance actuelle. - Adèle x Joseph d'ANGET.

Il existe un ouvrage de généalogie sur cette famille.
(I,44) mémentos de deux petits enfants de DésIRÉe.

VIII.16.15.

MARIE JOSEPHINE MADELEINE C. de V.

1778- Le 03.03. Sa . à LORGUES. Sans autres informations.

VIII.16.16.

ELISABETH LUCIE C. de V.

1779- En octobre sa . à LORGUES et sa +. le 17.07 1781.



LIENS DE PARENTÉ ENTRE LES BÉRARD - ABEILLE ET CHIEUSSES DE COMBAUD

I,47

BÉRARD
Jean, François

x
MAGNAN

Marguerite, Victoire

17 enfants dont:

BÉRARD
Jean, Louis

THENET 1^ox
Marie, Joseph

BÉRARD
Victoire, Elisabeth

x
ABEILLE

Jean, Joseph, André, VIII.3.

7 enfants dont:

2^ox.. ABEILLE
S.P. Victoire, Clémentine
VIII.4.2.

3 enfants dont:

BÉRARD
Victoire, Joséphine

BÉRARD x
Gabrielle, Sidonie

ABEILLE
Paul, Emmanuel

x
CHIEUSSES DE COMBAUD
André, M., Honoré

4 enfants
dont:

3 enfants dont:

CHIEUSSES DE COMBAUD
Gabrielle, Alix

..... x

ABEILLE
Jean, Victor, Henri
IX.6.1.

BRANCHE AÎNÉE DES ABEILLE DÈS GEORGES LADEVIE

I,48



VIII.16.17.

FRANÇOIS CHARLES EDOUARD C. de V.

1780- Le 22.10; Sa °. à LORGUES.

ca.1823- Son cm. avec Françoise Charlotte* Dorothée GARNIER de FONTBLANCHE °. le 13.07.1793. et +. à CASSIS le 23.11.1869. Fille de LOUIS CÉSAR ,Sgr. de JULHANS et de FONTBLANCHE,et de Françoise de GARNIER.

Elle apporte aux CHIEUSSES de VILLEPEY une propriété et 220 hectares de terre qui seront vendues en 1920 à M. BODIN.

1830- Elle est domiciliée Place des ORMES à LORGUES.

Leurs enfants: CHARLES MAXENCE IX.17.11. - FRANÇOISE FÉLICITÉ MATHILDE* IX.17.12. - LOUISE POLYXÈNE* IX.17.13. - ANATOLE AMÉDÉE IX.17.14. - LOUIS CÉSAR GUILLAUME IX.17.15.

VIII.16.18.

ELISABETH HONORINE C. de V.

1781- Le 12.12. Sa °. à LORGUES.

1783- Sa +. à LORGUES.

IX.2.1.

n°26
ANDRÉ MARIE HONORÉ* de C. R. 1784-1857

Conseiller municipal de 1848 à 53

1784- Le 23.06. sa °. à 10 H. du matin à LORGUES. b.le même jour (14. I,45)
p. François GABON, bourgeois de PARIS et chirurgien en exercice à LORGUES.
m. Marie Rose Euphrasine FRANCHET (signée FRANCHETTE). Grands-parents.

ca.1789- Ses parents le mettent en pension à PARIS chez M. COUTIER, où il va passer toute la Révolution pour ne revenir que le 9 nivose An VIII (30.12.99.)

1822- Le 03.04. Ses parents font établir un acte notarié (40,1) en vue de son cm. Cet acte contient une copie de son acte de b. et une procuration générale faite à Joseph GABON, libraire à PARIS, place de l'Ecole de Médecine, N° 2., grand-oncle, pour : "Consentir au mariage de leur fils en leur lieu et place avec telle demoiselle que bon lui semblera soit à PARIS soit ailleurs, faire dotation pour avance sur leur succession de 100.000 Fr. payables à leur convenance avec 5 % d'intérêt jusque là. En garantie, une hypothèque est prise sur 2 domaines ruraux, l'un sur le territoire d'ENTRECASTEAUX, quartier St. JEAN, l'autre sur TOURTOUR, quartier des BARGES. Ces domaines comprennent des bâtiments et des terres, vignes et oliviers." Ces dispositions devaient servir à établir le cm. qui devait se faire à PARIS.

Etant donné que le choix de la future est laissé à la volonté de J. GABON, il y avait peut-être plusieurs candidates!

Je me demande également comment A.M.HONORÉ avait fait la connaissance de la famille BÉRARD ? Peut-être pendant son séjour à PARIS ? Ou peut-être parce que les BÉRARD étaient originaires de DRAGUIGNAN.

Le 23.04. Son cm. (40,2) avec Victoire Joséphine "JENNY" BÉRARD "du Pithon" (son portrait, I,48), elle est mineure et habite chez ses parents à PARIS, rue du Faubourg Poissonnières, N° 103, au coin de la rue Pétrelle (actuelle) .

Fille de JEAN LOUIS , propriétaire et de feu Marie Josephe THENET et avec le consentement de sa grand-mère, Marguerite Flore ESTUR, veuve de Pierre THENET, ancien habitant de l'île de St. DOMINGUE où il avait été chirurgien Major. Les BÉRARD avaient quitté St.DOMINGUE à cause de la révolte des esclaves. Ils y avaient fait une belle fortune et, dès leur retour, avaient acheté le superbe château de DRAVEIL, qui existe toujours, ce qu'avait fait P.

Sidoron



THENET avec l'aussi beau château de COURBETON.

Avec la Révolution, les revenus de St. DOMINGUE n'arrivent plus. Pierre THENET rappelé sur ordre dans l'île y meurt, sa veuve rejoint sa fille. Les deux châteaux sont revendus et, pour vivre, les JEAN LOUIS, sa femme et sa belle-mère montent une école pour jeunes filles "du monde". Telle est la situation à cette date. (Les familles BÉRARD et MAGNAN feront l'objet de l'ouvrage N°6)

Le cm. a été fait avec "L'agrément de Son Altesse Royale Marie Caroline des DEUX SICILES, Duchesse de BERRY." (Voir dans l'ouvrage ABEILLE N° 4 un résumé de sa vie et les explications sur la parenté des témoins car, 4 ans après, Paul Emmanuel ABEILLE signe, dans la même étude, son cm. avec Gabrielle Sidonie BÉRARD "du Pithon", soeur de V. J. "Jenny"; et la majorité des témoins sont les mêmes dans les 2 actes de mariage : les signatures (I,46) & le tableau montrant les liens de parenté entre les ABEILLE, les BÉRARD et les CHIEUSSE de COMBAUD (I,47)

Egalement avec "l'agrément de Monseigneur le Duc de BELLUNE, ministre de la guerre, maréchal et pair de FRANCE, de son épouse et de leur fille, amie de la future. De M. le comte de MEFFRAY et de son épouse, dame d'atour de S.A.R. la Duchesse de BERRY. De dame de LESSIRE de MEFFRAY, mère du comte de MEFFRAY."

Et en présence, du côté du futur, de: François Maxime VIII.8.4. C. de C. prêtre, oncle paternel. Et, du côté de la future, de: M. & Mme. NIGON de BERTY, oncle et tante. - M. FOULLON, beau-frère et son épouse, soeur germaine. - Mme. Veuve BÉRARD "de Lester", tante, et son fils, PIERRE LOUIS, cousin. - Melle. Aurore BÉRARD, tante. - Melle. Gabrielle Sidonie BÉRARD "du Pithon", soeur germaine. - M. BÉRARD des GLAJEUX et son épouse, Antoinette Marine Française BELBEDER, oncle et tante. - M. Etienne Paul Hippolyte BÉRARD des GLAJEUX, leur fils, conseiller auditeur à la cour royale, cousin. - M. de SANTERRE, cousin germain. - Delle. Louise NIGON de BERTY, cousine. - M. Louis NIGON de BERTY, cousin. - Delle. Augustine Gabrielle Française de BERTY, cousine. - M. le Marquis et Mme. la Marquise de ROSTAING. - M. Guillaume Antoine BARON-BARON, ami. - Mme. Zoé Rose RAPHAL, épouse de M. RHULL, amie. - M. Antoine RAIMONDIS CANEAUX, ami. - M. Henri ZOZIME, comte de VALORY, chevalier non profès de l'Ordre de MALTE, demeurant à PARIS, ami. - M. Pierre Auguste VAUCROSSON, négociant, et son épouse Gabrielle RAPHAL, amis des futurs époux. - M. Charles François DRUGEON, notaire honoraire. - M. Louis AUGIER, ami du futur.

Régime de la communauté des biens.

Les biens propres au futur: 2.500 Fr. correspondent à ses effets et à ses économies.

En considération du mariage M. GABON, au nom des parents du futur, lui donne les 100.000 Fr. dont il a été question dans la procuration précédente.

La future apporte d'abord 16.800 Fr. comme suit: 1°. 14.000 Fr. donnés par Mme. Elisabeth Pétronille HENRY, célibataire majeure, versés au père de la future devant Me. MOISANT, notaire à PARIS. 2°. 2.800 Fr. montant des intérêts de la dite somme depuis qu'elle a été encaissée.

Ensuite, elle apporte une inscription au Grand Livre de la Dette Publique de 1.400 Fr. de rente annuelle perpétuelle. Cette rente représente un capital de 24.360 Fr. Elle lui a été donnée par sa grand-mère maternelle, Mme. Vve. THENET., pour 12.000 Fr. et le reste par son père.

De plus, son père lui donne en dot 12.840 Fr. composés ainsi: 8.840 Fr. de deniers comptant et d'un trousseau d'une valeur de 4.000 Fr. le tout lui vient de la succession de sa mère.

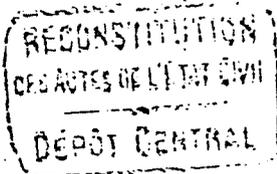
Suivent ensuite les clauses de sauvegardes habituelles.

Le 01.05. le mariage civil (acte reconstitué I,49) à PARIS, 2° Ardt. ancien. CHIEUSSES est orthographié avec un "S" à la fin, comme dans le cm.

Le même jour, mariage religieux à PARIS, église St. VINCENT de PAUL (41), c'est l'oncle paternel du futur, FRANÇOIS MAXIME VIII.8.4., ancien chanoine de TOULON, qui les marie avec l'autorisation du curé de la paroisse. (la copie figurera dans l'ouvrage sur les BÉRARD.)

1830- Le 11.02. Les riverains de l'ARGENS reçoivent l'autorisation d'amé-





542

37

I, 49

(Adj. — F. 3709.)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté — Égalité — Fraternité

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

7 Mai 1872

ST VINCENT D'PAUL

ACTE DE MARIAGE

Rétabli en vertu de la Loi du 12 février 1872, par la section de la Commission, dans sa séance du

2^e ARRONDISSEMENT DE PARIS — ANNÉE 1872

Chicusses de Combaud

Bérard du Pitton

L'an mil huit cent soixante deux, le premier Mai, à la Mairie du deuxième Arrondissement de Paris.

Acte de Mariage de: André Marie Honoré Chicusses de Combaud, propriétaire, demeurant à Lorques, Département du Yar, fils de Louis François de Chicusses de Combaud et de Marie Ebrine Gabon, son épouse.

Et de: Victoire Josephine Bérard du Pitton, demeurant rue du faubourg Poissonnière n° 103, fille de Jean Louis Bérard du Pitton et de Anne Marie Joseph Echénet, son épouse décédée.

Le Membre de la Commission

J. Boullache

approuvé la nature
d'un acte réel -

J. Boullache

Le 24 Mars 1740. M. de Maéthigny mon oncle ^{iv. 6. 4} presenta
 un comparant à M. de Fleury curé de Fiesy par lequel —
 après avoir représenté la nécessité qu'il y avoit de faire
 une chapelle à sa baylle d'Argans, il obtint la permission de
 la faire construire au lieu et place que sive alphonse
 Doyen de ce chapitre choisit comme curé comis par
 mon D. J. de Fiesy et comme mon oncle mourut
 avant l'avoir faite, Benit, j'ai présenté un autre
 comparant au D. J. curé qui après avoir obligé
 de doter la dite chapelle de la somme de 1200 livres
 le Jan 68 de provision pour une employé aux verges
 de la dite chapelle j'ay été obligé à aucune mesme
 ainsi qu'il paroit au long dans le contrat que j'ai signé
 sur ce sujet avec messeigneurs de cette ville
 le D. J. alphonse a été encore comis d'ay faire
 la benediction ^{1000 livres} ce qui a fait en faveur de la plus part
 de nos du chapitre lequel a dressé ensuite une cense
 verbal. qui est dans mes papiers en date du 16. May 1741

13 avril. 66. I, 51

Tu es si jeune, et tu es si belle, et tu es si sage
 un moment avec toi, l'été de ma vie
 dans l'enfance, ton père, ton oncle, ton grand-père
 ont voulu que tu sois sage, et tu es sage
 Je me suis réjoui de voir de toi, et tu es sage
 à une nouvelle aussi inattendue, et je croie
 voir l'attendrissement produit par cette scène touchante
 Mais rien ensuite de côté sérieux qui donne à
 réfléchir pour ceux qui ne l'ont pas fait de la
 nuit se passe sans sommeil en l'espérance
 de tout genre. Voilà une trop forte émotion pour
 ma chère amie, dans ton état de souffrance
 J'aime à croire que tu n'as pas été dans une grande

nager son cours par la création du canal de SAINTE CROIX pour une meilleure exploitation des terres dont font partie celles de "La MARTINETTE"

Vers cette époque, il évoque, dans son livre de raison, la fondation de la chapelle St. JOSEPH décidée le 24.03.1710. par JOSEPH C. de C. Sr. de MARTIGNY IV.6.4., son oncle à la 5^e génération (I,50)

1846- Le 13.04. Il écrit (I,51) à sa belle-soeur Gabrielle Sidonie BÉRARD "du Pithon", épouse de Paul Emmanuel ABEILLE (voir le tableau I,47), au sujet du mariage de sa fille ALIX avec Henri ABEILLE (mes arrière-grands-parents maternels). Il a longuement hésité à donner son consentement étant donné les liens de parenté existant entre les futurs époux.

1848- Il est élu conseiller municipal.

1851- Le 02.12. Le Prince Président fait son coup d'Etat.

En PROVENCE la résistance prend les formes d'une insurrection notamment dans le VAR où la révolte s'étend aux campagnes. 43 % des insurgés sont des paysans pauvres et endettés.

Les insurgés se regroupent le 06. à VIDAUBAN sous l'autorité du journaliste marseillais DUTEIL. Le 07, ils arrivent à LORGUES puis à AUPS, où ils sont 4.000 à se heurter aux forces armées, c'est la fin de l'insurrection.

Lorgues était pour l'ordre, et le Conseil Municipal dont HONORÉ C. de C. faisait partie avait essayé, mais en vain, de s'opposer à l'entrée des insurgés dans la Ville où ils voulaient se ravitailler. Tout le Conseil Municipal est pris en otage, il est emmené le soir même par les insurgés à FLAYOSC, où il est logé à l'hôtel BASSET. Le 09 ils sont à AUPS à l'hôtel CROUZET et le 10 ils sont tous libérés par la Troupe (2).

1853- En mars il démissionne du Conseil Municipal plutôt que de prêter serment à l'Empereur (2).

1854- Le 13.01. Il écrit à Silvestre de VALLAVIEILLE (I,50) une lettre très affectueuse pour le féliciter à l'occasion du mariage de sa fille aînée avec M. ENOUT.

ca.1855- Extrait du livre de raison d'Henri ABEILLE, son gendre, à son sujet:

"... Il avait le jugement solide et sûr et l'intelligence ouverte à tout. Très vif de sa nature, il gardait ordinairement des apparences calmes et se mettait peu en évidence, mais on sentait que cette parole, à la fois spirituelle et réservée, fût devenue très brillante, pour peu qu'il eût voulu s'y laisser aller. Il maniait l'ironie avec une rare finesse; toutefois cette tendance était tempérée chez lui par une grande bonté et une grande sensibilité de coeur. ... Au physique, il était de moyenne taille, brun et fort mais, sa démarche, son sourire et le son de sa voix, l'exquise distinction de son ton et de ses manières faisaient promptement oublier ses défauts de second ordre; il était difficile qu'il se montrât quelque part sans attirer et captiver l'attention, et il aurait été certainement un des hommes de salon les plus entourés si sa vocation et ses goûts ne l'eussent retenu à la campagne. C'est là qu'il était vraiment "chez lui". ... C'est à LORGUES que résidait véritablement la famille. ... Je me rappelle la maison de COMBAUD telle qu'elle était dans mon enfance, avec ses vestiges de luxe, souvenirs des temps antérieurs à la Révolution: Le rez-de-chaussée, abandonné au va-et-vient de chacun, rappelait les habitudes de la vie rurale. La haute porte, à marteau de cuivre, ouverte tout le jour sur la Place des Ormeaux, donnait entrée dans un large vestibule où s'entassaient les sacs de blé à l'époque de la moisson, à côté, un cabinet très simple contenait quelques chaises et un bureau devant lequel s'asseyait le propriétaire. ... On trouvait, au premier, le grand salon, avec ses tapisseries en cuir gaufré, et les chambres tendues, l'une en point des GOBELINS, les autres... La maison de campagne n'était alors qu'un pied-à-terre où la mère de famille allait passer la journée pour y prendre les provisions nécessaires aux repas, elle s'y rendait sur son cheval. Quant au maître de maison, il partait à pied avec son fusil et son carnier avec de quoi se restaurer en route."



M

Madame Jenny de CHIEUSSES DE COMBAUD, née BÉRARD DU PITHON, Monsieur Eugène de CHIEUSSES DE COMBAUD; Monsieur Henri ABEILLE et Madame Henri ABEILLE, née de CHIEUSSES DE COMBAUD; Mesdemoiselles Marguerite et Thérèse ABEILLE; Messieurs Gabriel, Charles et Auguste ABEILLE; Madame Veuve BÉRARD DU PITHON; Monsieur de BERLIER-VAUPLANE et Madame de BERLIER-VAUPLANE, née de CHIEUSSES DE COMBAUD; Monsieur FOULLON et Madame FOULLON, née BÉRARD DU PITHON; Monsieur ABEILLE DE PERRIN; Messieurs Louis et Elzéar ABEILLE; Monsieur et Madame SILVESTRE DE VALLAVIEILLE et leurs enfants; Madame Veuve Gabriel DE VALLAVIEILLE; Monsieur Hippolyte de BERLIER-VAUPLANE; Monsieur et Madame Adolphe de BERLIER-VAUPLANE et leurs enfants; Monsieur et Madame d'ANGET et leur fille; Monsieur de CHIEUSSES DE COMBAUD, aîné; Monsieur l'Abbé de CHIEUSSES DE COMBAUD; Monsieur Eugène de CHIEUSSES DE COMBAUD, avocat et Juge suppléant et Madame Eugène de CHIEUSSES DE COMBAUD et leurs enfants; Monsieur RAYNOARD et Madame RAYNOARD, née de CHIEUSSES DE COMBAUD et leurs enfants; Monsieur GIRARDIN, Commandant en retraite et Madame GIRARDIN, née de CHIEUSSES DE COMBAUD; Monsieur PROVENÇAL et Madame PROVENÇAL, née de CHIEUSSES DE COMBAUD et leur fille; Monsieur DABOS et Madame DABOS, née de CHIEUSSES DE COMBAUD et leurs enfants; Mademoiselle Adèle AUBAN, née de VALLAVIEILLE; Madame Veuve PERRIN ABEILLE; Monsieur le Comte et Madame la Comtesse ABEILLE DU RIVOIRE et leurs enfants; Madame Veuve NIGON DE BERTY; Madame Veuve BÉRARD DE LESTER; Monsieur et Madame BÉRARD des GLAJEUX d'ORMESSANS et leurs enfants; Monsieur et Madame BÉRARD DE LESTER; Monsieur Louis de BERTY, Chef de division au Ministère des Cultes et Madame Louis de BERTY; Monsieur et Madame DROUET DE SANTERRE et leurs enfants; Monsieur et Madame MERCIER de LACOMBE et leurs enfants; Monsieur CLERGIER, chef de division au ministère des finances et Madame CLERGIER et leurs enfants; Monsieur et Madame LAFITTE DE LE JOUENNEQUE et leurs enfants; Madame Veuve de SINÉTY DE LORDONNET et sa famille; Madame Veuve du DEMAIN DE SINÉTY et sa famille; Monsieur le Baron de VINCENT, Conseiller d'État, Madame la Baronne de VINCENT et leurs enfants; les Familles de MAGNAN, ESTUR ARMAGNAC et de GRANDMAISON, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire dans la personne de Monsieur **André-Marie-Honoré de CHIEUSSES DE COMBAUD**, leur Époux, Père, Beau-Père, Grand-Père, Beau-Fils, Neveu, Beau-Frère, Oncle et Cousin, décédé à sa campagne de la Martinette, près Lorgues, le 6 mai 1857, dans sa 73^{me} année.

Prie; pour lui !!!

REGISTRE N° 1

ACTE N° 175

EXTRAIT DES REGISTRES DES ACTES DE MARIAGE

L'an mil huit cent soixante deux
et le dix neuf avril à huit heures et demi du soir
Acte de Mariage de M^{re} Eugène, Marie, Marcelline
CHIEUSSES-DE-COMBAUD

né à Draguignan (Var)
le 30 Octobre 1867
fils de Marie Bonaventura CHIEUSSES-DE-COMBAUD
et de Anne, veuve, BEVERDIT
veuf de
divorcé de

Et Mademoiselle Marie, Pauline, PAUL
dite AUGUSTE

née à Eculouse (Hte Garonne)
le 9 décembre 1871
fille de Joseph PAUL dit AUGUSTE
et de Françoise, Claudine SOUQUET
veuve de
divorcée de

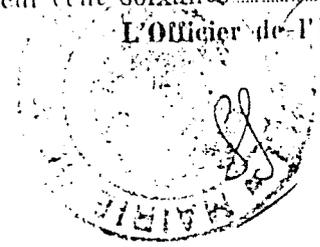
Déclaration relative au contrat

ON LIT EN MARGE: nul

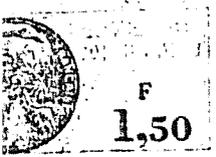
Certifié conforme aux registres de l'Etat Civil et délivré sur papier libre conformément
à la loi du

Marseille, le Vingt-trois Octobre

Mil neuf cent soixante deux
L'Officier de l'Etat Civil.



4023-11-60 — IMP. MUNICIPALE.



Peu à peu les familles quittèrent LORGUES pour s'installer dans leurs campagnes, tout au moins pendant la belle saison.

"Après la mort de ses parents, (en 1828) mon beau-père suivit le courant général mais revenait l'hiver à LORGUES et chaque semaine le dimanche se retrouvaient réunis la famille et les amis. ... "La MARTINETTE" avait été complètement transformée par lui ... Une route faite ... La maison entièrement remaniée était devenue spacieuse et commode ... Un parterre de fleurs entretenues avec soins par ma belle-mère ... Le canal de Ste. CROIX construit par un syndicat dont mon beau-père était le trésorier, commençait à couvrir de prairies les longues plaines de la vallée de l'ARGENS. ... Quoiqu'âgé de 73 ans, mon beau-père était vigoureux et jeune de santé bien qu'il prenait facilement des rhumes de poitrine.

1857- "Dans les premiers jours de mai, il est atteint de son indisposition ordinaire. Le 06 une dépêche nous prévient qu'il est au plus mal. ... Se sentant oppressé, il avait exigé de son médecin qu'on le saignât, à peine l'opération terminée son état s'aggrave et, bientôt, il expirait."

D'après une correspondance du 12 mars 1862. d'Henri ABEILLE, son beau-père avait fait un testament olographe déposé à LORGUES, je ne l'ai pas eu en mains.

Le 06.05. (42) Son acte de décès. Il est mort à 4. H. du matin à "La MARTINETTE" ou⁴ Place des ORMEAUX ce que ne précise pas l'acte. Il est inhumé dans le cimetière de LORGUES au fond de l'allée centrale à droite.

Son faire-part de décès (I,52). Son épouse, "à cause du mode de vie mené par son fils EUGÈNE préfère quitter LORGUES et aller habiter auprès de sa fille ALIX, épouse d'Henri ABEILLE, à MARSEILLE, 7 rue de ROME où elle meurt, après sa fille, le 23.07.1880 à 79 ans.

Henri, née Béraud

Leurs enfants: CAMILLE MARGUERITE X.1.1. - MARIE LOUISE CLÉMENCE X.1.2. - EUGÈNE LOUIS FRANÇOIS X.1.3. - GABRIELLE ALIX X.1.4. -

IX.2.2.

ALIX MARIE de C. R.

1785- Le 27.08. Sa . et son b. à LORGUES.

p. Jean Louis COMBE. m. Marie Rose Euphrasine FRANCHER, épouse GABON.

1786- Sa +. à LORGUES. Jumelles avec la suivante.

IX.2.3.

ANNE FRANÇOISE de C. R.

1785- Le 27.08. Sa . et son b. à LORGUES.

p. François GABON, bourgeois de PARIS. m. Françoise Agnès ROUX, épouse COMBE.

1786- Sa +. Le 24.07. et son inhumation le 25 à LORGUES.

IX.10.4.

MARIE CLAIRE FRANÇOISE DésIRÉE de C. R.

1803- Sa . à VALENTOLES. p. FRANÇOIS MAXIME VIII.8.4., chanoine.

ca.1830- Son x avec Paul Joseph Marie REYNOARD, percepteur des contributions directes, né en 1797 à St. JULIEN le MONTAGNÉ. Décédé le 27.12.1878. à MARSEILLE. Fils de Louis Joseph, avocat, et de Marie Elisabeth Marthe PELLAS.

AP.1886- Son décès probablement à MARSEILLE.





Toulouse, le 4 Septembre 19 85

ACTE DE NAISSANCE

Du II décembre 1817 à 1 h. du soir acte de naissance de Marie Pauline PAUL, dit AUGUSTE née le 9 du courant à 6 h. du matin fille de Mr. Joseph PAUL dit AUGUSTE négociant et de dame Françoise Claudine SOUQUET dit BAZIEGE mariés habitants de Toulouse rue des Couteliers n° 51. Le sexe de l'enfant a été reconnu être celui d'une fille. témoins Paul Bruno Guillaume Alexis SOUQUET dit BAZIEGE orphèvre âgé de 33 ans logé rue des filatier n° 25 et Jean Antoine PAUL négociant âgée de 33 ans logé rue des Couteliers n° 51. Sur la réquisition à moi faite par le Sr. PAUL dit AUGUSTE père qui a signé avec les dits PAUL oncle paternel et BAZIEGE oncle maternel. Constaté suivant la loi par nous Jean Léon Félix GOUNON adjoint à Mr. le Maire de Toulouse faisant les fonctions d'officier public de l'état civil délégué par lui lecture préalablement faite au père et aux témoins.



I, 56

A LA MÉMOIRE

DE MADAME

PAULINE DE COMBAUD

UN DE SES ENFANTS

Sic luceat lux vestra coram hominibus ut
videant opera vestra bona, et glorificent
patrum vestrum qui in caelis est.

Que votre lumière brille devant les hommes
de telle sorte que, voyant vos
bonnes œuvres, ils glorifient votre Père
qui est dans les cieux.

(S. MATTHEU)

CHIAVARI

TYPOGRAPHIE ARTIGIANELLI

1883

Extrait des registres des actes de l'état
civil déposés aux archives de cette Mairie

Mairie de Lorgues, Arrondissement de Draguignan.

De vingt huit septembre an mil huit cent vingt six,
à deux heures du soir, acte de naissance d'Euferne
Louis François Chieusses de Combaud, né
à Lorgues le jour d'hier à deux heures du matin fils
de M^r André Marie Honoré Chieusses de Combaud, profession
de propriétaire et de dame Victoire Josephine Berard Dupithon,
domiciliés à Lorgues place des armes,

Il a été vérifié que l'enfant est de sexe Masculin
sur la déclaration à moi faite par ledit M^r Chieusses
de Combaud père de l'enfant, âgé de quarante deux
ans, profession de propriétaire domicilié à Lorgues

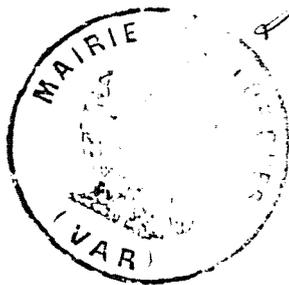
Premier témoin, le S^r François Reynier, âgé de cinquante
neuf ans, profession de propriétaire domicilié à Lorgues
Second témoin, le S^r François Doudon, âgé de cinquante un
ans, profession de propriétaire domicilié à Lorgues, et ont,
les déclarant et témoin signé.

Constaté, suivant la loi, par moi Maurice Reynier
adjoind délégué par monsieur le Maire de Lorgues
remplissant les fonctions d'officier public, et lecture
du présent acte a été donnée à la partie déclarante et
aux témoins.

Signé, Chieusses de Combaud, Reynier, Doudon,
et M^r Reynier agt.

Pour expédition conforme
L'officier de l'état civil

Cournet



115

Le même jour son x. à MARSEILLE (I,53) avec:

Marie Pauline PAUL dite AUGUSTE (43),née le 09.12.1817. à TOULOUSE (I,54)

Fille de Joseph,négociant,et de Françoise Claudine SOUQUET dit BAZIEGE,habitants TOULOUSE,rue des Couteliers,N° 51.

Son oncle maternel,Paul Bruno Guillaume Alexis SOUQUET dit BAZIEGE,orfèvre,est l'un des témoins. le grand-père,Jean SOUQUET dit BAZIEGE,1747 - 1794,a été un orfèvre de TOULOUSE connu .Mme. Monique BURGARD,épouse de M. Michel de C. XIII.5.12.,a pu retrouver et photographier une de ses belles oeuvres (I,55). Il fait l'objet d'un article important dans "Le dictionnaire des orfèvres" de Jean THUILE,page 155.

Le père de Jean ,Claude,était organiste de la basilique St. SERNIN de TOULOUSE.

1845- Le couple va habiter BRIGNOLES.

Le 25.08. Il hérite,ainsi que ses frères,de sa cousine Anne Marie Louise D'EISSAUTIER. Le couple s'installe donc dans l'hôtel D'EISSAUTIER,N° 9, Place St. PIERRE à BRIGNOLES,hôtel qui par le jeu des successions va échoir aux ROSTAN. (Acte de Me. CLAVIER,notaire à BRIGNOLES.)

1853- Le 14.03. Il devient juge suppléant à BRIGNOLES.

1860- Le 19.07. Il hérite à nouveau. Sa cousine, Mme. Marie Madeleine de RAYMOND CONSAGUDES,veuve d'Honoré SAVOURNIN,teste en sa faveur et meurt le 19.04.1861. Il reçoit une propriété à St. PAUL - 06 - qui semble avoir échu aux DEMARGNE.

1862- Le 23.11. Il est nommé juge à BRIGNOLES.

1878- Le 22.01. Il est mis à la retraite et nommé juge honoraire,par décret du 01.03. Dans son dossier administratif (44) il est dit: "Laborieux,impartial et très dévoué,il se fait remarquer par une grande régularité de moeurs et par les meilleurs et les plus droites intentions. ... Il appartenait à l'opinion légitimiste modérée et s'est franchement rallié au gouvernement." (l'Empire.)

1882- Le 07.11. Décès de son épouse à BRIGNOLES,à 8 H. du matin,acte N°118.

1883- Un de ses enfants publie une petite plaquette (I,56) de 8 pages dans laquelle,en des termes émouvants,il rend hommage aux qualités de coeur de sa mère. "... Ah! Mère vénérable et chérie,durant votre vie,et,quand plus d'une fois j'ai été le témoin attendri de cette charité que vous exerciez ainsi avec tant de bonheur à l'égard de ceux qui venaient vers vous,certains de n'être jamais repoussés,je n'aurais jamais osé,pour ne pas faire violence à votre modestie,vous louer de ces actes d'une vraie femme chrétienne..."

1888- Le 15.11. Son décès à BRIGNOLES.

Leurs enfants: ANATOLE MARIE JOSEPH X.9.5. - MARIE LOUISE ZOë X.9.6. - LOUIS MARIE FRANÇOIS DE PAULE X.9.7. - GUSTAVE MARIE JOSEPH X.9.8. - FRANÇOISE MARIE THÉRÈSE X.9.9.

IX.12.10.

MARIE FRANÇOIS* BERNARD de C. R.

Clerc de la chapelle du ROI. (I,57,1)

1817- Le 09.12. Sa . à TOULOUSE. p. François Maxime VIII.8.4. Chanoine.

1828- Bans un acte de procuration du 29.11. établi par Me. CHAPELIER,notaire à PARIS,il est dit:"Clerc de la chapelle du ROI." (Alors CHARLES X.) et demeure à PARIS,20,rue du Regard.

1838- Le 23.03. Il est prêtre à FIGANIÈRES -83- Son décès après 1860.



IX.17.11.

CHARLES MAXENCE* C. de V.

1824- Le 23.01. Sa °. à LORGUES.

1857- En avril son cm. chez Me. ROUX, notaire à MARSEILLE.

Le 14.04. Son x. avec Louise Catherine Claire Blanche CURCUNI, née à MARSEILLE le 19.09.1838. Morte et inhumée à CASSIS où elle s'était retirée.

Fille de Jean Toussaint Zéphérin, négociant et de Marie Pierrette Aimée ALLÈGRE.

1899- Le 16.04. Son décès à MARSEILLE.

Leurs enfants: MARIE AYMÉE X.11.10. - MARGUERITE X.11.11.

IX.17.12.

FRANÇOISE FÉLICITÉ MATHILDE* C. de V.

1830- Le 10.07. Sa °. à LORGUES.

1845- Le 08.07. Son x. à ... avec Bonaventure* Paul de LA CROÛTE, comte de CHANTÉRAC, né le 08.04.1806. à MARSEILLE (?). Maire de MARSEILLE de 1849 à 1855. Député du Corps Législatif. Conseiller d'Etat. Officier de la Légion d'Honneur. Décédé le 06.12.1883. à MARSEILLE (?). Fils de Louis Charles Hippolyte Edouard 1725 - 1850 et de Jeanne Marie Thérèse Ursule de MALLIA.

1897- Le 22.04. Son décès à MARSEILLE.

Leurs enfants: Au moins un fils: Edouard Charles Albert qui devait épouser sa cousine germaine MARIE AYMÉE CHARLOTTE X.11.10.

IX.17.13.

LOUISE POLYXÈNE* C. de V.

ca.1824- Sa °. à LORGUES.

ca.1844- Son x. avec Eugène FABRE-DEMOLLINS, né le 31.01.1813. à MARSEILLE.

+. le 05.10.1882. à MARSEILLE. Fils de Honoré FABRE, né le 07.11.1777. à MARSEILLE ET +. après 1831, et de Rose Esprit DEMOLLINS.

1831- Eugène, avec son père et ses frères, sont autorisés à ajouter à leur patronyme FABRE celui de "DEMOLLINS" par Ordonnance Royale du 27.05.

1832- Le 02.07. Jugement du Tribunal de MARSEILLE confirmant l'Ordonnance. La famille demeure alors à BOUC-ALBERTAS -13-

S. P. et sans autres informations.

IX.17.14.

ANATOLE* AMÉDÉE CLAIRE XAVIER C. de V.

1833- Le 30.01. Sa °. à LORGUES.

ca.1870- Son 1° x. avec Honorine LUCE +. le 27.11.1873 (?) à GRASSE. Union S.P.

1881- Le 07.06. Son cm. Chez Me. LATIL, notaire à MARSEILLE.

Le 08.06. Son x. civil à MARSEILLE avec Baptistine Marguerite* MAURIN née le 20.01.1861. à TOULON, +. en 1931 à MARSEILLE, fille de Marius.



DE

L'ACADÉMIE

DES JEUX FLORAUX.

1859.



TOULOUSE,
IMPRIMERIE DE DOULADOURE FRÈRES,
RUE SAINT-ROME, 11.

1859.

PROGRAMME

POUR LE CONCOURS DE 1860.

LE 3 mai 1859, l'Académie a célébré, avec la solennité ordinaire, la *Fête des Fleurs*. C'est le nom que l'on donne à la Distribution des prix. Cette fête poétique et religieuse commence par l'Éloge de CLÉMENTINE ISAÛRE, prononcé par un Membre du Corps des Jeux Floraux. Des Commissaires de l'Académie vont ensuite recevoir avec pompe les Fleurs d'or et d'argent, qui sont exposées, dès le matin, sur le maître-autel de l'Église de la Daurade, où fut ensevelie CLÉMENTINE ISAÛRE. Le Secrétaire perpétuel fait son rapport sur le Concours, pendant l'absence des Commissaires. A leur retour, on proclame les vainqueurs; et, s'ils sont présents, l'Académie les invite à lire eux-mêmes leurs ouvrages. On leur distribue ensuite les Fleurs qu'ils ont obtenues.

Ouvrages couronnés dans le Concours de 1859.

- Le Câble transatlantique*, Ode, par M. Evariste BOULAY-PATY, de Rennes, a obtenu une Violette réservée.
- Les Poètes s'en vont*, Ode, par M. Hippolyte MAQUAN, de Florièges (Var), a obtenu un Souci réservé.
- A Riquet, ou le Canal des deux Mers en 1859*, Éloge, par M. Léon VALÉRY, à Villefranche, a obtenu un Œillet.
- Ninon, ou la Cueillette des olives*, Idylle, par M. Eugène DE COMBAUD, de Lorgues (Var), a remporté le Prix.
- Le Discours ayant pour épigraphe *Dans les replis du cœur.....*, par M. Achille JANOT, Docteur en Médecine, à Toulouse, a obtenu une Violette réservée.
- Le Discours ayant pour épigraphe *Verum, equitis quoque.....*, par M. l'abbé CALAS, ancien Professeur de philosophie, Directeur du Collège Saint-Raymond, à Toulouse, a obtenu un Souci réservé.
- Le Discours ayant pour épigraphe *Per far nascere teatro.....*, par M. Gaston FEUGÈRE, Professeur au Lycée d'Alençon (Orne), a obtenu un Œillet.



abbé François de C. A.

L'Académie a, tous les ans, six Fleurs à distribuer comme Prix de l'année, savoir : l'Amarante, la Violette, le Souci, la Primevère, le Lis, l'Églantine.

LA CUEILLETTE DES OLIVES,

IDYLLE

Qui a remporté le Prix,

Par M. EUGÈNE DE COMBAUD, de Lorgues (Var).

Si canimus sylvas, sylvæ sint consule dignæ.

• Si nous voulons de l'huile fine (1).
Que chacun s'éveille et chemine !
L'hiver lui-même a ses moissons ;
Déjà l'olive est rose et ronde,
Et sur la colline féconde
Accourent grives et pinsons (2). »

(1) Ceux qui veulent faire de l'huile fine doivent cueillir leurs olives, au plus tard, vers Sainte-Catherine, alors qu'elles commencent à peine de s'arrondir et se colorer; elle rendent de l'huile en moins grande quantité, mais plus fruitée, et d'une valeur commerciale bien supérieure.

(2) Vers la fin de novembre, les pinsons et les grives fondent, par bandes innombrables, sur les olivettes.

— 398 —

prose éloquente retentissait naguère à l'Académie française et de là dans toute la France, et dont M. Hippolyte Maquan a mis le nom en tête de son ode *les Poètes s'en vont*, sans songer qu'il se répondait à lui-même. M. de la Prade a nommé son œuvre nouvelle : *Idylles héroïques*; s'il fallait donner un nom à celle de M. de Combaud, que nous avons couronnée et qui vous sera lue tout à l'heure, je l'appellerais Idylle patriotique. M. de Combaud est Provençal, et il aime la Provence et avec elle tout ce qui vient d'elle : c'est ce qui en vient par excellence, ce qui est comme l'essence de ce qu'elle produit, c'est l'huile qu'il chante; ses vers en ont la flamme et la douceur, et il a donné à ses strophes l'éclat qu'elle donne aux mélanges dont elle est le ciment. Rien de plus naïf et de plus délicat à la fois, de plus brillant et de plus simple que ses vers. On respire en les lisant; on respire cet air pur et léger de la campagne qui ranime et repose de l'air frelaté et lourd des villes; on se réchauffe de leur indifférence à cette flamme. Amour de la famille et du foyer, amour de la province et du clocher, vous êtes donc pour quelques-uns encore la réalité, vous serez toujours la poésie! Nous ne pouvions donner à M. de Combaud que le prix du genre qu'il avait choisi; il ne nous a pas demandé notre plus belle Fleur, nous lui donnons notre plus vive sympathie.

Que vous dire maintenant des humbles suivantes de cette reine de votre Concours ?

Le Chardonneret, de M. Labat, de Nérac, est un oiseau charmant si l'on en juge par les vers qu'il a inspirés; mais son vol est court, et sa petite aile ne pouvait pas monter bien haut :

I, 59

RECUEIL DE 1889.

Première Partie.

OUVRAGES COURONNÉS,

ou

DISTINGUÉS DANS LE CONCOURS.

I, 60

Fille de Marius (?) Jean Baptiste Barnabé, cordonier, né en 1820.
Et de Scolastique Marie Rose SOLIGNAC, née en 1825.

1920- Le 31.05. son décès à CASSIS (?), inhumé à MARSEILLE.

Leurs enfants: CLAIRE LéONIE X.14.12. - MARIE JEANNE X.14.13. - CLÉMENTINE
FRANÇOISE X.14.14. - CHARLES ROBERT DésIRé X.14.15.

IX.17.15.

LOUIS CÉSAR GUILLAUME C. de V.

1830- Le 17.05. Son décès en bas âge à LORGUES, acte N° 56.
Il est domicilié Place des ORMES.

X.1.1.

CAMILLE MARGUERITR de C. R.

1823- Sa °. à LORGUES débur mai.

Le 29.08. Son décès à 1 H. du matin à LORGUES, âgée de 4 mois. (14)

X.1.2.

MARIE LOUISE CLÉMENTCE de C. R.

1825- Sa °. à LORGUES.

1826- Le 27.07. Son décès à LORGUES. (14)

X.1.3.

EUGÈNE* LOUIS FRANÇOIS de C. R.

Avocat - Chevalier de l'Ordre Pontifical de St. GRÉGOIRE LE GRAND.
Lauréat à trois reprises de l'Académie des Jeux Floraux de TOULOUSE.

1826- Le 27.09. Sa °. à, 2 H. du matin, à LORGUES.

1838- Il est mis, par ses parents, externe à MARSEILLE chez M. BAUX qui
n'avait que 6 élèves dont Victor Henri ABEILLE, futur époux d'ALIX X.1.4.

C'est ainsi qu'ils devaient, tous les deux, faire leurs études ensemble jusqu'à
la fin de leur licence en droit, et qu'Henri eut l'occasion de faire des
séjours à LORGUES et de bien connaître celle qui devait devenir sa femme.

1845- Il s'inscrit en droit à la Faculté d'AIX et partage le même
appartement avec Henri ABEILLE.

1853- Le 04.02. il est parrain à MARSEILLE de Louise Marie Thérèse*
ABEILLE, fille de sa soeur ALIX, qui devait épouser Amédée de CROZET.

1859- Depuis sa jeunesse, il aimait composer des poèmes, et cette année là
devait, pour la 1° fois, le voir consacrer dans cet art puisqu'il fut distingué
par l'Académie des Jeux Floraux de TOULOUSE qui lui décerne son prix pour un
idylle "Nanon ou la cueillette des olives." (I, 58 - 59 - 60) (43)

1860- Pour la 2° année, il apporte son concours à l'Académie des Jeux
Floraux de TOULOUSE avec un poème rustique "Les Prés." qui obtient un oeillet
d'argent. (I, 61 - 62 - 63) (43)



RECUEIL
DE
L'ACADÉMIE
DES JEUX FLORAUX.

1860.



TOULOUSE,
IMPRIMERIE DE DOULADOURE FRÈRES,
RUE SAINT-ROME, 41.

1860.

I, 61

PROGRAMME

POUR LE CONCOURS DE 1861.

Le 3 mai 1860, l'Académie a célébré, avec la solennité ordinaire, la *Fête des Fleurs*. C'est le nom que l'on donne à la Distribution des prix. Cette fête poétique et religieuse commence par l'Éloge de CLÉMENTINE ISAURE, prononcé par un Membre du Corps des Jeux Floraux. Des Commissaires de l'Académie vont ensuite recevoir avec pompe les Fleurs d'or et d'argent, qui sont exposées, dès le matin, sur le maître-autel de l'Église de la Daurade, où fut ensevelie CLÉMENTINE ISAURE. Le Secrétaire perpétuel fait son rapport sur le Concours, pendant l'absence des Commissaires. A leur retour, on proclame les vainqueurs; et, s'ils sont présents, l'Académie les invite à lire eux-mêmes leurs ouvrages. On leur distribue ensuite les Fleurs qu'ils ont obtenues.

Ouvrages couronnés dans le Concours de 1860.

- La Siècle et le Poésie*. Épître, par M. VALÉRY, Contrôleur des contributions directes, à Villefranche (Haute-Garonne), a remporté le Prix.
Les Prés, Poème rustique, par M. E. DE COMBAUD, de Lorgues (Var), a obtenu un OEillet d'argent.
Le Corbeau et ses Enfants, Fable, par M. Pierre LORÉ, Professeur au Collège de Pontlevoy (Loir-et-Cher), a remporté le Prix.
Le Chat et la Chatte, Fable, par M. VILLEFRANCHE, Directeur du télégraphe à Riom (Puy-de-Dôme), a obtenu un OEillet d'argent.

L'Académie a, tous les ans, six Fleurs à distribuer comme Prix de l'année, savoir: l'Amarante, la Violette, le Souci, la Primevère, le Lis, l'Églantine.

L'Amarante d'or vaut quatre cents francs. Les Odes seules concourent pour cette Fleur.

La Violette d'argent vaut deux cent cinquante francs. Elle est destinée à un Poème qui n'excède pas cent cinquante à deux cents vers, à une Épître, ou à un Discours en vers.

Le Souci d'argent, qui vaut deux cents francs, est le Prix de l'Épique ou de l'Idylle, de l'Élégie, et de la Ballade.

LES PRÉS,

POÈME RUSTIQUE

Qui a obtenu un OEUillet ;

Par M. EUGÈNE DE COMBAUD, de Lorgues (Var)

Heureux le laboureur ! heureux celui qui sème
LAFRADE

I.

A Dieu les bois aux grandes ombres ,
La clairière aux épais gazons ,
Les petites fleurs des vallons ,
Les monts altiers, les gorges sombres.

A Dieu seul, au grand Créateur
Les longs fleuves, les mers perfides ,
L'onde vierge où les daims timides
Boivent, à l'abri du chasseur.

A l'homme qui prie et travaille ,
Les champs verts, les blondes moissons ,
La vigne, en gracieux festons
Courant, le long de la muraille.

A L'homme les frères radeaux ,
Les ponts hardis, le fier navire ,
Le canal paisible où se mire
La brune aigrette des roseaux.

I, 63

p. 296-297

Restaient en présence les Poèmes et les Epîtres. Entre eux la lutte a été intéressante et vive. Si le succès définitif appartient au dernier de ces genres, les Poèmes se sont conduits en vaillants compétiteurs, si bien, que les vaincus ont mérité de prendre part à la victoire.

Le champion qui ne s'est pas rendu sans honneur, est un Poète fêté par nous et applaudi depuis deux ans, M. Eugène de Combaud. Poursuivant ses Géorgiques provençales dans les plaines des bords d'Argens, il nous apporte un de ces frais tableaux aux parfums agrestes, où il a le don de faire admirer les beautés de la nature, parce qu'il en sait goûter les sereines douceurs. Cette fois, M. de Combaud chante LES PRÉS : il décrit avec complaisance comment on ouvre les sillons, les labours d'été et les labours d'automne; il nous redit l'agilité des faucheurs, les fatigues et les joies de la fenaison; il montre les grands bœufs rentrant le soir, et le char sur lequel sont amoncelées les herbes odorantes.... On aime le sujet pour les vers, les vers pour le sujet; et l'on éprouve ainsi deux fois le charme.

Bien différent en cela de certains lettrés de nos jours, qui, sous prétexte de réalisme, substituent le vulgaire au simple, le hideux au vrai, M. de Combaud se met en frais d'idéal, pour reproduire les humbles scènes de la vie rurale, et l'œuvre s'en trouve bien. J'ai entendu observer, à sa louange, que cette poésie qui choisit et recompose avec une exactitude embellie, se montrait l'égale de la peinture rustique de M^{lle} Rosa Bonheur. L'artiste, quand il cherche la vérité, en y mêlant son rêve intérieur, peut atteindre partout l'élégance. Croyez, en outre, que si notre Poète rencontre au bord des prairies, sur la margelle des fontaines, le long des haies en fleurs; quelque paysanne au hâle vigoureux, que n'épousera aucun prince, il saura bien faire d'elle son héroïne, et nous la rendre attrayante. Marion, la brune faneuse, que vous allez connaître, est la digne sœur de celles que vous connaissez déjà; elle a même air que Madeleine, même bon visage que Nanette, — ces aimables filles de la Provence, aussi sûres de plaire chacune d'elles que les deux autres, à qui M. de Combaud a donné dans cette enceinte — qui ne le sait? — un brevet de noblesse académique.

RECUEIL DE L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX.

1861.



I, 64

PROGRAMME

POUR LE CONCOURS DE 1862.

Le 3 mai 1861, l'Académie a célébré, avec la solennité ordinaire, la *Fête des Fleurs*. C'est le nom que l'on donne à la Distribution des prix. Cette fête poétique et religieuse commence par l'Éloge de CLÉMENTE ISAURE, prononcé par un Membre du Corps des Jeux Floraux. Des Commissaires de l'Académie vont ensuite recevoir avec pompe les Fleurs d'or et d'argent, qui sont exposées, dès le matin, sur le maître-autel de l'Église de la Daurade, où fut ensevelie CLÉMENTE ISAURE. Le Secrétaire perpétuel fait son rapport sur le Concours, pendant l'absence des Commissaires. A leur retour, on proclame les vainqueurs : et, s'ils sont présents, l'Académie les invite à lire eux-mêmes leurs ouvrages. On leur distribue ensuite les Fleurs qu'ils ont obtenues.

Ouvrages couronnés dans le Concours de 1861.

Jeanne d'Arc, Poème lyrique, par M. Hippolyte VIAULT, de la Rochelle, a obtenu une Violette réservée.

Les Champs et la Ville, Épître, par M. Eugène DE COMBAUD, de Lorgues (Var), a obtenu un Souci réservé.

L'Église neuve, Élogie, par M. Auguste LESTOURGIE, d'Argentat (Corrèze), a obtenu un Œillet d'argent.

La Proscription des Moineaux, Apologue, par M. LESGUILLOX, de Paris, a obtenu une Primevère réservée.

L'Éloge de Frédéric Ozanam, par M. Frédéric PAULIS, d'Avallon (Yonne), a obtenu un Souci réservé.

L'Éloge de Frédéric Ozanam, par M^{lle} Elisabeth POGSON, à Paris, a obtenu un Œillet.

L'Académie a, tous les ans, six Fleurs à distribuer comme Prix de l'année, savoir : l'Amarante, la Violette, le Souci, la Primevère, le Lis, l'Églantine.

L'Amarante d'or vaut quatre cents francs. Les Odes seules concourent pour cette Fleur.

La Violette d'argent vaut deux cent cinquante francs. Elle est destinée à un Poème qui n'excède pas cent cinquante à deux cents vers, à une Épître, ou à un Discours en vers.

I, 65

P. 400-401

Après tant de demi-succès, me voici enfin arrêté devant une pièce qui a réuni tous les suffrages. L'Académie n'avait nul besoin d'en méditer la dédicace, pour reconnaître, à la mélodie de ses chants, M. Eugène de Combaud. Le poète des prés et des campagnes nous présente, enlacées en un seul groupe, dans une sorte de Décaméron rustique, les aimables filles de ses rêves : Madeleine, la reine des aïres, Nanette, la chère chienne d'olives, Marion, la lancuse, qui furent tour à tour l'ornement de nos Jeux. Aujourd'hui, comme autrefois, elles possèdent le don de plaire sans art, ces villageoises des bords d'Argens, vêtues de grâce naturelle et de simplicité, belles de leur visage de vingt ans doré par le soleil du Midi, riches du sang de pourpre qui circule dans leurs veines. Le Poète craignait pour elles un accueil moins cordial qu'à la première visite; il s'est trompé. Elles ont l'éternelle jeunesse, l'attrayante beauté de tout ce qui renaît chaque année aux premières brises du printemps. Il en est d'elles comme des personnes tendrement chéries; plus on les a vues, et plus on aime à les revoir...

Toutefois, cette affection ne sera pas aveugle. Nous ferons observer à M. de Combaud qu'un petit nombre de taches ont été aperçues au début de sa composition. Certains détails, d'une réalité un peu vulgaire, sont de nature à faire tort à ses meilleurs vers. L'exposition manque de clarté: il explique confusément son sujet, surtout quand il s'attache à discuter notre critique, une fine ironie sur les lèvres. Mais bientôt, dès que l'horizon se découvre et que le paysage se montre, la poésie prend aussi un vif relief. Le ton s'ennoblit, l'accent s'élève, la verve du Poète s'est allumée. Désormais il marche à l'aise en pleine nature, et laisse tomber une délicieuse rosée d'harmonie sur le sentier fleuri qui le ramène aux champs. Quoi de plus pénétrant et de plus sincère que l'Hymne rural où, d'une voix chrétienne, il glorifie la religion du travail, les sueurs bénies de la terre!... M. de Combaud — c'est là sa manière — dira toujours ce qu'il a senti beaucoup mieux que ce qu'il a rêvé.

I,66

Eugène de Combaud

— Poésies —

1861.

Édité et copié par Gabriel Abailhe
1882.



1860- Le 29.09. Son cm. chez Me. FOURNIER, notaire à TOULON, avec: Marie Joséphine Angèle* FAUCHIER MAGNAN, née à TOULON le 03.05.1839.. Fille de Louis Gabriel Adrien FAUCHIER, né en 1806. à TOULON, décédé à CARTERET le 14.07.1872. et de Marie Joséphine MAGNAN, née à MARSEILLE en 1818 et morte à PARIS le 18.05.1881.

La future apporte une belle fortune, elle possède notamment le mas et les terres de "La GARDONNE" à CUERS, et une propriété à Ste. MARIE, près de TOULON.

Son esprit pratique devait contrebalancer celui de son époux, poète et, peut-être un peu trop aimé des muses...

Le 01.10. Son x. religieux en l'église St. LOUIS de TOULON à 10 H. du matin. Témoins: Auguste comte ABEILLE, 61 ans (Oncle d'Henri ABEILLE, époux d'ALIX X.1.4.) - Adolphe BERLIER de VAUPLANE, 53 ans (fils de VIII.8.14.) - Marie César CLAPPIER, 56 ans. - PESSONNAUX du PAGET.

Le repas des noces s'est fait Villa Ste MARIE, près de La VALETTE, à coté de TOULON. Henri ABEILLE et son épouse ALIX y étaient avec leurs enfants: Marguerite, plus tard épouse POUCEL - Gabriel, mon grand-père - Charles, plus tard, notaire à La VALETTE.

1861- Pour la 3^e fois, il participe aux Jeux Floraux de l'Académie de TOULOUSE et remporte un "souci réservé" avec un épître intitulé "A Madeleine, Nanette et Marion." mais l'enthousiasme des premiers jeux floraux n'est plus là, on le constate dans l'exposé du jury. (I, 64 - 65) (43)

C'est alors que mon grand-père, Gabriel ABEILLE, rassemble tous les poèmes d'EUGÈNE et les recopie en un très beau livre (I, 66) que ma mère détient et, dont GUY de C. XIII.3.11. a fait la photocopie.

1862- Le 02.11. Il fonde à LORGUES la Conférence de St. VINCENT de PAUL, qu'il préside jusqu'en 1866. Il a été pour elle un important donataire jusqu'à sa mort, quêtant pour elle auprès des parents et amis. La Conférence aura beaucoup de mal à survivre après sa disparition.

1866- Le feu se déclare à "La MARTINETTE" pendant qu'il y était avec son épouse et le ménage de sa soeur ALIX accompagné de plusieurs de leurs enfants: Marguerite, Emmanuel, Pierre et Victor.

1869- Le 06.11. Il meurt à LORGUES. "... d'une irritation d'entrailles, il avait donné de grands chagrins à sa famille - Il l'a reconnu avant sa mort pieuse." Extrait du livre de raison d'Henri ABEILLE, époux d'ALIX X.1.4.

Il est inhumé dans le cimetière de LORGUES, dans le caveau de la famille de COMBAUD (I, 68), avec son père.

1871- Son épouse s'installe à TOULON et à PARIS, Avenue de MESSINE. C'est là, ainsi qu'à "La MARTINETTE" qu'elle reçoit Don BOSCO, devenu plus tard St. Jean BOSCO. Ce dernier y avait remarqué un jeune domestique dont les parents, ouvriers agricoles à "LA MARTINETTE", étaient venus d'ITALIE. Il s'agissait d'Antoine MALAN. Sur les conseils de Don BOSCO, ANGÈLE de C. R. prend en charge les études d'Antoine MALAN et le fait entrer au séminaire de TURIN en ITALIE où Don BOSCO va le voir.

Ce jeune garçon devait devenir le successeur de Don BOSCO en AMÉRIQUE du SUD sous le nom de Don MALAN. Il deviendra Evêque de PÉTROLINA au BRÉSIL et restera toute sa vie en relation avec la famille, et en particulier, il entretiendra une correspondance avec mon grand-père Gabriel ABEILLE .

1880- ANGÈLE fait complètement restaurer "La MARTINETTE" et lui donne "le ton" de l'époque. Elle vend ses propriétés des environs de TOULON pour acheter les fameux "Emprunts RUSSES" sur les conseils de son beau-frère.

1919- Peu de temps avant son mariage, ma mère Marguerite ABEILLE, petite-fille d'ALIX, va présenter mon père, Allyre L. à sa grand-tante ANGÈLE alors, à TOULON. Mon père me racontait se souvenir fort bien de cette très agréable présentation et me disait avoir été surpris de voir cette charmante et distinguée vieille dame fumer un petit cigare à 80 ans!



Sa mort fut un sommeil, son âme recueillie par
la main du Seigneur ne connut pas les angoisses
du trépas. *Sagesse*

On ne vit jamais d'âme plus droite, de cœur plus
reconnaissant, plus délicat, plus sensible à la
moindre attention. *St Bernard*

L'indulgence était sur ses lèvres, la bonté dans
son cœur, la simplicité dans ses œuvres.
Eclés., XIV

On ne pouvait la connaître sans l'aimer. Dieu
avait mis en elle l'indulgence et la bonté comme
sa divine empreinte. Elle a conservé l'aménité dans
la souffrance, la douceur et l'amour jusque dans
la mort, qui n'a pu effacer le doux et gracieux
sourire demeuré sur ses lèvres. *Bossuet*

Et l'on vit après sa mort sur son visage, comme
le doux reflet d'un doux sourire attestant la séré-
nité de son âme. *St Grégoire*



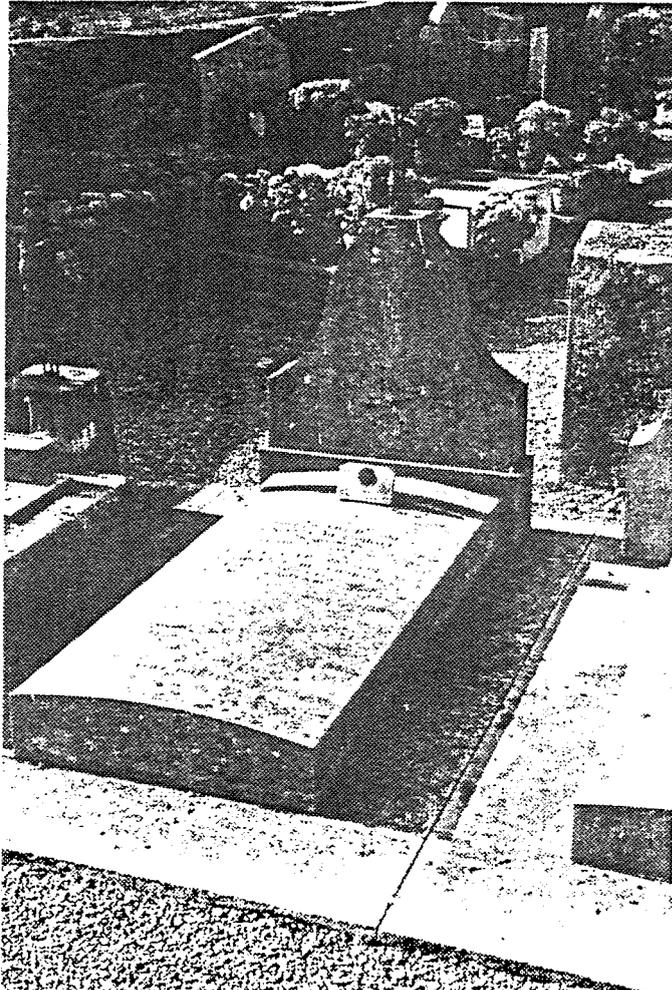
SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES

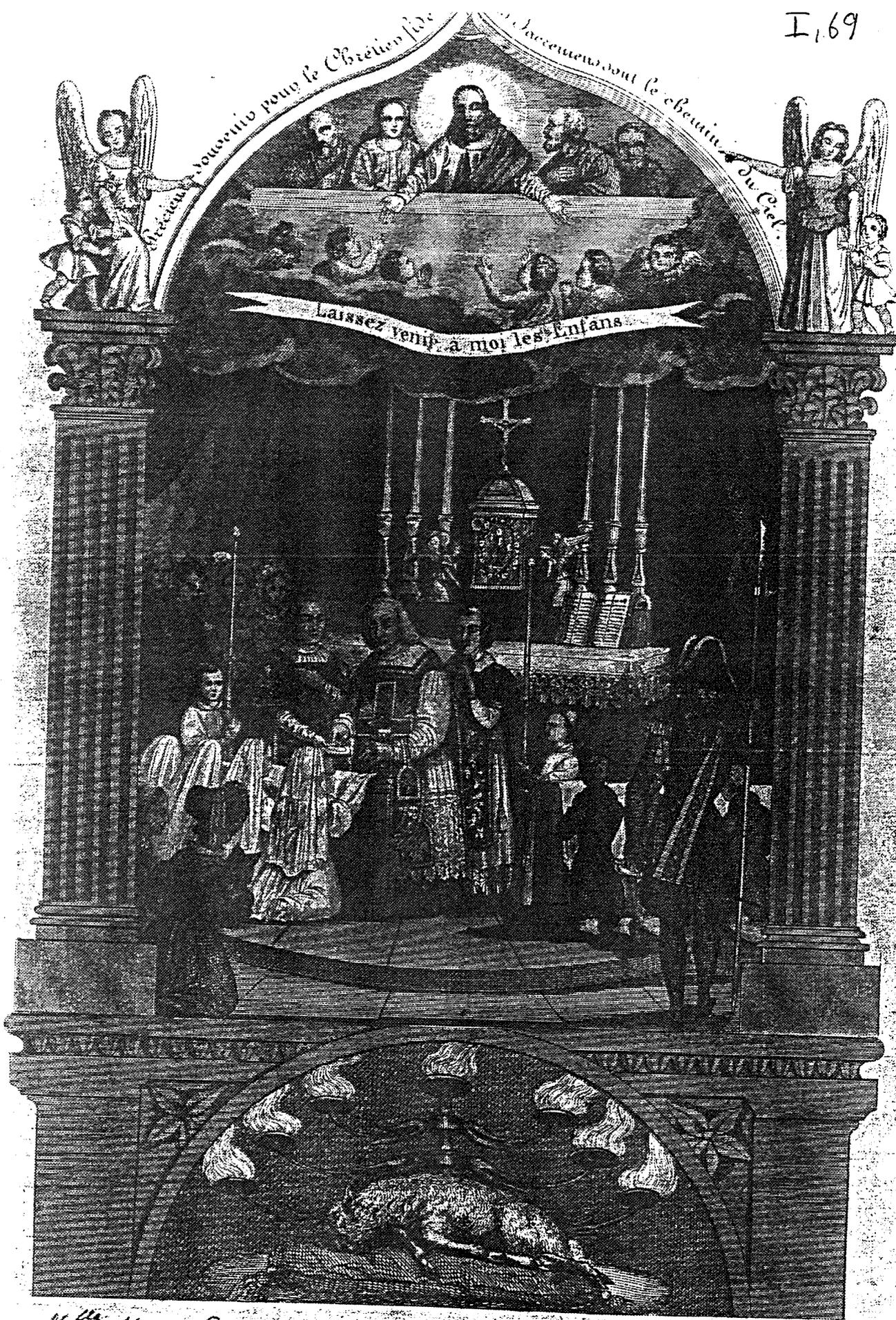
DE L'ÂME DE

ANGÈLE DE COMBAUD-ROQUEBRUNE

PIEUSEMENT ENDORMIE DANS LE SEIGNEUR

LE 30 OCTOBRE 1919





M^{lle} Marie Gabrielle Elie de Combaud a fait sa première Communion
 dans l'Eglise de St Martin de Loguivy le vingt six
 du mois de Juin de l'année 1839.
 vicar phonic

Ma mère possède toujours les 6 petites cuillères en vermeil qu'elle lui avait données.

1919- Le 30.10. Son décès à TOULON, où elle est inhumée dans le caveau de la famille FAUCHIER. Son memento (I,69).

X.1.4.

GABRIELLE ALIX* de C. R.

1828-1876

13 grossiers; 19 fils dont 5 accablés; 2 filles, 2 Poucet, du Crozet

1828- Le 08.01. à 14 h. sa . (I,70) à LORGUES dans la maison Place des Ormes. Le 14.01., son b. à LORGUES par l'abbé TOURNER, vicaire. p. Anselme GABON, oncle. m. Sidonie Gabrielle BÉRARD "du Pithon", tante.

1829- Elle passe ses premières années entre "La MARTINETTE" et LORGUES avec son frère EUGÈNE. "C'est là qu'un jeune prêtre, pieux et savant, les élève jusqu'au jour de leur 1^o Communion. (45)"

Le 26.06. sa 1^o Communion à St. MARTIN de LOEGUES. (I,69) 1839

1840- Leurs parents les mettent en pension à MARSEILLE. Elle entre au Couvent des Dames du SACRÉ COEUR, château St. JOSEPH. " Elle trouve à MARSEILLE, avec son frère, une seconde famille dans celle de leur grand-père, Jean Louis BÉRARD "du Pithon" et de sa 2^o épouse et nièce, Victoire Clémentine ABEILLE (voir I,47), et également dans le ménage de Paul Emmanuel ABEILLE dont l'épouse, Gabrielle Sidonie BÉRARD, est la soeur de sa mère. (45)"

1844- "Elle retourne à LORGUES son éducation étant achevée, laissant dans sa famille adoptive de chers souvenirs et des affections qui devaient durer toute sa vie. (45)"

1846- " Henri A.n'avait pas oublié la compagne de son enfance; l'amitié qu'il avait d'abord éprouvée pour elle s'était peu à peu changée en sentiment plus vif, et il demande sa main à ses parents. (45)"

On la lui accorde après quelques hésitations compréhensibles dues aux liens de parenté qui les unissaient et à la condition qu'il termine auparavant ses études de droit. Voici la description qu'il fait alors de sa fiancée :

" ALIX était belle, grande brune, avec des yeux magnifiques, l'intelligence et la bonté respiraient dans ses traits, à travers lesquels on voyait son âme. Il était impossible de vivre avec elle sans deviner dans les qualités de la jeune fille, les trésors de dévouement et d'énergie que la femme devait prodiguer plus tard à son époux et à ses enfants."

1847- Cette image (I,71), signée de PIE IX élu Pape en 1846, lui a peut-être été donnée au cours d'un voyage à ROME avant son mariage.

Un portrait d'elle vers cette époque (I,72).

Le 04.10. son mariage civil à la Mairie de MARSEILLE avec Jean Victor Henri* ABEILLE, avocat, né à MARSEILLE le 03.11.1826. domicilié à MARSEILLE, rue GRIGNAN, N°7, chez ses parents Paul EMMANUEL, négociant, et Sidonie Gabrielle BÉRARD "du Pithon".

D'après l'acte de mariage il n'y a pas eu de contrat, cependant il y en eut un établi après le mariage chez Me. GASQUET notaire à MARSEILLE comme on le verra après son décès. Le régime était le dotal et elle apportait un capital de 150.000 Fr.

Les témoins : Jean Louis BÉRARD "du Pithon", 74 ans, rentier, domicilié rue St. FERRÉOL N°75. Grand-père des futurs époux.

François Auguste ABEILLE, oncle de l'époux, 48 ans, Consul Général de MONACO, Chevalier de l'Ordre de St. SILVESTRE, Conseiller Municipal de MARSEILLE, domicilié, rue St. FERRÉOL N°69.

Adolphe BERLIER, 38 ans, négociant, domicilié rue NATIONAL N°46., cousin de l'épouse.

FRANÇOIS LOUIS EUGÈNE* C. de C., frère de l'épouse, 21 ans, avocat, domicilié à LORGUES.



9-01-1828

MAIRIE de Lognes

I, 70

ARRONDISSEMENT de Meaux

Du Neuf Janvier an mil huit cent vingt-huit, à Deux heures de
ACTE DE NAISSANCE de Gabrielle Elie Chieutes de Combaut,
née à Lognes le jourthier à Deux
heures du Soir — fille de Monsieur André Marie Honoré Chieutes
de Combaut âgé de quarante trois ans, domicilié à Lognes
et de Dame Victoire Josephine Berard Dupignon âgée de vingt quatre
domiciliée à Lognes, place des Ormes.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe feminin,
Sur la déclaration à moi faite par le dit Mr. de Combaut père de l'enfant
âgé de quarante trois ans, profession de propriétaire — domicilié à Lognes,

Premier témoin, Mr. Jean Baptiste Olivier âgé de quarante six
profession de propriétaire domicilié à Lognes,

Second témoin, Mr. Pierre Aubran âgé de soixante six
profession de tailleur domicilié à Lognes,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Maurice Reynier adj. délégué par le
Le Maire de Lognes, remplissant les fonctions d'Officier public
et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont

Signé

Chieutes de Combaut père
M. Reynier adj. délégué

I, 71



*Alie f...
quasi...
arg...
que la...
vive...
famille!*

Signature du Pape Pie IX

I, 72



Son portrait

Henry fait le bonheur d'Alia

En l'aimant d'un amour extrême

Ne croyez pas qu'il soit un phénix

Nieu de très beau, mais beau lui-même,

Et sa beauté embellit ce qu'il aime.

9 Décembre 1771
 A. B. G.

Acrostiche d'Alia sur Henry.



Portrait d'Alia

Parmi les signatures, on relève celles des mariés, de leurs parents, d'Achille de VALLAVIEILLE, de Louis ABEILLE, frère du marié Etc.

Le 05.10. mariage religieux à 10 h. en l'église de NOTRE DAME du ROUET, quartier Ste MARGUERITE à MARSEILLE, célébré par le chanoine LEAUTIER ancien curé de la paroisse.

Cette paroisse était celle de la famille ABEILLE lorsqu'elle séjournait dans leur campagne du "PORTAIL VERT". MARSEILLE avait été retenu pour célébrer le mariage étant donné le grand âge des grand-parents ABEILLE / BÉRARD.

1855- Le 09.12. elle compose un acrostiche ayant pour thème le prénom de son époux (I,73).

1859- Le 03.12. elle écrit une longue lettre (I,74) à ses tantes de MARSEILLE c'est-à-dire : Victoire Clémentine ABEILLE, 2^e épouse de Jean Louis BÉRARD et Gabrielle Sidonie BÉRARD, épouse de Paul Emmanuel ABEILLE, en même temps sa belle-mère. Elle a encore une 3^e tante "Mélina" BÉRARD épouse FOULLON, soeur de sa mère, qui habite PARIS.

1860- Son époux fait peindre leurs portraits que nous avons, (Le sien I,75) En mai, elle attrape "la petite vérole" (la variole) de son fils Joseph qui devait en mourir le 07. et "Un de ses seins se couvre de boutons (45)".

En juillet elle va, accompagnée de sa mère, aux eaux à St. GERVAIS -SAVOIE- rejoindre son mari. Henri A. était un fervent adepte des cures thermales et je crois bien qu'il est passé par toutes les stations existantes ! *à quel prix ?*

1869- Voilà un extrait de ce qu'elle écrit d'elle son époux, après sa mort :

" Douée d'une intelligence distinguée, d'un caractère aimable, d'une sensibilité exquise, elle était pour ses enfants la meilleure des mères; pour ses parents, la plus dévouée des filles et la plus tendre des épouses pour son mari, qui lui avait conservé l'amour de sa jeunesse.

Elle avait, à un rare degré, toutes les qualités qui font la bonne maîtresse de maison. Placée à la tête d'un ménage nombreux, elle déployait dans l'administration qui lui était confiée par la Providence une activité infatigable et une abnégation sans bornes. L'oisiveté lui était inconnue. Le repas de famille à peine achevé, ses mains venaient reprendre l'ouvrage qu'elle venait d'interrompre et elle ne le laissait que pour quelque autre occupation utile. Elle avait pour l'ordre, cette parure des maisons bien réglées, une véritable passion.

Aux vertues modestes de la femme, elle unissait un courage viril; elle aimait presque le danger, qui la laissait toujours maîtresse d'elle-même. Un jour, entre autres, elle parcourait en voiture, avec plusieurs de ses jeunes enfants, un des chemins les plus accidentés du VAR; le cocher était descendu de son siège; les chevaux, ardents et vigoureux, s'emportèrent tout à coup et prirent le grand galop; la situation était effrayante; la route tournait fréquemment sur elle-même entre la montagne et le précipice, et l'on arrivait à une descente rapide où la moindre erreur de conduite eut suffi pour le lancer dans l'abîme: Elle ne perdit rien de sa présence d'esprit, et attira à elle dans l'intérieur de la voiture celui de ses enfants qui était sur le siège et, se penchant au dehors, elle parvint à saisir les guides pour empêcher, au besoin, les chevaux de s'abattre et les maintenir dans le milieu de la voie. Peu après, on atteignit une montée. Des paysans, qui arrivaient en sens inverse, mirent leur charette en travers de la route et arrêtaient les chevaux.

C'était une bonne et forte chrétienne; elle édifiait son mari et ses enfants par sa foi profonde. Dans son ménage, la prière se faisait la plupart du temps en commun. Après la famille, venaient les oeuvres. Ses quêtes fournissaient annuellement plus de 4.000 Frs. (Or) à notre Asile Catholique et une somme plus considérable encore au budget des Dames de Charité. Elle recueillait également 5 ou 600 Frs. pour les séminaires. Quand les malheurs de l'Eglise l'obligèrent à faire appel à ses enfants, elle fut chargée, avec 3 ou 4 dames, de quêter dans sa paroisse pour le Saint-Père. Il fallait entrer dans chaque maison et frapper à tous les étages. En huit jours, dans un seul quartier de la ville, avec ses collaboratrices elles avaient réuni 25.000 Frs.



I, 74. p. 1

Paris le 3 Decembre 1859

Monsieur le Comte de Chambord
ami qui sont les
amis qui sont les
amis qui sont les

Mes chers parents,

Je vous envoie ce petit livre
qui est un recueil de
poésies que j'ai écrites
pendant mon séjour
à Paris. J'espère qu'il
vous plaira. Je vous
embrasse de tout
cœur.

I, 74

page 1 de 4

I, 74 p. 1

Je vous envoie ce petit
livre qui est un recueil
de poésies que j'ai
écrites pendant mon
séjour à Paris. J'espère
qu'il vous plaira. Je
vous embrasse de tout
cœur.



Monsieur Henri ABEILLE; Monsieur Benjamin POUCEL, Commissaire aux Messageries Maritimes, et Madame POUCEL née ABEILLE; Messieurs Gabriel, Charles, Auguste, Emmanuel, Pierre et Henri ABEILLE; Mademoiselle Thérèse ABEILLE; Messieurs Victor et Henri POUCEL; Madame veuve DE CHIEUSSES DE COMBAUD; Messieurs Louis et Elzéar ABEILLE; Madame veuve Eugène DE COMBAUD; Madame DU PITHON ABEILLE; Madame PERRIN ABEILLE; Monsieur le Comte ABEILLE DU RIVOIRE; Monsieur Jean et Mesdemoiselles Marie et Madeleine DE COMBAUD; Monsieur V. AGUILLON, Receveur des Finances à Belfort, et Madame V. AGUILLON née ABEILLE et leurs enfants; Monsieur le Vicomte DE LA MURE, Secrétaire Général à Saint-Lô, et Madame la Vicomtesse DE LA MURE née ABEILLE et leurs enfants; Monsieur Hippolyte BERLIER DE VAUPLANE; Monsieur et Madame A. BERLIER DE VAUPLANE; Monsieur et Madame d'ANGET et leur fille; Monsieur Erasme DE COMBAUD; Monsieur DE COMBAUD, Juge au Tribunal de Brignoles, et Madame DE COMBAUD et leurs enfants; Monsieur et Madame REYNOARD et leurs enfants; Monsieur NIGON DE BERTY; Monsieur et Madame CLERGIER et leurs enfants; Madame veuve DE LESTER; Madame LAFFITE DE LA JOANNENQUE et ses enfants; Monsieur DES GLAJEUX, Substitut du Procureur Général de la Seine, et Madame DES GLAJEUX; Monsieur le Comte et Madame la Comtesse DE LACELLE et leur fille; Monsieur l'Amiral Marquis DE FAYOLLES et Madame la Marquise DE FAYOLLES et leurs enfants; Monsieur et Madame Hilaire DE LACOMBE et leur fils; Monsieur Charles DE LACOMBE, Député à l'Assemblée Nationale, et Madame Charles DE LACOMBE et leurs enfants; Monsieur DE VALLAVIEILLE, Préfet de l'Hérault, et Madame DE VALLAVIEILLE et leurs enfants; Monsieur DU PERRON, Ingénieur de Marine, et Madame DU PERRON; Monsieur et Madame DABOS; Madame et Madame PROVENÇAL et leur fille; les familles POUCEL, ARMAIGNAC, ESTUR, DE MAGNAN et DE LOUVAIN,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Gabrielle-Alix ABEILLE née DE CHIEUSSES DE COMBAUD,

leur épouse, mère, grand'mère, fille, belle-sœur, nièce, tante, cousine et alliée, décédée le 10 mai 1875, dans sa 48^{me} année, munie des Sacraments de l'Eglise.

Vous êtes prié d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu le mercredi 12 mai 1875, à 40 heures du matin, rue Grignan, 7.

Un DE PROFUNDIS, S. V. P., pour le repos de son âme.

ON NE REÇOIT PERSONNE

de Châteauneuf-
de-Cambrail
Gabrielle Alex
949

L'AN mil huit cent soixante quinze et le onze mai à six heures par
acte DE DÉCÈS de Gabrielle Alex Châteauneuf de Cambrail
décédé à Marseille, fils à trois heures du soir, dans son
domicile, rue Grignan 71, âgé de quarante
sept ans, sans profession, née à La Roque (Var)
épouse de Jean Pierre Henri Aberteil, célibataire, fille
de Jean Alphonse Marie Bourras (époux de Cambrail)
et de Victorine Joséphine Bourras de Villon, propriétaire.

Sur la déclaration faite par Henri Berlier de Noyelles, âgé de
vingt-un ans, avocat, domicilié de son père, rue de la
domicilité et demeurant boulevard de Rome 14, et Joseph Ancey,
âgé de vingt-deux ans, propriétaire,
domicilié et demeurant rue de la bibliothèque 2, et
par Nous, Antoine de Jasse,
Adjoint au Maire de Marseille, délégué aux fonctions d'Officier de l'Etat-Civil; et lecture faite
aux déclarants, avons signé avec eux.



Berlier de Noyelles

J. Ancey
(1855-1943)
fils de Jean

Antoine de Jasse

I, 78


 PRIEZ POUR L'AME
 de
 Gabrielle Alix
ABEILLE de COMBAUD
 décédée le 10 mai 1875
 dans sa 48^e année.

Qui trouvera une femme forte? Elle est d'un
 prix qui l'emporte sur toutes les pierres.
 (Prov. 10.)

Le cœur de son époux se confie en elle...
 elle lui fait du bien et jamais du mal.
 (11-12.)

Elle travaille le lin et la laine, et la -agesse
 préside au travail de ses mains. (13.)

Elle a ouvert sa main au pauvre et l'a étend-
 due sur l'indigent. (20.)

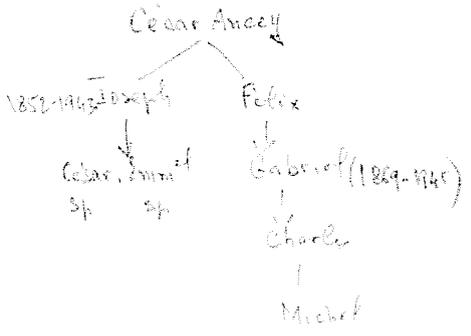
Elle a veillé sur les pas des siens et n'a pas
 mangé son pain dans l'oisiveté. (27.)

Ses enfants se sont levés et l'ont dit heu-
 reuse, son époux se lève aussi et la loue.
 (28.)

La femme qui craint Dieu, c'est elle qui
 sera louée. (30.)

DE PROFUNDIS.

ALCAN. éditeur, 11, rue d'Assas, à Paris.



I, 79

N'oubliez pas
 —
 Pieuse
 de Notre-Dame
 —



les Morts !
 —
 Archiconfrérie
 du Suffrage.
 —

Mad^e Alix Abeille
 —————
 décédée
 a été recommandée à perpétuité à tous les Suffrages et Messes
 de la Pieuse Archiconfrérie de Notre-Dame-du-Suffrage.
 canoniquement érigée à Nîmes, le 27 du mois
 de Janvier de l'année 1875

Direction de l'Œuvre
MICHEL, G^{de}
 de N.-D. du SUFFRAGE

N.B. — Toutes les personnes qui sont ainsi RECOMMANDÉES A PERPÉTUITÉ, après leur décès, reçoivent l'application de tous les Suffrages de l'Œuvre, absolument comme si elles en avaient été membres pendant leur vie. Elles ont part, sans exception aucune et au même titre que les Associés décédés, à toutes les Messes et à tous les Suffrages de l'Œuvre. Leurs noms, comme ceux des Associés décédés, sont inscrits dans le grand registre mortuaire de l'Archiconfrérie et publiés du haut de la chaire à toutes les réunions mensuelles de l'Œuvre pour être plus spécialement recommandés à tous les Suffrages des Associés.

Gabriel ABEILLE - membre de l'Archiconfrérie.

Mais ce n'était là que la partie matérielle de sa tâche, car sa joie était de visiter les pauvres. Comme elle les aimait ! "

1871- Les troubles de la Commune à PARIS qui commençaient à s'étendre à MARSEILLE faisaient craindre le pire. Toute la famille ABEILLE, déjà victime de la Révolution en 1793, préféra se réfugier en SUISSE à SIERRE, dans le VALAIS. Là, ALIX eut à s'occuper des soldats français internés, blessés ou malades.

1872- En octobre, elle fait un pèlerinage à LOURDES pour toute la famille.

1874- Elle part à VINEUIL, près de CHANTILLY, pour régler les affaires de sa tante FOULLON qui vient de mourir. Elle vend sa propriété et revient fin novembre.

1875- " Elle souffre de troubles nerveux plus ou moins intenses à plusieurs reprises sans y vouloir attacher d'importance. "

Le 25 avril, elle tombe gravement malade. Son mari, à "La MARTINETTE", est rappelé par télégramme.

Le 10 mai, à 16 h., après les derniers sacrements, elle expire à 47 ans (I, 76) au 7 de la rue GRIGNAN à MARSEILLE. Memento fait à sa mémoire (I, 78)

Henri BERLIER de VAUPLANE et Joseph ANCEY, signent son acte de décès. (Joseph ANCEY avait un frère: Gabriel, dont un fils: Charles, devait épouser Angèle ABEILLE, petite-fille d'ALIX, d'où descendance.)

Le faire-part de son décès (I, 77) montre l'ampleur de la parenté !

Dans le journal de Joseph Laurent de CROZET, on peut lire : "Aujourd'hui j'ai appris la mort de Mme. ABEILLE, elle était la femme forte de l'Evangile. Elle suffisait à tout et les oeuvres qu'elle animait regretteront longtemps sa perte."

Extrait de la GAZETTE du MIDI du mercredi 12 mai " Une belle et sainte existence vient de finir. Madame Alix ABEILLE de COMBAUD est décédée prématurément hier lundi, à peine âgée de 47 ans, emportée par une rapide et cruelle maladie. Tout ce qui fait la mère de famille accomplie, la chrétienne forte et dévouée, se rencontrait..."

1878- Le 19.03. MARSEILLE, 2° bureau des successions. Extrait du registre des mutations par décès. Henri, son époux, agit en tant que tuteur pour ses enfants mineurs et se portant fort pour ses enfants majeurs. Il déclare: que son cm était fait sous le régime dotal. - Que sa femme lui avait donné l'usufruit de la moitié de ses biens, ce à quoi il avait renoncé par acte passé devant Me. GASQUET, notaire à MARSEILLE, le 21.01.1828. - Qu'elle avait hérité de ses parents, partage fait par Me. BONNEFOY, notaire à LORGUES, le 01.11.1857. dont le montant, avec diverses créances et la moitié de la vente du domaine de TOURTAN, était de : 84.480 Frs. - Que dans son cm. Mme. ABEILLE avait reçu, en avance d'hoirie sur la succession de son père 145.000 Frs. qui ont été employés à l'achat d'une propriété dite : "La CANDOLLE" à La PENNE sur HUVEAUNE -13- et d'une maison rue GRIGNAN, N°13. 4 étages loués avec bail.

1900- En janvier, son fils aîné Gabriel, mon grand-père, recommande l'âme de sa mère à la Pieuse Archiconfrérie de Notre Dame du Suffrage. (I, 79)

Leurs enfants: Victoire Marguerite* (Ep. POUCEL) - Victor Marie Charles* + - Emmanuel Gabriel* Marie (Ep. CAMENA d'ALMEIDA) - Louise Marie Thérèse* (Ep. de CROZET) - Louis Marie Charles* (Ep. FAUCHIER-MAGNAN) - Victor Marie Auguste* + (1) - Emmanuel* Marie Joseph (Ep. SIMON) - Louis Marie Joseph* + - Paul Marie Pierre* (Ep. VINCENT) - Jean Marie Victor* + (1) - Marie François Henri* (Ep. HERZOG) -

(1) Leur vie et leur mort figurent dans l'ouvrage ABEILLE, tome 3.



X.9.5.

ANATOLE* MARIE JOSEPH de C. R.

Avocat - Sous-préfet - Conseiller de préfecture.

1844- Le 15.06. sa °. à DRAGUIGNAN.

1866- Le 01.09. une lettre amusante de sa mère demande à l'Impératrice EUGÉNIE : "Une place de substitut pour Anatole afin de le tirer de cet état d'oisiveté qui peut être le prélude à de biens grands écarts."

D'abord avocat à MARSEILLE, puis attaché au cabinet du préfet de l'ISÈRE.

1870- Il s'engage comme volontaire dans "La MOBILE" de l'ISÈRE pendant la guerre. S/lieutenant puis, lieutenant; il fait toute la Campagne de la LOIRE et est cité à l'Ordre du Jour à la bataille de BEAUGENCY - LOIRET -

1871- Le 01.01. Il est capitaine. De septembre au 05.01 1874, il est chef de cabinet du préfet de l'ARDÈCHE.

1874- Du 06.01., il est conseiller de préfecture dans le VAUCLUSE.

1876- Le 14.04., il est s/préfet de St. GIRONS - 64 - Jusqu'au 24.05.1877.

1877- Le 03.07., il est membre du conseil de préfecture de la LOIRE à SAINT ETIENNE, nomination signée de MAC-MAHON.

1880- Le 12.01., il démissionne. (A.N.F. 1b I.157.30)

ca.1881- Son x. avec Marie Claire Françoise BOYER de CAMPRIEU, née à MARSEILLE le 28.08.1854. +. à MARSEILLE le 18.04.1944. Fille de Darius Nicolas Laurent et de Marie Louise Léonie ARMAND.

1912- Le 08.04. sa mort à BRIGNOLES. S.P.

X.9.6.

MARIE* LOUISE ZOë de C. R.

1845- Le 16.11. sa °. à BRIGNOLES.

1869- Son cm. chez Me. GARNIER, notaire à BRIGNOLES. Elle reçoit une dot de 10.000 Frs. dont 4.000 Frs. de trousseau. En cas de promotion de son mari, elle recevra 30.000 Frs. supplémentaires, mais n'en percevra que les revenus de 5 %. Le futur reçoit de ses parents 10.000 Frs.

Le 27.04. son x. à BRIGNOLES avec Justin DEMARGNE, percepteur des contributions directes à ROUGIERS -83-. Il est né à EYMOUTIERS -87- Le 20.02.1842. Il est mort à St. MANDÉ -94- en 1918. fils de Mathieu, receveur des finances à BRIGNOLES, et de Jeanne Marie Laure JOUBERT.

1928- Elle meurt à St. PAUL -06- D'où: JOSEPH > Marie Joseph et Marie Louise, religieuse.

X.9.7.

LOUIS* MARIE FRANÇOIS-DE-PAULE de C. R.

1846- Le 23.11. sa °. à BRIGNOLES.

1877- Son cm. chez Me. Armand SEGOND, notaire à DRAGUIGNAN.

Il est alors employé des Postes.

Le 24.10. son x. à DRAGUIGNAN avec Marie Emilie Gabrielle* RENOM de LA BAUME. Née à DRAGUIGNAN le 08.01.1849. Morte le 05,03.1918. Fille de Antoine François Gustave + et de Françoise Sidonie PERRYMOND.



Roquebrune (Var) Samedi 10 Dec 1910.

Monsieurs,

En réponse à votre lettre du 8 Décembre
courant, grâce à des notes recueillies
par mon fils, à Nice, Bibliothèque
Mellonière, je suis heureux de pouvoir,
peut être, vous donner le renseignement que
vous désirez avoir.

La tour de Combaud, faisant partie
des Posées de Mademoiselle Catherine
de Demarolles de Engance, est située

sur le terrain de Engance, près de
l'estuaire de l'Aruby et du Erdon,
au nord du pic d'Aiguères.

Je vous prie, Monsieur, mes
salutations très empressées.

Louis de Combaud



1910- Quelqu'un lui ayant demandé où se situait "la terre de COMBAUD", il répond le 10.12. (I,80): "La terre de COMBAUD, faisant partie du douaire de Melle. Catherine de DEMANDOLX de TRIGANCE, est située au terroir de TRIGANCE, près de l'estuaire de l'ARTUBY et du VERDON, au pied du pic d'AIGUINES." C'est grâce à des notes prises par son fils à AIX à la bibliothèque VILLEMÉJANE qu'il peut donner ces renseignements.

1929- Le 23.07. sa mort à ROQUEBRUNE SUR ARGENS.

Leurs enfants: JOSEPH MARIE EUGÈNE SIDOINE XI.7.4. - RAYMOND EDOUARD PAUL MARIE XI.7.5. - MARIE MÉLANIE CÉSARINE XI.7.6. - HENRIETTE MADELEINE MARIE XI.7.7. -

X.9.8.

GUSTAVE* MARIE JOSEPH de C. R.

Ecclésiastique.

1848- Le 16.09. sa . à BRIGNOLES.

1864- Le 24.02., il écrit, de BRIGNOLES, une lettre à Silvestre de VALLAVIEILLE, car il vient d'apprendre la mort de sa fille Bathilde. "Mon cher Cousin, qui m'aurait dit, il y a à peine un mois, quand je quittai la pauvre Bathilde que je ne la reverrais plus sur terre ? Elle paraissait être bien puisque nous restions des heures ensemble sans que la conversation la fatigât trop. Devant aller dans quelques jours à DRAGUIGNAN, j'espérais la revoir bien portante, quand j'apprends par une lettre d'EUGÈNE X.1.3., de LORGUES la triste nouvelle de sa mort, que vous dire pour vous consoler ? ... Aussi pour que le ciel vous accorde cette résignation, vendredi prochain en disant la messe pour la pauvre Bathilde, je ferai au memento des vivants une mention du père et de la mère et de la famille sans oublier SEGOND (Me. SEGOND, notaire, était l'époux de Bathilde, d'où deux enfants.) ... Croyez moi toujours votre affectionné cousin. G.M. de Combaud, prêtre." (Arc. Hervé de VALLAVIEILLE)

1906- Le 13.08., son décès à PLOMBIÈRES LES BAINS -88- où il est inhumé.

X.9.9.

FRANÇOISE MARIE THÉRÈSE* de C. R.

1858- Le 08.02. sa . à MARSEILLE.

1884- Le 16.08. son x. Religieux à CASSIS (?) avec son cousin germain Edouard Charles Albert de LA CROPT, comte de CHANTERAC, né à MARSEILLE le 11.05.1849. Mort à MARSEILLE le 19.02.1893. Fils de Bonaventure Paul 1806 / 1883 et de Françoise Félicité Mathilde IX.17.12. CHIEUSSE de VILLEPEY.

1930- Le 08.06. son décès. Postérité : 4 enfants.

X.11.11.

MARGUERITE C. de V.

ca.1860- Sa

1885- Le 20.10., son décès à CASSIS.

Sans autres informations.



X.14.12. CLAIRE* LéONIE C. de V.

1880- Le 19.06., sa *. à MARSEILLE.

1974- Le 20.05., son décès à MARSEILLE. S.A. S.P.

"Douce de caractère, aimait la poésie, très attachée au domaine de CASSIS (FONTBLANCHE) où elle a vécu son adolescence."

X.14.13. MARIE JEANNE C. de V.

1883- Le 24.03., sa *. à MARSEILLE.

1921- Le 20.12., son x. à MARSEILLE avec Justin* Siméon VISSEROT, négociant,)(de Blanche ORPHA MARTIN. Né le 16.03.1877. à VAISON LA ROMAINE. + le 27.11.1940 à ROAIX, VAUCLUSE. Fils de Siméon Théophile + av. 1921. et de Marie Aveline GUINTRAND.

1962- Le 04.08., son décès à VAISON LA ROMAINE. S.P.

"Très bon caractère, enjouée, malgré les difficultés de la fin de sa vie."

X.14.14. CLÉMENTINE* FRANÇOISE C. de V.

1885- Le 24.02. sa *. à MARSEILLE.

? - Son x. et son)(d'avec Fernand* Paul Antoine Emile BOUIRON, pharmacien.

1957- Le 12.08. son décès à MARSEILLE où elle est inhumée. S. P.

"A la suite d'un accident de montagne elle est restée aveugle de longues années."

X.14.15. CHARLES* ROBERT DésIRÉE C. de V.

1881- Le 13.11. sa *. à MARSEILLE.

1912- Le 16.04. son 1° x. avec Marie Elise* Juliette Victoria FOURCADE, née à MARSEILLE le 05.12.1891., morte à GRASSE le 12.11.1918., inhumée à MARSEILLE. Fille de Clément et de Pauline Marie Michelle LIAUTARD.

1919- Le 14.08. son 2° x. à MARSEILLE à Albine Paule* FOURCADE, soeur de sa 1° épouse décédée. Née à MARSEILLE le 10.01.1899., morte au dit le 09.12.1963.

1973- Le 10.02. son décès à MARSEILLE où il est inhumé.

"Très brimé dans sa jeunesse par sa mère, il devient un homme autoritaire."

"Sa 1° épouse était très populaire, elle est morte en sablant le champagne pour célébrer l'armistice." (Elise Fourcade)

Enfant du 1° lit: Roger* Vital XI.15.8. >

..... 2°: François* Elisée Clément XI.15.9.

Fin de la GÉNÉALOGIE HISTORIQUE.

Pages suivantes, GÉNÉALOGIE ADMINISTRATIVE des générations XI, XII et XIII.



1280 701

A PARTIR DE LA XI^e GENERATION SEULS LES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
SONT MENTIONNES.

XI.3.1. MARIE-THÉRÈSE* JOSEPHINE de C. R.

1862- Le 11.04. sa *. à TOULON.

1886- Le 15.06. son x. à PARIS, paroisse St. AUGUSTIN. Henri ABEILLE, fils d'ALIX X.1.4., est l'un des témoins. Elle épouse Jacques* Adolphe Marie Pons François de Paule, Vicomte de CASTÉRAS VILLEMARTIN, lieutenant au 16^e Dragons avec autorisation ministérielle du 09.06.86.. Il est né à PERPIGNAN le 14.10.1858. et mort à CANNES en 1913. Il est fils de Louis Joseph Marie de CASTÉRAS VILLEMARTIN, propriétaire et de Marie GANTER.

1915- Le 19.09. son décès à LOURDES.

Leurs enfants: Bernard* Marie Joseph Pons Louis *.03.05.1887. +. 11.03.1891.
Michel* Jean Louis x. avec Simone DUMAINE. >

Ils demeurent dans la maison Place des Ormes à LORGUES et possèdent "La MARTINETTE". Les ROZEC, qui en descendent, ont encore la maison place des Ormes.

XI.3.2. JEAN* LOUIS ANDRÉ MARIE JOSEPH ADRIEN de C. R.

Officier des haras. S/directeur des haras du PIN.

1863- Le 21.12. sa *. à TOULON.

1902- Le 04.10. son cm. chez Mes. MEUNIE et GRESLE, notaires à PARIS.

Le 08.10. son x. à PARIS avec Fanny* Désirée Marguerite THÉNARD, née à PARIS le 27.01.1880., morte à PARIS le 17.04.1956. Fille du Baron Arnould Eugène Georges THÉNARD et de Marguerite Catherine Josephine DEVREZ.

1910- Le 30.07. son décès au VÉSINET -78-

Leurs enfants: GUILLAUME LOUIS ANTOINE "GUY" XII.2.1. - ELISABETH XII.2.2. -
BÉRANGER* ARNOULD XII.2.3. -

XI.3.3. MARGUERITE MARIE MADELEINE* ROSALIE de C. R.

1865- Le 06.12. sa *. à Ste MARIE (LA VALETTE) TOULON.

1890- LE 29.10. son x. à PARIS avec Pierre* Louis Marie Jacques SALTEUR de LA SERRAZ.

Leurs enfants: Yvonne. S.P. - Roseline, religieuse de la Visitation. - Jean x. avec Yvonne CHANTEAU. > - Bernadette x. avec le Comte Charles de COURTIVRON.

XI.7.4. JOSEPH MARIE EUGÈNE SIDOINE. de C. R.

1880- Le 29.11. sa *. à DRAGUIGNAN.

1909- Le 23.11. son 1^e x. à SANARY/MER avec Reyne d'ESPINASSY de VENEL, née à SANARY/MER le 11.04.1886. + à SANARY/MER le 14.03.1924. Fille



de Georges, officier de carrière et de Louise d'ESTIENNE.

1927- Le 02.06. son 2° x. à EYGUIÈRES -13- avec Marthe Emilie BONFILS, née le 03.08.1891. Fille de Louis BONFILS, notaire à EYGUIÈRES et de Anne BONNAUD.

1960- Le 15.02. son décès à ROQUEBRUNE/ARGENS -83-

Leurs enfants du 1° lit: MADELEINE* MARIE LOUISE XII.4.4. - HUBERT* HENRI LOUIS YVES XII.4.5. - Sans postérité du 2° lit.

XI.7.5.

RAYMOND EDOUARD PAUL MARIE. de C. R.

1882- Le 19.10. sa °. à DRAGUIGNAN.

1893- Le 11.07. son décès à DRAGUIGNAN.

XI.7.6.

MARIE MÉLANIE CÉSARINE de C. R.

1884- Le 08.06. sa °. à DRAGUIGNAN.

1924- Le 02.08. son x. à ROQUEBRUNE/ARGENS avec Jean Antoine Pascal COLONNA D'ISTRIA.

1961- Le 07.04. son décès à SARROLA CARCOPINO - CORSE- S.P.

XI.7.7.

HENRIETTE MADELEINE MARIE de C. R.

1884- Le 08.06. sa °. à DRAGUIGNAN.

1923- Le 02.01. son décès à ROQUEBRUNE/ARGENS. S.A. S.P.

XI.15.8.

ROGER* VITAL MARC C. de V.

Représentant en vins.

1913- Le 10.05. sa °. à MARSEILLE.

1946- Le 07.06. son cm. chez Me. TASTEMAIN notaire à MARSEILLE.

Le 14.06. son x. à MARSEILLE avec Simone* Ernestine Berthe Augustine FESQUET, institutrice, née à MARSEILLE le 19.04.1916., fille de Louis Henri FESQUET et de Paule Clémence BOULON, comptable.

Leurs enfants: BERNARD XII.8.6. - Hélène XII.8.7.

XI.15.9.

FRANCIS* ELISÉE CLÉMENT C de V.

Etudiant en médecine

1921- Le 25.06. sa °. à MARSEILLE.

1940- Le 27.02. son décès à MARSEILLE. S.A. - S.P.



XII.2.2.

ELISABETH. de C. R.

1903- Le 17.10. sa *. à PARIS.

1926- Le 09.03. son x. à PARIS VI avec le comte André de REGNAULD de BELLESCIZE, ingénieur E.D.F., né à CHARTRES le 19.10.1895. + le 15.05.1985. à NANCY, inhumé le 18 dans le cimetière de la chapelle du CHATELARD -01-

Leurs enfants: CHRISTIAN + au Ch. d'H., S.P. - ROMÉ x à Diane de BONNEVAL. - LOUIS FERNAND* x à Hélène de KLOPSTEIN. - MARIE AIMÉE x à Jean Louis THIRY.

XII.2.1.

GUILLAUME LOUIS ANTOINE "GUY" de C. R.

Croix de guerre avec palme. Médaille de la résistance (rosette)
Chevalier de la Légion d'Honneur (à titre posthume)
Entrepreneur de façonnage de papiers à MARSEILLE

1904- Le 20.10. sa *. à PARIS.

1927- Le 10.08. son x. à MENTHON St. BERNARD -74- avec Ghislaine* Marie Fidèle de MENTHON née à St. LOUP-lès-Gray -70- le 10.06.1904.

Fille du comte Henri de MENTHON. St. B. 1864 - 1952. Et de Marguerite Marie Josephine Fidèle PICOT de MORAS d'ALIGNY 1874 - 1934.

1944- Le 04.09. mort au Champ d'Honneur à la tête d'un commando de parachutistes à SENNECEY LE GRAND - 71-

Une borne commémorative, placée au bord de la route, marque l'emplacement de sa mort.

Leurs enfants: BÉRANGÈRE* MARIE BERNADINE XIII.1.1. - FRANÇOISE XIII.1.2. - MARIE JEANNE XIII.1.3. - JEAN XIII.1.4. - ELISABETH "BOBETTE" XIII.1.5. - ROSELINE XIII.1.6.

XII.2.3.

BÉRANGER* ARNOULD de C. R.

Propriétaire Agriculteur au MAROC puis en FRANCE.

1907- Le 10.03. sa *. à PARIS VIII.

1934- Le 13.01. son cm. chez Me. ADER, notaire à PARIS.

Le 15.01. son x. à PARIS VII (religieux à St. PIERRE du GROS-CAILLOU) avec Roseline* Aline Marie de VILLENEUVE ESCLAPON, née à MENOMBLET -85- le 04.06.1909., fille du comte Anne Gaspard Romé* de VILLENEUVE ESCLAPON, et de Camille Marie* Pauline BENOIST d'AZY.

Leurs enfants: GHISLAINE XIII.3.7. - ANTOINE XIII.3.8. - BRUNO XIII.3.9. - JACQUES XIII.3.10. - GUY XIII.3.11.

XII.4.4.

MADELEINE MARIE LOUISE de C. R.

1913- Le 15.04. sa *. à SANARY -83-

1937- Le 20.04. son x. à SANARY, chapelle de La VERNETTE, avec le comte Raoul* Placide Marie Joseph d'ALLARD, viticulteur, né à AIX en PROVENCE le 01.03.1909. Fils de Camille d'ALLARD et d'Odette de VILLENEUVE ESCLAPON.



Leurs enfants: FRANÇOIS XAVIER MARIE JOSEPH > -
 ANNE MARIE CHARLOTTE RENÉE > - JEAN MARIE GEORGES > -

 XII.4.5. HUBERT* MARIE LOUIS YVES DIEUDONNÉ de C. R.

1918- Le 19.11. sa °. à SANARY -83-

1941- Le 15.04. son 1° x. à MARSEILLE.) (le 09.02.1971. Avec Charlotte Marie Thérèse de BELSUNCE. Fils de Guy et de n... de ROUX.

1971- Le 17.08. son 2° x. à TOULOUSE. avec Paule Emilienne Yvonne BARTHE, née le 04.05.1936. à TOULOUSE.

Enfants du 1° lit: MICHEL* GUY MARIE HUBERT XIII.5.12.- DIANE MARIE MARTINE XIII.5.13. - ISABELLE MARIE THÉRÈSE XIII.5.14. -

Enfant du 2° lit: SOPHIE THÉRÈSE MARIE XIII.5.15. -

 XII.8.6. BERNARD JEAN PAUL C. de V.

1947- Le 06.04. sa °. à MARSEILLE.

1975- Le 14.09. son x. à MARSEILLE avec Elisabeth ABBÈS, née le 26.05.1944. à MARSEILLE. Fille de Georges et de Marceline DURBE.

Leur enfant: MARC ALEXANDRE XIII.6.16.

 XII.8.7. HÉLÈNE MARIE PAULE DÉsirÉe C. de V.

1950- Le 10.11. sa °. à MARSEILLE.

De son x avec Philippe OLLIVIER, 2 enfants: AURORE et CYRIL..

 XIII.1.1. BÉRANGÈRE MARIE BERNADINE de C. R.

1928- Le 21.10. sa °. à PARIS.

1946- Le 29.08. son x. à St. LOUP-lès-GRAY -70- avec Louis BORDEAUX MONTRIEUX, son oncle à la mode de Bretagne, né à PARIS le 09.11.1923. Fils de Pierre BORDEAUX MONTRIEUX, et de Jeanne THÉWARD (Soeur de Fanny).

Leurs enfants: MARTINE JEANNE BERNADINE x. à Louis Charles de LA TAILLE > -
 CATHERINE GHISLAINE MARIE IRÈNE x. à Pierre Edmond LOISEAU > -
 OLIVIER GUY BERNARD x. à Marie France CÉCILLON -
 GUILLAUME - GHISLAINE - PIERRE.

 XIII.1.2. FRANÇOISE de C. R.

1930- Le 28.12. sa °. à PARIS.



1950- Le 19.04. son x. à PARIS VI avec Stanislas RONDOT, né à MARSEILLE le 18.05.1924. Décédé. Fils de Jacques et de Hélène COTTIN.

Leurs enfants: DOMINIQUE - JEAN BAPTISTE - FRÉDÉRIQUE - CHRISTOPHE - FRANÇOIS

XIII.1.3.

MARIE JEANNE de C. R.

1932- Le 10.06. sa *. à SOYAUX -16-

1957- Le 26.06. son x. à PARIS avec le Baron Bernard Georges* d'ANGLEJAN CHATILLON, interne des Hôpitaux de PARIS, né le 12.12.1929 à ?

Leurs enfants: JACQUES - VALÉRIE - JÉRÔME - NICOLAS.

XIII.1.4.

JEAN de C. R. Dit "Jean SOREL"

Acteur

1934- Le 25.09. sa *. à MARSEILLE.

? - Son x. à GENÈVE -SUISSE- avec Anna Maria GUERRA.

XIII.1.5.

ELISABETH "BOBETTE" de C. R.

1938- Le 04.01. sa *. à MARSEILLE.

1957- Le 07.05. son x. à PARIS avec Jacques HUMAN, conseiller d'ambassade, né à STRASBOURG le 16.01.1930. Fils de Jean et de Anne Marie WILLEMIN.

Leurs enfants: ALAIN - CHRISTOPHE - AYMERIC - BLANDINE - OLIVIER .

XIII.1.6.

ROSELINE de C. R.

1940- Le 03.12. sa *. à MARSEILLE.

1962- Le ... son x. à PARIS avec Pierre LéON-DUFOUR, né à TARBES le 28.01.1937. Fils de Michel et de Solange SABATIÉ-GARAT, + à PARIS le 09.01.1989.

Leurs enfants: BENOIT - AGNÈS - MAYLIS - IRÈNE - FLORENCE.

XIII.3.7.

GHISLAINE de C. R.

1934- Le 03.12. sa *. à PARIS VII.

1966- En décembre son x.civil.

1967- Le 07.01. son x. religieux à PARIS VI avec le comte Charles Henri BOSCALIS de RéALS, né à SCEAUX le 19.09.1931. Fils du général Charles BOSCALIS de



RÉALS et de Philippine de BONAND-MONTARET.

Leurs enfants: ELISABETH - CHARLES ERIC - CHRISTIAN.

XIII.3.8.

ANTOINE de C. R.

Inspecteur des messageries de presse.

1937- Le 25.12. sa . à RABAT - MAROC -

1977- Le 25.03. son x. civil à NEUILLY/PARIS.

Le 26.03. son x. religieux aux Invalides à PARIS avec Marie Elisabeth d'HALLUIN, née à LANNOY -59- le 06.08.1947. Fille d'Albert d'HALLUIN et d'Annie PAGE.

Leurs enfants: BENOIT DIEUDONNÉ XIV.8.1.

XIII.3.9.

BRUNO de C. R.

Agriculteur

1939- Le 29.08. sa . à RABAT - MAROC -

1975- Le 08.02. son x. (civil et religieux) à AUBIGNY / NÈRE - 18 - avec Annick MICHEL; Fille de Maurice MICHEL et de Jeanne THOMAS.

Leurs enfants: BÉRANGER MAURICE XIV.9.2. - JACQUES XIV.9.3. -

XIII.3.10.

JACQUES de C. R.

Inspecteur des ventes

1941- Le 10.09. sa . à RABAT - MAROC -

1972- Son x. civil PARIS VI.

Le 30.09. son x. religieux, chapelle de l'Ecole Militaire à PARIS, avec Bernadette CASPAR, née à COBLENCE - R.F.A. - Fille du général Alain CASPAR et d'Annie de MORAS.

Leurs enfants: TATIANE LAURE MARIE XIV.10.4. - FANNY BRIGITTE LAURENCE MARIE XIV.10.5. - HUGUES ALAIN MARIE XIV.10.6.

XIII.3.11.

GUY de C. R.

Agriculteur

1948- Le 08.01. sa . à RABAT - MAROC-

1977- Le 28.05. son x., civil et religieux, à MILLY LAMARTINE -71- avec Catherine* Marie Joseph SORNAY, née à ORAN -ALGÉRIE- le 09.12.1950. Fille d'Henry SORNAY et de Pierette TESTOT-FERRY.

Leurs enfants: FRANÇOIS MARIE JEAN XIV.11.7. - OLIVIER MARIE LÉONARD MICHEL XIV.11.8.



XIII.5.12.

MICHEL* GUY MARIE HUBERT de C. R.

Ingénieur forestier

1942- Le 02.06. sa *. à ORTHEZ -64-

1967- Le 02.09. son 1*x. à TOULOUSE avec Jacqueline* Marie Hélène ORDIONI, née à MONTAUBAN -82- le 27.05.1945. + à TOULOUSE le 09.05.1971. Fille d'Emmanuel Adrien Toussaint ORDIONI ,propriétaire viticulteur, et d'Antoinette Elisabeth Denise BALJALADE.

1976- Le 23.03. son 2*x. à ALBI -81- avec Monique* Ernestine Yvette Marie BURGARD, née à "Réal" ROQUEMAURE -81- le 27.06.1942. Fille d'Albert Ernest BURGARD , +. en 1988. et de Geneviève Germaine Pierrette BOBIES.

Enfants du 1° lit: BÉRENGÈRE MARIE SUZANNE DIANE XIV.12.9. - EMMANUEL MARIE GUY JOSEPH PIERRE XIV.12.10.

XIII.5.13.

DIANE MARIE MARTINE de C. R.

1944- Le 08.08. sa *. à ORTHEZ -74-

1969- Le 05.07. son x. à BETBÈZE -65- avec le Vicomte Philippe* Marie Déodat Joseph Etienne PÉGUILHAN de LARBOUST de TERMES, né à LOURDES le 02.06.1943. Fils de Bernard de PÉGUILHAN de LARBOUST, Marquis de TERMES, et de Guillemette QUARRÉ de CHATEAU-REGNAULT d'ALIGNY.

Leurs enfants: ANNE* FRANÇOISE MARIE JACQUELINE - FRANÇOIS* BERNARD MARIE HUBERT - HENRI* GUY MARIE MICHEL - CHARLOTTE* MARIE PIERRE ISABELLE.

XIII.5.14.

ISABELLE MARIE THÉRÈSE de C. R.

1957- Le 21.10. sa *. à TOULOUSE.

XIII.5.15.

SOPHIE THÉRÈSE MARIE de C. R.

1972- Le 05.10. sa *. à BORDEAUX.

XIII.6.16.

MARC ALEXANDRE C. de V.

1976- Le 07.02. sa *. à MARSEILLE.

FIN.

Mars 1989.



SOURCES

- 1- L. DAUZAT. LAROUSSE, PARIS 1975.
- 2- LORGUES, cité franche de PROVENCE. Louis NARDIN. 1982. Ed. CLAUDE Yvon. TARA-DEAU 83460. Je recommande cet excellent livre dont plusieurs extraits sont reproduits dans les pages de cet ouvrage.
- 3- B.N. Cabinet des Titres et Manuscrits. Armorial Général. Description des blasons. PROVENCE I. DRAGUIGNAN . CHIEUSSE.
- 4- Grand Armorial de FRANCE. H. JOUGLA de MORENAS.
- 5- Nobiliaire de PROVENCE. René BORRICAND.
- 6- Dictionnaire des familles françaises de CHAIX d'EST ANGE.
- 7- Armorial de la Ville de MARSEILLE. G. de MONGRAND.
- 8- Répertoire de Généalogie Française Imprimée Colonel Etienne ARNAUD.
- 9- Archives familiales. Mme. Guy XII.2.1. de COMBAUD ROQUEBRUNE. PARIS.
- 10- Armorial de la Sénéchaussée de DRAGUIGNAN. TEISSIER 1890.
- 11- Histoire Héroïque et Universelle de la Noblesse de PROVENCE. ARTEFEUILLE.
- 12- B.N. Cabinet des titres et Manuscrits. Tables des anoblissements:
1. CHIEUSSES. Pièces originales 750, dossier 17101, 2 pages.
 2. CHIEUSSE. Carrés d'HOZIER (du CHEYLARD) 186. 21 pages.
 3. CHIEUSSES. Nouveau d'HOZIER. 97 16 pages.
- 12/4- Recherche de la noblesse faite en PROVENCE par CARDIN/LEBRET publiée par le Baron du ROURE.
- 13- Epitaphier du vieux PARIS. Paroisse St. EUSTACHE. N°1520.
- 14- Archives municipales de LORGUES.
- 15- Abbé Paul GUEYRAUD + Généalogiste distingué et auteur d'ouvrages. MARSEILLE
- 16- Les rues de DRAGUIGNAN. F. MINEUR. Tome VIII . P.182. N° 38 maison GUÉRIN.
- 17- Acte du 10.09.1630. Not. OLIVE. f° 911 V°. Etude de l'ESTANG.
- 18- Archives de l'hôpital de DRAGUIGNAN. E, 3 f° 138.
- 19- Me. MOTET, notaire à DRAGUIGNAN et Me. COMPAGNON. Not à ANGERS?
- 20- A.D. DRAGUIGNAN, fonds MINEUR. P.67 et B 291 P. 166, col. 2, f° 13.
- 21- A.C. DRAGUIGNAN. cf. G.G.: 9, f°85, V° - 10, f° 255, V° - 12, f° 113, V°.
- 22- Archives familiales et documentaire de MM. Guy de COMBAUD XIII.3.11. et Jean ROZEC, dont les enfants descendent de MARIE de C. R. XI.3.1.
- 23- L'original de la bulle et du brevet font partie de la source 9.
- 24- Me. JAUBERT, not. à LORGUES. B.413. A.D. 83, également cité dans le f. MINEUR
- 25- cm. Me. Louis AUDIBERT, not. royal à CUERS -83- (22) 10 pages.
- 26- Test. enregistré le 13.11.1702. Me. ARNAUD, not. à LORGUES. 6 pages, + 1 enr.
- 27- Table alphabétique des décès de LORGUES de 1703, f°4.
- 28- D'après la copie du cm. du 22.12.1681.
- 29- d'HOZIER, pièce 750. R.F. 27234, dossier 171101. 8 pages.
- 30- Testament enregistré chez Me. ARNAUD, not. à LORGUES.
- 31- Son acte de décès, LORGUES, A.C. de 1747, f°239. Sep.
- 32- Not. ARNAUD à LORGUES. Enr. le 17.09.1704 à LORGUES. 20 L. ALLAMAN, not.
- 33- cm. du 07.06.1748. Me. GROSSON, not. R. à MARSEILLE. A.C. 13. Insinuations: 1663/1792, vol.2. P. 207. Etude 367 E. f°464 à 467 V°. Photo G. LADEVIE.
- 34- A.C. DRAGUIGNAN. 1753/1768. B 392. Affaires civiles série B, p. 2703/2733.
- 35- cm. du 04.08.1783. et le 03.09. /seing privé. Me. François TRAFFY, huissier royal de LORGUES. Enreg. le 01.08.1784.
- 36- Livre de raison de LOUIS FRANÇOIS VIII.8.2.
- 37- Acte de décès du ci-dessus. A.C. LORGUES, 1828, N°128, sep.
- 38- cm de MARIE ADÉLAÏDE VIII.8.6. du 25.04.1778. Félix ANDRÉ, not. à LORGUES, copie faite par son descendant, Me. Félix BREST, not. à TOULON en 1860.
- 39- A.N. Fonds MARINE. C7. N°64 à 71.
- 40,1- A.N. Minutier Central. Etude XIX. Liasse N°964. Procuration 03.04.1822. p.
- 40,2- et cm. du 23.04.1822. 9 p.
- 41- Mariage religieux à St. VINCENT de PAUL PARIS N°1756, acte 37.
- 42- Acte de décès N°44 de 1857 à LORGUES.
- 43- Archives familiales de M. et Mme. Michel XIII.5.12. de C. et "Evocation du Vieux TOULOUSE de Robert MESURE. Page 196.
- 44- A.N. B.B.6 II 89. Dossier administratif de IX.12.9.
- 45- Livre de raison d'Henri ABEILLE. Archives familiales de G. LADEVIE.



ILLUSTRATIONS

- I, 1,2,3- Plans de LORGUES. Source 2.
- I, 4,5,6- Vues de LORGUES. Photos G. LADEVIE.
- I, 7,8,9- Les armes des CHIEUSSE de C.
- I, 10,11,12- Personnages à identifier.
- I, 13- Plan de situation de LORGUES, LA MARTINETTE et le THORONET.
- I, 14- Procès contre Jeanne GUILHOU, non daté.
- I, 15.1,2,3 - 1: Plan de l'Abbaye du THORONET
 - 2 & 3: Le cloître et l'Abbaye, photos G. LADEVIE.
- I, 15,4- Le quart supérieur gauche de la bulle du Pape PAUL V à Honoré CHIEUSSE
- I, 15,5- Envers de la bulle: Le sceau de PAUL V et l'insinuation de la bulle.
- I, 15,6- La confirmation de la bulle par LOUIS XIII et son insinuation.
- I, 15,7- Traduction du document I, 15,6 et petit dépliant sur l'abbaye de la
 Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites. PARIS.
- I, 16- Contrat entre HONORÉ 1.1.3. et le sieur LAMOLLE.
- I, 17- Procès entre JEAN 1.1.6. et ses demi-frères
- I, 18- Désignation de l'office de juge à FRANÇOIS de C. IV.6.2.
- I, 19- 1° page du registre paroissial de LORGUES des baptêmes, mariages et
 sépultures paraphé par FRANÇOIS IV.6.2. de CHIEUSSE en tant que juge.
- I, 20- Façade actuelle de la maison de LORGUES.
- I, 21- cm. du 11.11.1647. Me. AUDIBERT not. à CUERS (22) 1° page.
- I, 22- Test. du 27.10.1702. (22). Rédigé par le père MONIER. 1° page.
- I, 23- 1° page de la copie du cm. d'ANDRÉ C. V.2.6.
- I, 24- 1° page de la copie du testament d'ANDRÉ C. V.2.6.
- I, 25- Acte de mariage, 1705, de FRANÇOIS C. VI.6.1.
- I, 26- Pages 1 & 5 du contrat de vente de la seigneurie de COMBAUD par VI.6.1.
- I, 27- Acte de décès de FRANÇOIS VI.6.1.
- I, 28- Dernière page du cm. de LOUIS ANDRÉ VII.1.8. Photo G. LADEVIE.
- I, 29- Marie Anne d'ESCALIS : Photocopies de photos en couleurs de portraits
- I, 30- LOUIS ANDRÉ VII.1.8. : appartenant à la famille de MONCLOS descendante
 de Désirée C. VIII.8.14.
- I, 31- Acte du mariage religieux des ci-dessus.
- I, 32- Acte de baptême de LOUIS FRANÇOIS VIII.8.2.
- I, 33 & 34- Photos de "LA MARTINETTE" prises en 1982. G. LADEVIE.
- I, 35- Dessin de "LA MARTINETTE", peut-être de Gabriel ABEILLE, fils de X.1.4.
- I, 36- La page des signatures de l'acte de mariage de LOUIS FRANÇOIS VIII.8.2.
- I, 37- Lettre adressée au ci-dessus par le neveu de M. Joseph GASTON.
- I, 38- Extrait du livre de raison de LOUIS FRANÇOIS VIII.8.2. sur les modifica-
 tions apportées à la cuisine de sa maison, place des ORMES à LORGUES.
- I, 39- La dernière page du testament olographe de LOUIS FRANÇOIS VIII.8.2.
- I, 40- Le testament olographe de FRANÇOIS MAXIME VIII.8.4.
- I, 41- Acte de mariage de MARIE ADÉLAÏDE VIII.8.6.
- I, 42- Le contrat de mariage de la ci-dessus.
- I, 43- Etat des services dans la Marine de MARIE GABRIEL VIII.8.7.
- I, 44- Deux des petits-enfants (de VAUPLANE) de MARIE Désirée VIII.8.14.
- I, 45- Acte de baptême de A. M. HONORÉ IX.2.1.
- I, 46- Page des signatures du contrat de mariage du ci-dessus.
- I, 47- Tableau des liens de parenté entre:
 Les ABEILLE, les BÉRARD et les CHIEUSSE.



ILLUSTRATIONS (suite)

- I,48- Portrait de V.Joséphine "JENNY" BÉRARD "du PITHON", épouse de IX.2.1.
- I,49- Acte du mariage civil de A. M HONORÉ IX.2.1.
- I,50- Extrait du livre de raison d'HONORÉ IX.2.1. relatif à la Chapelle Saint JOSEPH.
- I,51- Extrait d'une lettre d'HONORÉ IX.2.1. à sa belle-soeur ABEILLE/BÉRARD.
- I,52- Le faire-part de décès d'HONORÉ IX.2.1.
- I,53- Acte de mariage d'EUGÈNE M.M. IX.12.9. à MARSEILLE.
- I,54- Acte de naissance de Pauline PAUL dit AUGUSTE, épouse de IX.12.9.
- I,55- Photocopie d'une photo couleurs d'une pièce d'orfèvrerie exécutée par Jean SOUQUET dit BAZIÈGE, grand-père maternelle de Pauline, épouse de IX.12.9. Archives de M. & Mme. MICHEL de C. XIII.5.12. (43)
- I,56- 1^o page de la brochure de 8 pages faite à la mémoire de PAULINE de C. Née PAUL dit AUGUSTE, par un de ses enfants. Source 43.
- I,57- Acte de naissance d'EUGÈNE X.1.3.
- I,57,1- Portrait de l'abbé Marie François* Bernard de C. R. IX.12.10.
- I,58- Extrait de la brochure donnant les ouvrages couronnés aux jeux floraux de 1859. Source 43.
- I,59- Extrait d'un poème d'EUGÈNE X.1.3. Source 43
- I,60- Commentaire sur ce poème dans la brochure de 1859 donnant les ouvrages couronnés aux jeux floraux. Source 43.
- I,61- Ouvrages couronnés aux jeux floraux de 1860. Source 43.
- I,62- Extrait d'un poème d'EUGÈNE X.1.3. Source 43.
- I,63- Commentaires sur ce poème extrait de la brochure sur les jeux floraux de l'année 1861. Source 43.
- I,64- Jeux floraux de 1861. Ouvrages couronnés. Source 43.
- I,65- Commentaires sur le poème d'EUGÈNE X.1.3 extrait de la brochure de l'année. Source 43.
- I,66- 1^o page du recueil de poèmes d'EUGÈNE X.1.3. entièrement réécrit et illustré par Gabriel ABEILLE, fils d'ALIX X.1.4. Archives G. LADEVIE.
- I,67- Mémento d'Angèle de C. R. épouse d'EUGÈNE X.1.3.
- I,68- Caveau de la famille de COMBAUD dans le cimetière de LORGUES. Photo G.LADEVIE.
- I,69- Image de la 1^o communion d'ALIX X.1.4. Mon arrière-grand-mère.
- I,70- Acte de naissance de la ci-dessus.
- I,71- Image signée du Pape PIE IX donnée à ALIX X.1.4.
- I,72- Portrait au crayon d'ALIX X.1.4. Chez Mme. LADEVIE - ABEILLE.
- I,73- Acrostiche d'ALIX sur HENRI, son époux. Arc. G. LADEVIE.
- I,74- Une longue lettre d'ALIX à ses tantes BÉRARD du 03.12.1859. Arc. G.L.
- I,75- Photocopie d'une photo du portrait d'ALIX, un portrait similaire existe de son époux. Chez Mme. LADEVIE - ABEILLE.
- I,76- Acte de décès d'ALIX X.1.4..
- I,77- Faire-part du décès de la ci-dessus.
- I,78- Mémento d'ALIX X.1.4.
- I,79- Reçu pour des prières demandées à son intention par son fils Gabriel. A.
- I,80- Lettre de LOUIS X.9.7. à quelqu'un qui lui demandait des informations sur l'emplacement de la terre de COMBAUD.

